This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

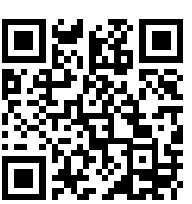

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EXCHANGE

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

FIAT LVX

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FEB 23 1931

Janvier-Février-Mars 1930 Tome 44 — N° 1

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 233 de la collection)

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis
—
1930

Digitized by Google

SOMMAIRE

Le pseudo meurtrier de Robespierre et de Collot d'Herbois : Henri Admirat, d'Auzolette (Marc Dousse) 1-16
Le peintre Paul Huet en Auvergne et ses œuvres auvergnates.... 17-20
Recherches sur l'Histoire de Lyon (G. Desdevises du Dézert) .. 21-26
Le missel d'un abbé de la Chaise-Dieu (S. de Pont-Réaulx)..... 27-28
Actes de la Société des Amis de l'Université..... 28-32

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr Canque.

Vice-Présidents : MM. Audollent, Dousse, Pomot, du Ranquet.

Secrétaire Général : M. Senèze.

Trésorier : M. Guillaume.

Membres du Conseil : Dr Balme, Dr Cany, MM. Fric, Gachon, Imberdis.

Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. — Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux,* à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications,* à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications,* à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

Le pseudo meurtrier de Robespierre et de Collot d'Herbois :

Henri ADMIRAT, d'Auzolette

On sait que Couthon, l'un des redoutables Triumvirs de la Terreur, était en correspondance régulière avec ses compatriotes les administrateurs de la ville de Clermont, les membres du Conseil Général de la commune, suivant l'expression usitée à cette époque.

Dans cette volumineuse correspondance on trouve la lettre suivante datée du 5 prairial, an II (24 mai 1794).

Mes chers concitoyens,

« Un grand événement a occupé hier la Convention nationale et tout Paris ; c'est encore d'une scélératesse de Pitt dont il s'agit. Un monstre qui a dit se nommer Admiral et avoir prit naissance dans le village d'Orsonnette, district d'Issoire a tenté, dans la journée et dans la nuit d'avant-hier, d'assassiner Robespierre et Collot d'Herbois ; mais heureusement son horrible projet n'a pas réussi, et en vérité il y a dans cela du miracle, car l'assassin n'avait rien négligé. D'abord, il s'est présenté chez Robespierre, mais le ciel voulut qu'il n'y fût pas admis ; il se rendit ensuite à la porte du Comité par laquelle Robespierre était dans l'usage d'entrer et par laquelle il sortait toujours, mais son génie conservateur lui fit prendre, ce jour là, une route différente ; enfin le monstre, ne pouvant arriver à sa première victime, en guetta une seconde. Il demeurait dans la même maison que Collot d'Herbois. Celui-ci étant rentré du Comité vers les deux heures du matin, l'exécrable Admiral qui l'attendait, descend tout à coup, fond sur lui, et lui décharge un premier coup de pistolet qui ne partit point ; il en tire un second et manque Collot, quoique tout près de lui. Un brave serrurier accourt aux cris d'assassin que prononçait Collot. Le meurtrier vole dans sa chambre, veut se défaire avec son fusil, mais la Providence le gardait pour un grand exemple : le fusil refusa de partir ; la porte s'ouvre, le scélérat tire sur les premiers qui se présentent ; le coup part et atteint à l'épaule le brave serrurier qui au nom du Peuple avait consigné Collot chez lui et avait voulu être le seul à courir des dangers. Le monstre a tout avoué ; les papiers publics vous donneront tous les détails de cet horrible attentat. J'en reviens encore à dire que c'est par miracle que Robespierre et Collot ont échappé : quand on a pour gardiens la Providence et la vertu du Peuple, on est bien gardé....

C'est le témoignage de notre conscience, c'est l'estime publique, c'est l'Etre Suprême qui nous gardent. S'il nous arrive des événements fâcheux, ils seront sans doute nécessaires à la liberté, puisque la Providence les aura permis, et nous devons nous glorifier de servir encore par notre mort la Patrie. J'ai dit, à la suite

Digitized by Google

du rapport sur l'infâme Admiral, un mot qui a paru faire le plus grand plaisir; mes paroles que j'ai recueillies autant que j'ai pu, seront imprimées dans toutes les langues; vous les trouverez littéralement dans le Bulletin. J'ai renié, au nom du bon peuple du Puy-de-Dôme cet horrible Admiral, sans le donner pourtant à aucun autre département, car j'ai ajouté qu'il n'y avait que l'Angleterre qui pût produire de pareils monstres. Adieu, mes chers concitoyens et bons amis.... Je vous embrasse tous; je vous écris de mon bain avec beaucoup de peine, parce que je suis gêné et que je souffre.

COUTHON.

* * *

La lettre du citoyen Aristide Couthon (1), rédigée hâtivement, et sans aucun doute sur des renseignements incomplets et inexacts, a besoin de plusieurs rectifications; malheureusement elle a servi de base à beaucoup d'historiens au sujet de l'attentat du 3 prairial. Dictionnaires biographiques, histoires diverses de la Révolution, ont accumulé les erreurs, les ont compliquées et embroussaillées comme un maquis inextricable.

Le nom, le pays même du meurtrier ont été transformés, dénaturés et il faut une certaine patience pour les rétablir exactement...

Son nom : Couthon l'appelle Admiral ; plusieurs dictionnaires et même la dernière édition de Larousse en ont fait Ladmiral. En réalité il s'appelait Admirat, qu'on prononce *Amira* dans sa région natale.

Son pays : Orsonnette, dit Couthon et après lui nombre de biographes et Francisque Mège lui-même, l'historien si averti, si exact de tout ce qui en Auvergne touche à la Révolution ; Aujolet — localité inexistante — disent les biographies de Michaut, de Hœfer; Auzelot — autre localité mythique — d'après le «Dictionnaire de la Révolution», de Boursin et Challamel, et même d'après la « Biographie des personnages d'Auvergne », par Aigueperse.

Aucune erreur cependant n'aurait été possible si l'on s'était rapporté à son interrogatoire, inséré au « Moniteur Universel » du 5 prairial, an II, nº 245, pages 997 et 998, où il avait très exactement rapporté son nom et son pays : Auzolette, hameau de la commune de Courgoul, situé entre Besse et Champeix.

Un juge ou un greffier comprit mal ce nom inconnu, qui ne figurait pas sur la liste des communes du Puy-de-Dôme, district d'Issoire, et il le transforma en Orsonnette, à la consonnance plus dure il est vrai,

(1) On sait qu'à cette époque il avait quitté son prénom de Georges pour un autre qui fut à l'instar de l'antiquité, dont l'engouement était extrême sous la Révolution.

Digitized by Google

mais analogue, et qui du moins figurait parmi les communes du département, dans le district précité.

Et le nom d'Admirat fut pour les historiens séparé à jamais de celui de son village natal...

Mentionnons encore une autre erreur très répandue. Le « Larousse du XX^e siècle » déjà nommé, qualifie Henri l'Admiral de « paysan », à la suite probablement de la « Biographie Universelle » de Michaut. Or, Admirat était fils et petit-fils de bourgeois, comme le précise son acte de baptême qui rectifie complètement les trois erreurs ci-dessus.

Le voici, extrait des registres de catholicité de la paroisse de Courgoul:

« L'an mil sept cent quarante-quatre et le 5 septembre, a été baptisé Henry, fils légitime de François Admirat, bourgeois, habitant du lieu d'Auzolette, et de Demoiselle Ligière Dubois, né le troisième du dit mois. Son parrain, M. Henry Admirat son grand-père, bourgeois du dit lieu d'Auzolette, soussigné ; sa marraine, Demoiselle Marguerite Admirat du lieu de Chambon, sa tante, qui a aussi signé.

En foy de quoy j'ay signé

BESSEIRE, curé.

ADMIRA. AMIRAT.

* * *

Le hameau d'Auzolette situé sur un coteau où l'on accède par un raidillon est à peu près aussi important que Courgoul, chef-lieu de la commune. C'est un de ces villages fort éloignés de toute agglomération importante, aux limites d'une région montagneuse, très pauvre au XVIII^e siècle.

On trouvait à cette époque des Admirat dans plusieurs villages situés comme Courgoul dans le rayonnement de Besse, qui était une sorte de capitale de ce coin d'Auvergne ; on en trouve plusieurs au Chambon de Murols, proches parents d'Henry et, à Besse même, les Admirat tiennent l'un des premiers rangs au XVIII^e siècle. Ils sont avocats, procureurs, notaires. Au moment où commence la Révolution un Admirat est maire de la ville. Un autre le sera bientôt, un troisième frère est prêtre communaliste et sera curé constitutionnel de sa paroisse natale (1). Ils sont apparentés de très près — cette famille est fort nombreuse — à ceux d'Auzolette et du Chambon.

Tous se disent et sont réputés bourgeois ; leurs alliances suffisent à le prouver : ainsi ils sont parents très proches des Godivel, la première

(1) voir : Reynouard. Cf. Un chef-lieu de district du Puy-de-Dôme : Besse de 1789 à 1800, pages 78 et 79.

Digitized by Google

famille de Besse, des Besseyre de Diane, des Burin des Roziers, des Andraud de Voissière : tout le « Gotha » de la Montagne.

Au Chambon, un Admirat, notaire lui aussi, l'oncle d'Henri, a épousé « demoiselle » Marguerite du Chambon qui fut, en 1746, marraine de Marguerite Admirat, d'Auzolette.

Une rature figure à l'acte de baptême reproduit ci-dessus : le curé avait d'abord fait figurer le nom de la femme de François Admirat, sans aucun titre ; peut-être le parrain courroucé est-il intervenu : le curé a réparé bien vite son oubli et qualifié bourgeoisement Ligière Dubois de « demoiselle »...

D'ailleurs dans ce pays fort arriéré ils ont au moins des rudiments d'instruction : tous les Admirat signent aux registres de catholicité de Courgoul ; avec le curé ils sont les seuls de la paroisse à savoir le faire.

François Admirat et Ligière Dubois eurent au moins cinq enfants dont deux moururent au berceau.

Nous ne savons rien de l'enfance et de la jeunesse d'Henri, qui cependant apprît au moins ce que savaient ses parents. Nous le verrons en effet occuper plus tard une situation modeste, mais nécessitant ce que nous appelerions aujourd'hui une instruction primaire. Peut-être le curé Besseire, que nous trouvons encore à Courgoul vingt ans après sa naissance, tenait-il une école, comme le cas était fréquent, et apprît-il chez lui la lecture et l'écriture.

Cette famille qui certainement tenait fort à se dire bourgeoise, devait cependant se trouver dans une situation de fortune très précaire.

En 1762, le mariage de Marguerite, sœur d'Henri, nous permets de deviner que cette situation n'est pas brillante, car cette fille de « Maistre François et de demoiselle Ligière Dubois » épouse son voisin d'Auzolette François Chandèze, pauvre paysan, au maigre avoir, à l'origine sans aucune ascendance bourgeoise, et qui ne sait même pas signer.

Aussi aucun des oncles et cousins bourgeois ne figure comme témoin à la cérémonie.

Les Admirat d'Auzolette sont réduits à la pauvreté, le fait paraît certain.

Ce n'est pourtant qu'en 1768, d'après son témoignage (et toutes les déclarations qu'il a faites ont été reconnues véridiques), qu'Henri Admirat quitta Auzolette pour tenter la fortune au loin. Ce bourgeois famélique n'alla pas, ainsi que l'on dit nombre d'auteurs, gagner sa vie à la manière de beaucoup de ses compatriotes porteurs d'eau ou portefaix dans les rues de Paris. Des recommandations de personnages que nous ignorons, mais qui avaient des accointances en haut lieu, le firent entrer

Digitized by Google

comme domestique chez le ministre Bertin, ancien contrôleur général des Finances. Chez ces grands seigneurs de l'ancienne France, certains laquais faisaient presque figure de personnages. Il fallait être intelligent et finement stylé pour y remplir son office selon les goûts du maître, et selon les exigences de la politesse raffinée du temps.

Admirat y réussit au point que Bertin, puis la marquise de Belle-Isle, sa sœur, lui donnèrent une confiance très grande, et le pauvre bourgeois devenu valet de chambre se trouva si bien chez ces grands personnages qu'il leur voua une affection profonde et durable : au milieu des bouleversements de la Révolution il recherchera encore qui peut lui donner des nouvelles de ses anciens maîtres émigrés, et leur souvenir ne le quittera pas.

C'est dans cette situation que le marquis de Manzy, chambellan de l'empereur d'Autriche, le remarqua et voulut se l'attacher. Il l'amena à Bruxelles — les Pays-Bas dépendaient alors de l'Autriche — et le plaça comme garçon de bureau à la loterie royale de cette ville qui était sous sa direction (1).

C'est de Bruxelles qu'il vint à Paris comme employé de la Loterie Royale. Cette institution, créée en 1776 sous le nom de « Loterie Royale de France » était très importante. Elle rapportait à l'Etat dix à douze millions par an. Chaque mois, le 1er et le 16, avaient lieu des tirages qui étaient attendus et suivis avec anxiété par les innombrables personnes qui tentaient la chance par la « roue de fortune ».

Elle était placée sous la haute direction de M. de la Michodière, conseiller d'Etat, ancien intendant d'Auvergne, avec un Conseil de dix administrateurs généraux.

Henri Admirat semble y avoir trouvé une petite situation paisible, véritable oasis, après une longue période assez dure dans la pauvreté ; et ce fut là en quelque sorte une réintégration dans cette catégorie sociale où ses parents tenaient certainement à le maintenir : ce petit employé était presque un bourgeois...

Les liens avec le pays bessard étaient d'ailleurs bien distendus ; depuis son départ en 1768 il n'était plus revenu en Auvergne.

* * *

La Révolution survint qui, pour Admirat, mit un terme à cette existence modeste mais pleine de calme, de sécurité. Parmi tous les bouleversements issus de l'esprit d'innovations générales qui soufflait

(1) Au nombre des erreurs au sujet d'Admirat, signalons ici celle du « Dictionnaire historique et biographique de la Révolution », par Robinet, A. Robert et Le Chaplain, qui dit à son sujet : « débuta comme domestique chez le ministre Bertin et devint, par sa protection, directeur de la loterie de Bruxelles ».

Digitized by Google

en tempête, figura la suppression de la Loterie Nationale, considérée comme une institution corruptrice. Admirat se trouvait sur le pavé, sans grandes ressources, et sans aucun de ses protecteurs qui avaient cherché leur salut dans l'émigration.

Il touchait à la cinquantaine et malgré sa santé assez mauvaise il s'enrôla, suivant l'élan général des volontaires qui couraient aux armes. C'est ainsi qu'il fut en Champagne avec le 6e bataillon de Paris, mais peu après il dût quitter l'armée, pour cause d'infirmités.

Rentré à Paris, sans aucune situation, avec de maigres économies et réduit même à vendre ses hardes pour vivre, le malheureux fut envahi par un sombre désespoir, et la cause de tous les maux qui venaient bouleverser sa vie, il l'identifia avec la Révolution et les hommes qui dirigeaient la Révolution.

Malade, désœuvré, en proie à une excitation nerveuse inouïe que les événements journaliers poussaient au paroxysme, il était tombé dans la société de ces individus interlopes qui s'agitaient et pullulaient dans le Paris de la Révolution : femmes galantes et hommes étranges aux moyens d'existence douteux, mouchards des clubs ou de l'organisation contre-révolutionnaire.

Il y avait en effet dans ce Paris de la Terreur, un homme qui était l'incarnation même de l'esprit de conspiration contre-révolutionnaire ; un intrigant d'une habileté extrême, d'une audace, d'un sang-froid inouïs, servis par une chance incroyable qui ne l'abandonna jamais. C'était le baron de Batz, un gascon aventureux comme tous ceux de sa race, mais à un degré supérieur. On le trouve au 21 janvier dirigeant une tentative pour délivrer Louis XVI. Quelques mois après, il est devenu l'agent corrupteur d'un groupe de conventionnels où figurent Fabre d'Eglantine, Chabot, Basire, et il veut par eux arriver à sauver Marie-Antoinette. Il échoue, mais si ses complices montent à l'échafaud, lui trouve moyen de s'échapper.

On l'entrevoit partout, on ne peut le saisir nulle part. Et quand enfin il sera pris (le 13 vendémiaire an IV) il trouvera vite le moyen de s'évader pour continuer sans trêve son existence fantastique de conspirateur.

En pleine Terreur, il fait acheter en Auvergne, pays qui lui est complètement étranger, et par un intermédiaire complaisant bien entendu — sa tête étant mise à prix — la magnifique propriété (château avec domaine) de Chadieu, commune d'Authezat, sur la rive gauche de l'Allier, aux abords immédiats de la rivière. Ce bien d'émigré était de bonne prise et dans cette grande « foire d'empoigne » que fut la vente des biens nationaux, de Batz s'emparaît d'une belle part afin de se reposer là plus tard dans la belle vie seigneuriale, ce qu'il ne manqua pas de faire d'ailleurs.

Digitized by Google

M. G. Lenôtre a conjecturé qu'Admirat fut un instrument entre les mains de M. de Batz, ou du moins que l'infernal gascon sût utiliser les fureurs du désespéré en les tournant vers des victimes qui lui furent habilement désignées par les agents du baron. Le fait est possible, car il semble que de Batz a trempé dans toutes les conspirations, tous les attentats de cette époque, mais la preuve absolue manque. Et l'état d'esprit d'Admirat suffit amplement à expliquer son geste.

Dans son ouvrage très curieux (1) sur le maître conspirateur, M. Lenôtre établit un rapprochement — bien vague d'ailleurs — entre Admirat et le baron, par l'intermédiaire d'une certaine femme Lamartinière, aventurière banale comme Paris en comptait tant, qui serait devenue la maîtresse du malheureux aux abois, dans la période de sombre dépression mentale où il se trouvait.

Lors de l'enquête on trouva chez la femme Lamartinière une lettre qu'elle avait écrite, mais non envoyée, à l'adresse du «citoyen d'Alençon» 179, rue d'Helvétius, à Paris, lequel n'était autre que de Batz caché sous l'un de ses nombreux pseudonymes.

La jalousie d'Admirat, au sujet de cette professionnelle de la galanterie, aurait été à dessein surexcitée par un faux rapport, lui indiquant que sa maîtresse était aussi celle du conventionnel Collot d'Herbois, lequel — ce fut prouvé — ne connaissait même pas la femme Lamartinière.

Dans son état d'exaltation enfiévrée, cette calomnie aurait porté sa fureur au paroxysme et l'aurait conduit au meurtre de son prétendu rival.

M. Lenôtre ajoute qu'on remarqua peu avant l'attentat des dépenses exagérées dans la vie d'Admirat et qu'il faut peut-être y voir le fait de subventions du baron de Batz. Il aurait été vu aussi, jouant au billard au Palais Royal, où il rencontrait chaque soir, à cette époque, un certain Roussel, complice avéré du baron.

En examinant les choses de près on ne peut guère partager cette opinion, que M. Lenôtre ne présente d'ailleurs que comme une hypothèse.

En effet, Admirat avait montré depuis un certain temps déjà, une animosité violente contre tous les hommes de la Révolution en général, et celui qu'il voulait atteindre surtout c'était celui qui incarnait le mieux à ses yeux comme à ceux du grand nombre, la Révolution et le terrorisme : Robespierre.

---

(1) « Un conspirateur royaliste pendant la Terreur : Le baron de Batz, 1792-1795 » par G. Lenôtre. Paris, Perrin 1906, in-8°.

Digitized by Google

Avec ténacité, persévérance, il chercha à le rencontrer et à le tuer : ce n'est que comme pis aller, et dans l'énervement extrême de sa surexcitation, qu'il tira sur Collot d'Herbois, par pur hasard d'ailleurs, et parce que celui-ci logeait dans la même maison que lui, 4, rue Favart. Il n'y a là rien qui sente la jalousie amoureuse. M. Lenôtre l'a bien vu ; aussi dans le but de soutenir sa thèse trop fragile, il glisse rapidement sur la tentative d'Admirat contre Robespierre, qui précède l'autre, bien qu'elle soit le but réel du meurtrier.

Quant aux dépenses exagérées d'Admirat, il y a lieu d'y regarder de près :

Un restaurateur prétendit avoir remarqué que depuis le 1er germinal il se commandait des repas de 40 à 45 sous sans le vin. Il paraît, nous l'avons déjà dit, qu'il jouait, comme une foule de gens, au Palais Royal et y perdait assez souvent des sommes non précisées par les témoins. La veille du crime « il avait bu une bouteille de vin, deux verres de malaga et un verre d'eau-de-vie ».

Ces dépenses paraissent bien minces pour un personnage largement subventionné en vue d'un grand coup. Admirat, au comble de la dépression morale, se considérant de toutes façons comme un homme fini, a bien pu dépenser un peu plus qu'à l'ordinaire : il n'a plus à économiser pour le lendemain ; il a vendu jusqu'à ses meubles, jusqu'à ses vêtements. Il parle de sa mort imminente à la femme Lamartinière à laquelle il a proposé de mourir ensemble quelque temps avant l'affaire du 4 prairial et, sur son refus, il s'écrie : « A quoi sert de vivre maintenant ! ».

C'est là l'accent d'un homme désespéré, ce n'est pas celui d'un conspirateur rétribué qui médite froidement son crime.

Ses fréquentations avec un personnage arrêté plus tard comme complice du baron, n'ont guère plus de poids, car les hommes du conspirateur hantaient beaucoup le Palais Royal, à l'affût de liaisons utiles à leur cause ; rien ne prouve que le sieur Roussel ait pu embrigader Admirat.

Un fait vient même infirmer les conjectures d'une affiliation aux complots de M. de Batz. Admirat, pour son meurtre, s'est procuré un pistolet si médiocre que l'arme rate presque à tous coups ; le pauvre diable est un affolé et non un habitué du crime ; il n'a guère manié d'armes sans doute en sa vie... Il déclarera l'avoir acheté d'occasion à un inconnu, huit jours avant le crime, dans la rue des Petits-Champs. Pourquoi ne pas le croire ? Si le baron de Batz l'avait fait munir d'un pistolet, en vue d'une affaire aussi importante que l'assassinat de Robespierre, assurément il l'aurait mieux outillé.

Digitized by Google

Tout semble donc indiquer l'acte isolé : c'est dans le cerveau affolé du malheureux que s'est forgée la préparation du crime, incohérente comme un cauchemar.

Il ne dort plus depuis quinze nuits, bien qu'il prenne de l'opium. Il va demander Robespierre un peu partout, chez le menuisier Duplay où il habite, à la fruitière du coin ; il l'attend dans la rue et enfin à la Convention où nous le voyons entrer le soir du 3 prairial, dans le but d'attendre sa victime à la sortie lorsqu'il aura pu la repérer et suivre ses mouvements.

Admirat, nous indique sa carte de sûreté, est « un homme d'assez haute taille, le front large, le nez gros, les yeux gris, le visage long ».

Ici survient un intermède comique dans cette tragédie si noire.

A la tribune pérore intarissablement Barère de Vieuzac, soporifique à l'excès, malgré le surnom d' "Anacréon de la Guillotine", que lui ont valu ses périodes fleuries, et sans doute même se surpassa-t-il ce jour-là dans ses développements filandreux.

Une haine sournoise l'anime en secret contre Robespierre, et pourtant il va lui sauver la vie car, ce que l'opium n'avait pu faire, son éloquence va l'accomplir : Admirat s'endort sur sa banquette et reste deux heures dans cette posture affaissée. A son réveil, Robespierre est parti.

Il est tard dans la nuit. Admirat n'a plus qu'à rentrer rue Favart, à son logement. Une servante, croyant au retour de son maître, sort pour l'éclairer. Il la reconnaît, il se rappelle que c'est la servante de Collot d'Herbois qui loge également ici. Le conventionnel va rentrer du club. Eh bien, c'est lui qui va périr !

A défaut du dictateur glacial, le cabotin grandiloquent !

Admirat lui crie : « Arrête là... voilà ta dernière heure ! ».

Il tire, l'arme fait long feu. Collot se baisse, le second coup tiré à bout portant va se perdre dans le mur. On arrive de tous côtés. Après des hésitations, avant de se risquer dans le terrible escalier, des citoyens braves se décident. Admirat est enfermé dans sa chambre. Il menace ceux qui frappent à sa porte. Enfin il ouvre, et paraît les yeux fous, tire dans le tas et blesse à l'épaule un serrurier nommé Geffroy, blessure légère d'ailleurs, qui vaudra à ce brave homme l'hommage de la Convention et la lecture de son bulletin de santé chaque jour, à l'Assemblée, pendant une semaine.

Arrêté, Admirat retrouva le calme, et c'est avec un sang-froid parfait qu'il répondit :

« Je suis bien repentant d'avoir manqué mon coup ; ç'aurait été une belle journée ; j'aurais été admiré de toute la France ! ».

Digitized by Google

« Est-ce malheureux pourtant, ajouta-t-il, d'acheter exprès des pistolets de 90 francs... et qu'ils fassent long feu ! ».

Et se tournant vers le capitaine de la 2e Cie de la section :

« Eh bien ! mon capitaine, j'irai faire un tour à la petite fenêtre. Le seul regret que j'ai, c'est d'avoir manqué ces deux b... là ! ».

Quelques heures après, il était à la Conciergerie.

* * *

Il semble qu'avec la justice expéditive de l'époque, Henri Admirat eut dû monter sur la charrette dès le lendemain. Il n'en fut rien cependant, car avec cet attentat d'un isolé on voulut former un vaste complot, un amalgame, suivant le mot de M. Lenôtre, où on engloba une multitude de personnages complètement étrangers les uns aux autres. On voulait surtout que le terrible baron de Batz fît partie de la fournée. On fît l'impossible pour cela, mais inutilement ; mille cachettes s'ouvraient pour le génial intrigant.

De guerre lasse, on prit — on n'avait que l'embarras du choix — une cohue de prisonniers, qualifiés de complices, avec la plus arbitraire désinvolture.

Il y eut parmi ces prétendus complices d'Admirat, cette Cécile Renault âgée de 20 ans, pauvre enfant aux nerfs ébranlés par le spectacle journalier du cortège de la mort, qui alla aussi chez Robespierre « afin de voir un tyran » disait-elle, et se jeta ainsi sous le couperet qui hantait son imagination déséquilibrée, en y entraînant toute sa famille, pauvres et inoffensifs boutiquiers des abords du Palais de Justice.

Il y eut de grands seigneurs, un Rohan, un Montmorency, un prince de St-Maurice : leurs noms corsaient fort bien le grand complot.

Il y eut le concierge de la ci-devant Maison des Loteries ; son crime : il avait connu Admirat.

Il y eut le vieux marquis de Sombreuil, ex-gouverneur des Invalides, naguère sauvé par le dévouement héroïque de sa fille ; à ses soixante quatorze ans, on avait joint les vingt six ans de son fils.

Il y eut surtout dans cet horrible amalgame de cinquante quatre victimes, la jeune Emilie de Sainte-Amaranthe, épouse de M. de Sartines. Agée de 19 ans, elle était célèbre dans tout Paris par son éclatante beauté, qui lui avait valu une sorte de popularité à peine amoindrie par certaine aventure galante, tribut véniel à la légéreté de mœurs du temps. Il y eut son époux, aussi frivole qu'elle même, qui lui fredonnait sur l'échafaud un refrain d'opéra. Il y eut sa mère,

Digitized by Google

morte de peur avant l'exécution, et il y eut son frère Louis, dit Lili, un enfant de dix-sept ans.

Quel lien y avait-il entre ces personnages divers inculpés d'un complot concerté et poursuivis ensemble ? L'accusation ne chercha même pas un semblant de preuves ; elle ne cita même aucun témoin.

Fouquier-Tinville ne se mit pas en frais d'éloquence ; il déclara seulement qu'il s'agissait de la cause la plus importante qui ait encore été soumise au Tribunal et qu'il s'en rapportait à sa sagacité ordinaire.

On savait ce que cela voulait dire.

Admirat se leva et cria :

« Est-ce que vous avez le diable au corps d'accuser tout ce monde là d'être mes complices, je ne les ai jamais vus ! »

Tous sans exception furent condamnés à mort comme « convaincus « de s'être rendus ennemis du peuple, en participant à la conspiration « de l'étranger, en tentant par l'assassinat, la famine, la fabrication « et l'introduction de faux assignats, la dépravation de la morale et « de l'esprit public... de faire éclater la guerre civile, de dissoudre « la représentation nationale et de rétablir la tyrannie. »

Le jugement assimilait leur crime au parricide et ordonnait que comme naguère Charlotte Corday, tous seraient conduits au supplice revêtus d'une chemise rouge.

En entendant la sentance, Admirat chanta le refrain alors célèbre :

Plutôt la mort que l'esclavage
C'est la devise des Français !

***

La Révolution avait eu beaucoup de grandes journées qui avaient émoussé les curiosités du public, mais le 29 prairial an II devait en être une sensationnelle dans l'esprit de ses promoteurs.

Il semblait que depuis la mort de Louis XVI, la guillotine n'avait jamais été à pareille fête : huit charrettes de condamnés !

Par un horrible contretemps leur agonie se prolongea en pleine rue pendant plusieurs heures : on n'avait pas sous la main l'étoffe nécessaire pour les déguiser. Il fallut au dernier moment courir les boutiques et confectionner les cinquante-quatre châles rouges...

M. Lenôtre remarque que ces choses se passaient devant le Palais ci-devant de Justice et que pendant ce temps la Convention se délectait à l'audition d'un long discours de Roger Ducos sur la philantropie.

Digitized by Google

Enfin à quatre heures le cortège partit, les femmes dans les premières voitures. Cécile Renault était en tête, résignée, impassible. Dans la seconde qui attirait la curiosité générale, Emilie de Sainte-Amaranthe debout et superbe, merveilleusement belle sous le voile rouge qu'elle avait drapé sur ses épaules... Tout Paris l'admira et quelques jours après on vit surgir une mode nouvelle ; toutes les élégantes portaient en souvenir d'Emilie une écharpe rouge coquettement posée sur les épaules. Et, dit M. Lenôtre, cette évocation d'une horrible journée excitait la colère des Jacobins.

La troisième charrette contenait les vieillards, le marquis de Sombreuil, l'abbé Briel, le marchand Deshayes ; une autre les jeunes gens.

La foule s'entassait partout, et Voulland, président du Club des Jacobins, courait d'une borne à l'autre en criant :

« Voici la messe rouge ! Ce sont les assassins de Robespierre ! »

M. Lenôtre croit que le baron de Batz était là lui aussi, comptant les murmures de la foule où l'on chuchotait : « Quoi tant de victimes pour venger Robespierre. » Et il dut se dire avec satisfaction, que l'homme contre lequel grondait l'indignation publique ce n'était pas lui, c'était celui auquel on immolait tant d'innocents avec un seul coupable.

Il était sept heures quand on arriva à la place où se dressait la guillotine. L'atroce boucherie dura quarante minutes et Admirat vit défiler devant lui tout ce cortège pantelant. Il dut subir ce long supplice plus cruel que la mort.

L'échafaud en effet était une espèce de trône, qui avait lui aussi son protocole, ses préséances. Admirat, considéré comme chef de la conspiration en était le personnage principal et le reste était censé lui faire une sorte de cour... Quelques jours auparavant on avait réservé ce singulier honneur à Madame Elisabeth. Le pauvre garçon de bureau fut traité comme la sœur du roi de France...

Si des regrets sur la déchéance de sa famille le poursuivaient encore, il pouvait enfin trouver une sorte de revanche funèbre dans ce cortège magnifique de grands seigneurs dont on le proclamait le chef ! Cette formidable ironie de sa mort, contrastant si étrangement avec sa vie obscure et subalterne lui apparut peut-être à ce moment, car il avait retrouvé un sang-froid, une dignité qui annoblirent sa dernière heure.

Digitized by Google

Il monta bravement à l'échafaud en s'écriant : « Que de braves gens morts à cause de moi !... J'ai conçu seul mon projet, je voulais servir ma patrie !

***

L'attentat et l'exécution d'Henri Admirat ne furent pas un incident sans lendemain ; ils eurent des conséquences que divers historiens ont remarquées mais qui n'ont pas été mises en lumière d'une façon complète.

Sans doute il ne faut pas grossir outre mesure ces conséquences, mais leur réalité a déjà été aperçue depuis longtemps, par M. Aulard dans son ouvrage « Le culte de la Raison et le culte de l'Etre Suprême » (1892), et récemment par M. Henri Béraud dans « Mon ami Robespierre ». M. Aulard voit dans l'attentat un incident qui servit très à propos les desseins de Robespierre préparant avec assez de difficultés la fête de l'Etre Suprême.

Les lettres de félicitations, les louanges hyperboliques le poussent à manifester officiellement sa joie, sa reconnaissance envers « l'Eternel Auteur des choses », et il s'écrie avec un accent de piété : « Réjouissons-nous, et rendons grâces au ciel, puisque nous avons assez bien servi notre patrie pour avoir été jugés dignes des poignards de la tyrannie ! »

Le représentant Athanase Veau renchérit en termes empreints d'un véritable mysticisme que nous avons déjà trouvé d'ailleurs sous la plume de Couthon, parlant de miracle, de Providence, et même — cet ancien marguiller de la paroisse Saint-Genès aurait gardé mémoire de son cathéchisme — du « génie conservateur » de Robespierre, divinité qui ressemble fort à l'ange gardien de la théologie catholique...

Aussi grâce au concours de cet attentat inoffensif mais très opportun, Robespierre eut un véritable triomphe à la Fête de sa divinité protectrice. Serré dans ce costume bleu barbeau à culotte nankin qui est resté célèbre, précédant ses collègues de la Convention il eut sa journée très glorieuse, en ce 20 prairial an II.

Mais ce n'était là qu'une conséquence immédiate et sans lendemain ; la véritable conséquence fut d'une toute autre gravité.

Nous avons déjà noté les murmures de la foule au passage hideux des huit charrettes. Dès ce moment Robespierre était perdu dans l'esprit du peuple parisien ; on sentit alors que le jour où il succomberait sous les coups de ses ennemis qui guettaient une occasion favorable, personne ne se lèverait pour le défendre.

Digitized by Google

Dans le cri de Voulland : « Ce sont les assassins de Robespierre », il y avait déjà, note Henri Béraud, une hypocrite excitation contre le tribun. Officiellement peut-on dire, on le rendait responsable de l'épouvantable massacre.

Admirat ne l'avait pas atteint semblait-il, et pourtant depuis le 3 prairial Robespierre voyait sa situation lentement ébranlée. Collot d'Herbois, furieux d'avoir failli payer pour lui dans cette nuit fameuse, lui faisait la guerre la plus habile, la plus perfide. Lui qui semblait en public rendre au ciel des actions de grâces à l'unisson de son collègue, ne cherchait plus que l'occasion de précipiter sa chute.

Nous avons indiqué la rancune sourde que nourrissait contre lui Barère, l'homme à la faconde intarissable et somnifère, le basochier retors qui frôla si souvent la guillotine et put lui échapper à force de souplesse et de reniements.

Robespierre avait encore bien d'autres ennemis ; l'un des plus dangereux était Vadier, dont M. G. Pariset nous montre « la longue figure ironique et vindicative, le visage maigre et fin de vieux magistrat, les cheveux blancs dominant un grand corps osseux et courbé. »

Comme arme offensive, beaucoup se servaient de l'horreur depuis l'effroyable « messe rouge » du 29 prairial, Vadier voulut aussi employer le ridicule pour perdre le dictateur : après la tragédie la farce !

Ce fut la révélation à la tribune des faits et gestes de la secte des adeptes de Catherine Théot, la « Mère de Dieu ».

Ici nous trouvons un Auvergnat qui, en son genre, aussi inconscient et bien plus déséquilibré qu'Admirat, avait joué un rôle burlesque.

Dom Christophe Gerle, jadis prieur de la Chartreuse du Port-Sainte-Marie, près de Pontgibaud, d'abord député suppléant, fut admis à l'Assemblée Constituante le 11 décembre 1789.

Ce moine, jusque là confiné dans une vie solitaire, se révéla au grand jour de l'Assemblée, comme un esprit falot et baroque, à l'imagination hantée de visions délirantes.

Son portrait nous montre un visage glabre à l'œil éberlué, à la bouche contournée et trop largement fendue qui lui donnent l'air d'un batracien égaré loin de son marécage ; ce pauvre homme devait être le bouffon mystique de la Révolution

En 1794 il était devenu une sorte de grand prêtre de la « Mère de Dieu ». La police ayant voulu mettre ordre aux cérémonies absurdes de ce groupe de détraqués, Gerle obtint de Robespierre, qu'il avait jadis connu à la Constituante, une chaleureuse attestation de civisme.

Digitized by Google

Il semble bien qu'il n'y eut là de sa part qu'un certificat banal destiné à laisser en paix ces pauvres illuminés qu'il jugeait inoffensifs, mais ses ennemis triomphèrent de ce qu'ils prirent pour un gage donné à la superstition par le pontife de l'Etre Suprême.

Le terrible Vadier tenait une bonne pièce. Par un hasard qui le servit merveilleusement, Robespierre était ce jour là cloué au fauteuil présidentiel : il ne pouvait donc répondre.

D'abord solennel et emphatique, Vadier déroula ses périodes :

« Lorsqu'il est prouvé que le monstre Ladmiral, assassin de Collot d'Herbois était le camarade et le commensal du baron de Batz, chef de toutes les conspirations de l'étranger, payeur général de l'armée des fripons, des traîtres et des assassins qui est ici à la solde de l'Angleterre, verrons-nous de sang-froid se former autour de la représentation nationale un atelier de fanatisme, une manufacture de fous et une pépinière de Corday ?

Il donne ensuite de longs détails sur les réunions de la rue Contrescarpe qu'il juge très dangereuses alors que Robespierre semble les avoir mises à l'abri des poursuites. Et le magma de folies incohérentes des adeptes de la « Mère de Dieu » qu'il débite à la tribune, déchaîne dans l'Assemblée un rire inextinguible qui éclabousse Robespierre toujours vissé au fauteuil présidentiel...

Désormais son prestige est atteint, la journée du 9 thermidor sera, dit M. Lenôtre, une simple comédie parlementaire dès longtemps machinée : on ne craint plus Robespierre, on va l'abattre facilement.

Michelet, Louis Blanc et presque tous les historiens de la Révolution ont vu dans l'exécution des cinquante-quatre un coup monté pour se débarrasser de Robespierre. Il n'avait pas compris que, sous prétexte de punir un attentat misérablement avorté, on le faisait piétiner dans le sang jusqu'à la plus indicible horreur. Le ridicule manœuvré par Vadier compléta ce que l'indignation avait déjà préparé.

Et c'est Collot d'Herbois qui se vengea d'avoir failli le remplacer sous les coups d'Admirat, en ordonnant son arrestation.

Loque humaine, horriblement meurtrie, Robespierre montera sur l'échafaud le 10 thermidor an II, quarante jours après celui qui, au comble du désespoir, avait cherché à punir en lui l'auteur de ses malheurs particuliers, qu'il identifiait avec ceux de la France.

***

Quant au souvenir d'Henri Admirat, enseveli dans une série d'événements formidables qui bouleversaient la France et l'Europe, il disparut à peu près complètement. La tragédie avait eu des actes multiples dont les péripéties trop nombreuses et portant trop souvent

Digitized by Google

les émotions à leur paroxysme, avait émoussé les sensibilités et obscurci les mémoires.

C'est Charlotte Corday, avec son caractère de romaine, qui est restée le type de l'assassin politique sous la Révolution. Les tableaux de David l'ont magnifiée plus que Marat qu'ils avaient mission de déifier. Soixante ans après sa mort, son acte donnait du talent au prosaïque poète Ronsard ; naguère, au cinéma, Abel Gance a tiré de son crime une scène à grand succès : elle reste l'ange de l'assassinat suivant un mot célèbre.

Le pauvre Admirat, né malchanceux, manqua sa vie et manqua même son crime. Sa mort seule fut empreinte de noblesse, de pitié et fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase trop plein de la Terreur. Elle foudroya Robespierre mieux que son arme misérable.

Mais les historiens, les dictionnaires ont étudié ce personnage avec si peu de soin qu'une révision générale s'imposait à son sujet.

Dans ce temps surexcité, où l'équilibre moral était rompu, Henri Admirat fut surtout une victime des impulsions inouies qui secouaient les foules. De même que dom Gerle aurait probablement vécu heureux dans le calme protecteur du Port-Sainte-Marie, le pauvre Admirat était fait pour le rôle obscur d'employé de bureau, soumis et paisible, et non pour celui d'assassin politique.

MARC DOUSSE.

BIBLIOGRAPHIE

Manuscrits. — Registres de catholicité des paroisses de Courgoul, de Chambon et de Murols au XVIII[e] siècle (Archives départementales du Puy-de-Dôme).

Ouvrages consultés. — « Le Moniteur Universel » an II (Interrogatoire d'Admirat et discours divers). — « Le Journal des Débats » (même période).

Mège (Francisque). — Correspondance de Couthon (Paris, Aubry, 1872, in-8°).

id. — Histoire de la Révolution française en Auvergne...

id. — Dom Gerle (Paris et Clermont-Fd, div., 1865, in-8°).

Boudet (Marcellin). — Les tribunaux criminels... en Auvergne. Les exécutés (Paris, Aubry, 1873, in-8°).

Pariset (G.). — La Révolution, tome second (1792-1799), dans l'Histoire de France contemporaine... (Paris, Hachette, 1920, in-4°).

Aulard (G.). — Le culte de la Raison et le culte de l Etre Suprême (1793-1794) (Paris, Alcan, 1892, in-8°).

Tournier (A.). — Vadier... (Paris, Flammarion, sd , in-8°).

Lenôtre (G.). — Un conspirateur sous la Terreur. Le baron de Batz (Paris, Perrin, 1906, in-8°).

Béraud (H.). — Mon ami Robespierre (Paris, Plon, 1927, in-8°).

Reynouard (J.). — Besse, de 1789 à 1800 (Clermont-Fd, imp. Mont-Louis, 1923, in-8°).

Aigueperse (E.-G.). — Biographie ou Dictionnaire historique des personnages d'Auvergne... (Clermont-Fd, imp. Thibaud-Landriot, 1834-1836, in-8°).

Hœfer (Dr). — Nouvelle Biographie universelle (Paris, Didot, 1852), T. I, colonne 288.

Michaud. — Biographie universelle... (Paris, Thoisnier-Desplaces, 1843), T. I, pages 182-183.

Robinet (Dr), Robert (Ad.) et Le Chaplain (J.). — Dictionnaire de la Révolution... (page 9).

Boursin (E.) et Challamel (Andr.). — Dictionnaire de la Révolution française (Paris, Jouvet, 1893), page 388.

Digitized by Google

Le Peintre Paul HUET en Auvergne et ses Œuvres auvergnates

Parmi les peintres illustres du XIX^e siècle qui ont manifesté à l'égard de notre province une admiration, une affection même, toutes particulières, il faut donner une place de choix au peintre Paul Huet.

Ce peintre illustre, né à Paris le 3 Octobre 1803 et mort également à Paris, le 9 Janvier 1869, est un de ceux qui ont le mieux compris le caractère très particulier de notre province. Il l'a reproduit par le pinceau, le burin, le crayon, le fusain, dans un nombre considérable de ses œuvres.

Il a mis à l'honneur notre Auvergne dans une série de tableaux très appréciés qui ont figuré en bonne place, dans plusieurs salons annuels entre 1835 et 1861.

Il est donc juste, cent ans environ après la révélation de l'Auvergne à Paul Huet (son premier voyage datant de 1831), de rappeler quelques-uns des souvenirs de ce peintre sur notre région et de dresser la liste des œuvres qu'il a consacrées aux sites des environs de Clermont-Ferrand, des Monts Dore, etc.

***

Le peintre Paul Huet est venu pour la première fois en Auvergne au printemps 1831 ; il y fut accompagné de MM. de Cambis, attaché d'Ambassade, et de Taillac, conseiller à la Cour des Comptes. Après un séjour à Clermont-Ferrand, il est parti au Mont-Dore et, de là, par le Bois des Gardes, à Bort d'où il désirait revenir au Mont-Dore qui l'avait profondément séduit.

Une série de mauvais jours l'ayant empêché de mettre son projet à exécution, il est redescendu directement à Clermont-Ferrand et a fait plusieurs excursions à Volvic, Tournoël, etc. De là, il est parti au Puy-en-Velay.

En 1836, il fait un second séjour en Auvergne et rapporte, de Clermont et du Mont-Dore, de nombreux dessins et figures au fusain, crayon, etc.

Digitized by Google

Sur ce second séjour, on n'est renseigné que par les documents qu'il a rapportés de son voyage.

Au contraire, sur le premier voyage de 1831, une longue lettre, écrite à M. Sollier, donne de nombreux et très pittoresques détails sur sa tournée et sur les impressions éprouvées lors de premier séjour. La lettre entière serait à publier mais nous n'en extrayons que deux détails amusants, l'un relatif à la coiffure des femmes de l'Artense « pièce d'étoffe cerclée de cuivre » qui lui rappelle des portraits de Holbein et de Van Dyverff. Il s'agit du « serre-malice » dont il ne prononce pas le nom, mais dont il est curieux de noter l'analogie avec des coiffures peintes par le célèbre artiste bavarois.

Le second trait marquant du voyage de Paul Huet concerne une excursion à Tournoël, très amusante comme péripéties. Voici le passage de la lettre écrite par Paul Huet à M. Sollier, en 1831 :

Je voudrais, mon cher ami, te raconter une de nos excursions. Nous en avons fait de vraiment charmantes. A Clermont, j'ai vu un ancien camarade d'atelier, M. Bachelerie — Bachelerie ou plutôt Bachellery a laissé quelques tableaux estimés. Deux de ces œuvres : le portrait de *Blaise Pascal*, donné par l'auteur et le portrait de *Domat* (datés de 1827) sont actuellement en place à la Bibliothèque de l'Université (Salle des Professeurs). Cinq autres tableaux de Bachellery : deux portraits, celui de *Massillon* et de l'*Abbé Lacoste* et trois toiles, *l'Ange et Thobie*, *l'Enfant de l'Hôpital* et *les Sources de Nohanent*, sont au Musée Bargoin à Clermont-Ferrand — professeur de dessin, chez qui je loge, cette fois, et qui partira peut-être avec moi pour rejoindre ces Messieurs au Puy. Nous avons fait, avec lui, un petit voyage à Tournoël où nous avons fait passablement de folies qui perdraient fort à être racontées.

Ce que je me rappelle, c'est que, mourant de faim, nous sommes tombés dans un petit village, le jour de la fête. Nous nous sommes adressés au pâtissier-boulanger-restaurateur de l'endroit qui n'avait rien à nous donner :

— Mais cet excellent gigot aux pommes ?
— C'est au voisin Un tel !
— Et ce morceau de veau ?
— Oh ! c'est à Monsieur le Maire.
— Et celui-là ?
— A Monsieur l'Adjoint.
— Et ce petit plat de mouton ?
— C'est tout ce que nous avons pour notre dîner...

La chose devenait embarrassante. Nous nous en sommes bien tirés en prélevant une dime sur chacun : le voisin a fourni les pommes de terre, nous avons coupé un morceau d'épaule au maire, rogné l'adjoint, pris la part de l'hôte et, pour nos quinze sols chacun, nous avons fait un repas de princes, laissant à la conscience de l'hôtesse le soin d'étaler le restant des pommes de terre, de cicatriser l'épaule du maire, de donner un petit tour de broche à l'adjoint, afin que chacun n'y vit que du feu et ne pût se plaindre... Adieu, mon cher garçon... Si tu as à m'écrire adresse la lettre au Puy...

Digitized by Google

Ce souvenir amusant de Paul Huet méritait d'être rappelé et, pour donner au vœu que nous avons émis qu'une voie publique de Clermont portât le nom de ce peintre célèbre, nous donnons ci-dessous la liste de toutes les œuvres connues qui concernent l'Auvergne et ses sites.

Nous espérons que notre vœu sera pris en considération et qu'à l'occasion du centenaire du séjour de Paul Huet à Clermont, on perpétuera sa mémoire par l'apposition d'une plaque à son nom sur une voie puplique de notre capitale.

ŒUVRES DE PAUL HUET SUR L'AUVERGNE

1° Œuvres exposées aux Salons annuels

Salon *1836*. Souvenir d'Auvergne. Soleil couchant dans les montagnes. 1.63 x 0 97. Tableau brûlé mais lithographié par Alophe dans « l'Artiste ».

Salon *1838*. Coup de vent en Auvergne, lithographié par Alophe dans « l'Artiste ».

Salon *1838*. Source de Royat, eau forte, 0.64 x 0.50.

Salon *1848*. Le Val d'Enfer au pied du Sancy, huile, 1.33 x 0.66. Se trouve au musée de Reims.

Salon *1848*. Le lac Guéry au Mont-Dore.

Salon *1849*. Intérieur, fusain. Une chambre de malade en Auvergne.

Salon *1849*. Le Val d'Enfer, fusain, 0.43 x 0.28 signé P. H. *1831*.

Salon *1855*. Les Eaux de Royat, réplique du Salon de *1838*.

Salon *1859*. Tableau. Intérieur d'après le fusain de *1849*, 0.62 x 0.43. Collection de Mme Edmée David d'Angers.

Salon *1861*. Un intérieur en Auvergne, 0.41 x 0.35.

Salon *1861*. Esquisse, id. 0.27 x 0.21 ; une grange éclairée dans le fond, une femme se détachant en lumière sur un escalier.

2° Dessins, esquisses, études, peintures, divers...

1831. La Vallée de Thiers, 0.34 x 0.20.

id. id. du Mont-Dore, 0.25 x 0.12.

id. Vallée de Chaudefour, fusain, 0.45 x 0.28, signé P. H. *1831*.

1833. 14 dessins et études des œuvres exposées aux divers Salons (intérieurs en Auvergne).

Digitized by Google

1835. 2 aquarelles représentant le Mont-Dore.

1850. Vue du lac Pavin, un orage dans les montagnes, 0.37 x 0.24.

id. id. peinture, 1 m. x 0.65.

3° Gravures

Un pont en Auvergne.

Les Sources de Royat.

Orage au Mont-Dore.

Signalés dans le catalogue de Loys Delteil, in-8° « Le Peintre-graveur illustré », tome VII.

Lithographies. Souvenirs pittoresques des Eaux des Monts-Dore. Album de 12 gravures, lithographiées par Jacollet *(vers 1845)*.

Nous donnons enfin, ci-après, quelques renseignements bibliographiques sur le peintre Paul Huet :

BURTHUY. - Notice biographique *1869*.

Discours à l'occasion de l'inauguration du monument à Paul Huet, dans le Parc de Saint-Cloud, *le 14 Juin 1908*.

SECHE. - Article sur Paul Huet, *Revue de Paris, 15 Juin 1908*.

DELTEIL. - Le Peintre-graveur illustré *1911*, tome VII.

Paul HUET. - D'après ses notes *1911* (planches).

LA FENESTRE. - Paul Huet dans le Paysage français, *Revue des Deux-Mondes, 15 Juin 1911*.

Digitized by Google

Alfred COVILLE

Recherches sur l'histoire de Lyon

du V^e^ au IX^e^ siècle

Paris, Picard, 1928, in-4°.

M. Alfred Coville, recteur honoraire de l'Académie de Clermont, directeur honoraire de l'Enseignement supérieur, membre de l'Institut, a été longtemps professeur à l'Université de Lyon. Il avait à cette époque poursuivi de longues recherches sur l'histoire de Lyon au moyen âge ; il nous en donne aujourd'hui le résultat dans le volume de 560 pages in-4° qu'il vient de publier. On y retrouvera, portées à leur maximum par sa longue expérience, toutes les qualités de méthode, de critique et d'ingéniosité qui ont fait de lui un de nos plus savants et plus intéressants médiévistes.

L'ouvrage s'appuie sur une bibliographie de choix, où l'on trouvera la liste complète de tous les historiens du haut moyen âge, et une ample collection de *Vies de Saints*, documents précieux, mais qui ne rendent un son juste qu'entre des mains très expérimentées.

Dans la première partie, M. Coville traite *de la fin de l'Empire et des Burgundions*. Il nous donne successivement des études sur *les Syagrii*, sur *Sidoine Appolinaire à Lyon*, sur *les Burgundions, leurs origines, leurs établissements dans l'Empire et à Lyon.*

Le nom de Syagrius a été porté par un grand nombre de personnages, tous originaires de la vallée du Rhône, et qui appartiennent peut-être à la même souche. On en peut nommer 39, depuis Sextus Afranius, originaire de Vaison, qui fut préfet de prétoire en 51 de notre ère, jusqu'à Siacrius, ou Syagrius, évêque de Nîmes, mort en 787. S'il est vrai qu'il se rattache à l'Afranius de 51, il aurait eu plus de 700 ans de noblesse prouvée, l'égalant aux plus nobles maisons de l'Europe moderne. Tout ce que l'on peut savoir sur cette noble famille, M. Coville l'a recueilli patiemment dans les textes et c'est assurément une curiosité historique que cette *gens* sénatoriale de la vallée du Rhône dont on peut suivre les traces depuis Claude jusqu'à Charlemagne.

Sidoine Apollinaire compte parmi les personnages illustres de l'Auvergne, mais il était originaire de Lyon et M. Coville a réuni avec grand soin tout ce que l'on peut savoir de son séjour dans cette ville, au temps

Digitized by Google

où il n'était encore qu'un grand seigneur gallo-romain, un bel esprit et un lettré. On lira avec grand intérêt les pages où l'auteur nous fait connaître la vie de famille de Sidoine, l'excellent milieu où il vivait et où se conservait, au milieu de la barbarie menaçante, la vieille tradition romaine de vie laborieuse et civilisée.

On sait que les Burgundions ou Burgondes, figurent parmi les premiers peuples barbares qui se soient établis en Gaule. Ils se sont installés dans la vallée de la Saône et du Rhône et ont laissé leur nom à la Bourgogne. Leur domination n'a subsisté qu'environ 120 ans (413-534) et leur histoire reste très obscure. M. Coville la démêle avec une patience méritoire et une sagacité vraiment passionnante ; il discute les textes, les commentaires et les hypothèses des érudits allemands, les précisions qu'ils ont cru pouvoir donner. Il cherche les bribes de vérité que peuvent contenir les documents littéraires gallo-romains, les chroniques, les Vies de saints. Il essaie de restituer la physionomie complexe de ces chefs de guerre barbares, violents, impulsifs, qui tuent leurs propres enfants, puis se jettent en pleurant sur leur corps ; de ces rois germains qui se parent de titres romains et assurent l'empereur de leur fidélité et de leur dévouement : « Mon peuple vous appartient. Je vous obéis en même « temps que je lui commande, et j'ai plus de plaisir à vous obéir qu'à « lui commander. Je parais roi au milieu des miens, mais je ne suis que « votre soldat... »

Mais ces alliés de l'Empire s'emparaient de la moitié des terres des particuliers. Les grands seigneurs gallo-romains étaient obligés de recevoir dans leurs *villae* et dans leurs fermes, des colons barbares, avec lesquels il était fort difficile de vivre en paix.

Pour aplanir les difficultés entre les deux races juxtaposées, Gondebaud promulgue, en 500, un *Liter Constitutionum* qui, assez semblable au *Bréviaire d'Alaric* offre un droit composite moitié romain, moitié barbare et est destiné à faciliter des relations entre les deux peuples. Pour le peuple des villes, resté presque entièrement gallo-romain, Gondebaud édite un code spécial, la *Lex romane*, presque uniquement composé d'emprunts au droit impérial.

Romains et Barbares, le premier effarement passé, semblent avoir vécu en assez bonne intelligence. Les Romains trouvent les Burgondes grossiers, ivrognes, puants, bruyants, mal élevés ; on s'y fait peu à peu, on s'arrange pour souffrir le moins possible, pour les civiliser. M. Coville cite l'exemple si curieux d'un Syagrius, qui alla vivre avec les Barbares, apprit leur langue, chercha à les éduquer, fut, comme le dit Sidoine Apollinaire « leur Solon et leur Amphion »

De temps à autre, une belle figure de femme émerge de la foule des barbares. La reine Carétène, qui fut probablement la femme de

Digitized by Google

Gondebaud, eut une vie pleine de noblesse et de dignité, mérita l'amour des peuples par sa clémence et sa générosité, et fonda une belle église où se reflétait encore l'art antique.

La conquête franque fut un nouveau malheur pour le pays. Lyon, qui devait avoir à peu près conservé sa physionomie de ville romaine, se replia sur elle-même et vécut désormais dans ses murs, à l'ombre de ses églises et de ses monastères.

On s'explique ainsi que l'histoires des Evêques occupe un peu plus de la moitié de l'ouvrage ; elle résume, en effet, à peu près toute l'histoire de la Cité.

M. Coville commence par une étude détaillée des sources, où sa science de médiéviste apparaît ingénieuse et habile. Puis il passe à l'étude biographique des principaux prélats et termine par deux très curieux chapitres sur l'organisation religieuse du diocèse de Lyon, et sur la vie économique à Lyon du Ve au IXe siècle.

Parmi les documents des plus importants de l'histoire ecclésiastique lyonnaise figure le *Rapport adressé à Charlemagne par l'évêque Séidrade sur la restauration de l'église de Lyon.* Ce document, connu depuis longtemps, n'avait pas encore été spécialement étudié ; M. Coville en a fixé le texte et déterminé la date (809 à 812).

De Patiens à Seidradus le siège épiscopal de Lyon a été occupé par 21 évêques, dont 12 portent des noms romains et 9 des noms barbares. La biographie de ces personnages est extrêmement intéressante et constitue, peut-être, la partie la plus pittoresque et la plus vivante du livre.

Patiens (450-494) fait figure de grand évêque Sidoine célèbre par la simplicité de ses mœurs, sa justice, sa bonté envers les plus humbles, son activité incessante. On le voit figurer en 475 au Concile d'Arles qui condamna le prêtre Lucidus comme adhérent à la doctrine prédestinatienne.

Rusticus (494-501) avait été magistrat et comte de Lyon avant de devenir évêque. Ce fut un juge avisé, plein de sang-froid et de clémence.

Etienne était un évêque lettré, il correspondit avec Avitus de Vienne et Ennodius de Pavie.

Son successeur Viventiolus a été un des chefs les plus éminents de l'église de Lyon. Ce fut lui qui convoqua le concile d'Epaone (Saint Romain d'Albon?) en 517, pour le rétablissement de la discipline dans le clergé.

Sacerdos et Nizier appartenaient, l'un et l'autre, à la noblesse lyonnaise. L'épiscopat de Nizier fut particulièrement fécond en œuvres de toutes sortes, Grégoire de Tours qui était « son petit-neveu, en a écrit

Digitized by Google

l'histoire et le représente comme un homme robuste, un travailleur acharné, un prêtre pieux et chaste, mais vif, prompt à la colère et à la résipiscence.

Lyon est rattaché dès cette époque aux royaumes francs, les évêques entrent dans la vie générale, ils voyagent, ils assistent à des Conciles, à des Synodes. On rencontre les prélats lyonnais à Orléans, à Poitiers, à Paris, ils ont souvent à *juger* des affaires épineuses qui jettent un jour singulier sur la vie sociale de la Gaule barbare. Tantôt ce sont deux évêques qui envahissent à main armée l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux, battent les clercs, déchirent les vêtements sacerdotaux, font main basse sur les vases sacrés. A Poitiers, ce sont deux princesses frankes, religieuses au couvent de Sainte Radegonde, qui se révoltent contre l'autorité, se fortifient dans la basilique de Saint-Hilaire, rassemblent des gens d'armes, se livrent à des violences sur l'évêque qui cherche à les ramener à la raison. La société devient de plus en plus brutale et anarchique.

L'évêque Aetherius correspond avec le pape Grégoire Ier.

Arigius est le conseiller écouté de la reine Brunehaut et est chargé par elle d'une ambassade en Espagne.

Aunemundus, ou saint Ennemond, de race romaine malgré son nom barbare fut tout puissant à la Cour de Clovis II, mais après la mort du roi, il encourut la colère des grands et périt assassiné, ainsi que son frère, comte de Lyon. On a longtemps attribué à saint Ennemond un testament, dont la critique de M. C. démontre la fausseté ; c'est un document fabriqué au XIIe siècle pour prouver des droits contestés à l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon. Toute l'argumentation du savant chartiste est à suivre, on y verra un modèle de discussion des textes.

Genesius est nommé évêque de Lyon par la reine Bathilde, veuve de Clovis II ; il est mêlé à la lutte d'Ebroin et de saint Léger, évêque d'Autun.

Landebertus qui avait vécu en seigneur laïque à la Cour de Clotaire III, prit l'habit monastique et gouverna l'abbaye de Fontenelle avec sagesse et succès. Sur l'avis des *proceres Palatii*, et du consentement de tout le peuple, il fut fait évêque de Lyon.

Un peu plus tard, nous voyons saint Bonnet, évêque de Clermont, passer à Lyon, en se rendant à Rome et réconcilier l'évêque Goduinus et le duc de Lyon, alors en querelle.

L'évêque Foaldus accorde les reliques de saint Bonnet aux supplications des abbés de Manglieu, de Volvic et de Teilhède, envoyés par l'évêque de Clermont, Proculus, pour demander la translation du corps en Auvergne.

Digitized by Google

L'histoire du diocèse devient très incertaine pendant tout le milieu du VIIIe siècle ; elle se précise à nouveau avec l'évêque Ado, qui assista en 769 au Concile de Latran. Elle rentre en pleine clarté historique avec l'avènement de Leidrade, protégé d'Alcuin et *missus dominicus* en Provence et en Septimanie.

M. Coville étudie en un chapitre à part la *Vie religieuse* à Lyon. Il signale les hérésies qui vinrent troubler la paix ecclésiastique au début des temps barbares, il énumère les sanctuaires lyonnais et cherche à les identifier avec les églises encore existantes, il précise la situation prééminente de l'évêque de Lyon au milieu des autres évêques des Gaules, il cherche à déterminer l'étendue de la province de Lyon.

En droit, à cette époque, l'évêque est élu par les clercs et acclamé par le peuple, mais les rois barbares interviennent activement dans les élections.

L'évêque réside dans un hôtel spécial : *la domus Ecclesine.* Priscus fait scandale en s'y installant avec toute sa famille et ses serviteurs. L'évêque offre l'hospitalité à un grand nombre de clercs et de laïques de passage. Le clergé qui entoure l'évêque est nombreux. L'évêque titulaire se fait aider quelquefois de *chorévêques* ou évêques des champs, véritables *missi*, qui le renseignent et le remplacent au besoin auprès des populations rustiques. On voit à cette même époque se former les premiers chapitres soumis aux règles encore peu précises édictées par saint Colomban et saint Martin.

Le clergé paraît s'être recruté presque exclusivement parmi la population gallo-romaine jusqu'au VIIe siècle ; alors commencent les infiltrations barbares ; au IXe siècle, les noms germaniques ont nettement pris le dessus... mais ce peut être une mode, beaucoup de Gallo-romains ayant pris eux-mêmes des noms germaniques.

Les cérémonies religieuses sont célébrées avec un grand éclat, selon le rite de l'église de Milan. Leidrade y introduira, au début du IXe siècle, le rite en usage à la chapelle du Palais impérial.

L'église de Lyon était riche et possédait de vastes domaines dont M. Coville a essayé de dresser la liste. Elle avait sa juridiction propre, qui mettait souvent l'évêque en conflit avec le comte. Les rois burgundions ou mérovingiens se montrent, en général, favorables aux évêques, que leur charité rend très populaires.

La vie intellectuelle, encore assez active au Ve siècle, s'éteint peu à peu et devient presque nulle, mais Lyon reste un centre pour la copie des manuscrits, un *scriptorium* d'une réelle importance.

L'église lyonnaise a donné la vie à de nombreux et riches monastères tels que : l'Ile Barbe, Ainay, Saint-Rambert-en-Bugey, Savigny, etc.

Digitized by Google

Mais les invasions des Sarrazins et la conquête de la Burgundie par Charles Martel ruinèrent en partie l'église de Lyon.

Dans un dernier et court chapitre, M. Coville essaie de fixer quelques traits de l'histoire économique de Lyon, du Ve au IXe siècle. Il semble bien que Lyon ait encore conservé quelque temps sa prospérité industrielle et commerciale, mais l'état général de l'Empire, les guerres civiles, les pirateries des Sarrazins ruinèrent peu à peu tout ce que les premières invasions avaient laissé, et l'anarchie administrative de la décadence mérovingienne paralysa tous les efforts des princes.

Le livre de M. Coville met en plein relief l'action prépondérante de l'Eglise sur la vie lyonnaise, c'est chez les prélats qu'il faut chercher l'intelligence la plus claire, l'activité la plus suivie, la vie la plus réglée. Lyon s'achemine vers le type social qu'il gardera pendant les derniers siècles du moyen âge, une république ecclésiastique, gouvernée par l'archevêque-comte de Lyon.

G. DESDEVISES du DESERT.

Digitized by Google

LE MISSEL D'UN ABBÉ de la Chaise-Dieu

J'ai eu l'honneur de signaler, il y a deux ans, à la Société, un livre d'heures du diocèse de Clermont conservé à la bibliothèque de Valence. Voici un nouveau livre liturgique, conservé en Dauphiné, dans une bibliothèque privée, et concernant une abbaye d'Auvergne, la Chaise-Dieu.

Ce livre, a fait partie au XVIIIe siècle, de la biblothèque de Claude Antoine Louis, marquis de Champagne, dont on voit l'ex-libris collé sur le feuillet de garde. A une époque toute récente, il était en celle de M. Baudrier, l'auteur de la *Bibliographie Lyonnaise*, d'où il est passé par héritage en celle de M. de Terrebasse (Château de Terrebasse, à Ville-sous-Anjou, Isère). Sa splendide collection est actuellement entre les mains de sa petite-fille et gendre, M. et Mme Louis de Varax.

C'est un missel de 206 folios, suivant l'ancienne pagination, de 250 sur 185 millimètres, avec assez grandes marges, sans aucunes miniatures, même pour le canon ; quelques lettres ornées et tirées avec quelques encadrements de pages, de médiocre dessin. Les folios 1-5 manquent ; avec le 6e commence le calendrier : le folio 6 est déchiré sur toute la longueur et janvier est presque illisible. Des fêtes déterminent tout de suite la provenance. Au 24 avril, *Rotbertis abbaiis*, avec la mention *principalis ;* au 30 *hic cele brabitur oct. b. Rotberti*, avec l'indication *in cappis ;* au 18 août, *Dedicatio eulesie lase Dei a papa Urbano ;* au 19 octobre, *translatio sancti Rotberti*. On y trouve bien entendu toutes les fêtes arvernes, en février par exemple, l'inventuri de la tête de Julien, du corps de Ferréol (le jour est déchiré) ; Allyre et tous les autres, que faute de temps je n'ai pas relevé. Dans le canon au *Teigitur, cum albate nostro*, ajoute à *cum papa nostro et antute nostro*,

De par sa composition, ce livre était plutôt à l'usage des messes privées qu'à celui du chœur. Après le férial, viennent les messes votives de la Trinité, de la Croix, du Saint-Esprit, de la Vierge, la passion de Saint-Jean, les messes des cinq plaies, contre la mort subite, des sept joies de la Vierge, puis sans division, avec suite immédiate, le commun *Gloria*, plus un autre *Gloria* " farci ", le *Credo*, l'oraison de Saint-Ambroise *Summe sacerdos*, des préfaces, puis des folios avec notes, le début de 6 *Gloria*, de plusieurs *ete missa est*, des

Digitized by Google

préfaces ; ensuite des prières *Anima Xpi sanctifica me, Domine Jhesu Xpre, verbum patris,* une préface, le Canon de la messe, suivi de diverses pièces extra liturgiques, puis le sanctoral. Le manuscrit est du XV^e^ siècle, avec les fêtes caractéristiques (Sainte-Anne, la Fête-Dieu et les fêtes votives.

Sur le folio 12, début du férial (l'àvent), en bas des armoiries dans un encadrement de feuillages, devant la croix abatiale un écu, d'azur à la face d'or, chargée de 3 lions naissants de gueule, qu'un historien local est prié d'identifier.

S. de PONT-RÉAULX.

Actes de la Société des Amis de l'Université

Séance du 8 Janvier 1930. — La séance est ouverte à 20 h. 30, sous la présidence de M. le Docteur CANQUE, qui propose l'admission de dix membres nouveaux, et donne ensuite la parole à M. le Docteur CANY, pour une communication sur le peintre Paul Huet.

Docteur CANY

Le Peintre Paul Huet

Cette communication intéresse vivement l'auditoire ; les Amis de l'Université la trouveront intégralement reproduite dans ce numéro de la *Revue d'Auvergne*. Qu'il nous suffise de signaler ici que Paul Huet, de 1836 à 1861, donna plus de quarante tableaux, dessins, gravures, et consacrés à notre province, qu'il fut un des peintres de talent qui comprirent le mieux l'Auvergne. « Paul Huet révéla l'Auvergne aux Parisiens », telle fut la conclusion de M. le Docteur CANY.

M. le Docteur CANQUE donne la parole à M. DESFORGES.

M. DESFORGES

Deux Pierres Etranges

MM. DESFORGES et DÉSAYMARD sont d'intrépides chercheurs. Au cours de leurs randonnées, ils ont remarqué à la croisée du chemin des Rentières, au lieu dit « La Maison Blanche », un monument de forme bizarre ; sur l'indication de Mlle EYNARD, professeur à l'école normale d'institutrices, ils sont allés à Montrome, commune d'Ally, sur les plateaux nord de la Margeride, où ils ont trouvé sur le « coudert » du village un autre monument étrange. Les deux blocs

Digitized by Google

de pierre grossièrement taillés sont-ils des ébauches de croix ? sont-ils des stèles funéraires de l'époque mérovingienne. M. DESFORGES, qu'il faut louer de savoir se garder des conclusions prématurées, pose simplement la question.

M. DOUSSE

Henri Admirat

Pseudo-meurtrier de Robespierre et de Collot d'Herbois

C'est une véritable page d'histoire que nous donne ensuite M. DOUSSE, en nous faisant connaître la vie d'Henri Admirat, d'Auzolette, pseudo-meurtrier de Robespierre et de Collot d'Herbois. L'attentat d'Henri Admirat eut des conséquences assez sérieuses pour qu'on soit en droit de sontenir que le prestige de Robespierre fut atteint.

L'étude de M. DOUSSE, qui contient des documents des plus curieux, sera insérée dans la *Revue d'Auvergne*, ainsi que la communication de M. DESFORGES.

M. le Docteur CANQUE remercie les conférenciers qui nous ont fait bénéficier de leurs recherches et de leurs travaux.

MM. BRÉHIER, WALTZ, IMBERDIS, Maurice BUSSET, DÉSAYMARD, DEBIDOUR, font connaître leur point de vue sur les problèmes exposés.

M. FOURNIER adresse un appel en faveur des « Amis des Archives », nouveau groupe constitué pour aider à la conservation des archives de la région. (S'adresser à M. FOURNIER, archiviste départemental, secrétaire-trésorier du Groupe, Préfecture de Clermont-Ferrand.

La séance est levée à 22 heures.

Séance du 5 Février 1930. — C'est dans l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres que, très nombreux, les « Amis de l'Université », vinrent entendre M. ARBOS.

L'éminent professeur nous présenta un petit pays, un canton de la Haute-Auvergne, l'Artense.

Un historique précis, des descriptions pittoresques, des anecdotes savoureuses, donnèrent à la communication ce caractère d'aimable et savante causerie géographique que les auditeurs de M. ARBOS connaissent bien.

L'ARTENSE

Au nord-ouest du Cantal, le plateau de l'Artense est connu sous ce nom dès le XVIII^e^ siècle, et assez peu favorablement, comme un pays très pauvre « où les voyageurs doivent emporter leur fromage », de population rude, au caractère particulièrement violent.

Digitized by Google

Ce plateau est tout bossué d'une infinité de buttes, entre lesquelles s'étendent de petites cuvettes souvent marécageuses ; les buttes sont tantôt des montagnes de granit, que les anciens glaciers descendus du Cantal et des monts Dore ont usées et polies, tantôt des moraines que ces glaciers ont apportées. L'ensemble forme un des pays les plus originaux au point de vue paysage glaciaire.

Pendant tout le XIXe siècle, il a conservé son caractère particulier de pays boisé aux cultures pauvres : seigle, pommes de terre, sarrazin. Les gens émigrent comme ramoneurs, émouleurs, rétameurs, raccommodeurs de parapluies.

Aujourd'hui, si les buttes sont toujours boisées, les landes ont été défrichées, les cultures améliorées par l'apport de chaux, d'engrais chimiques ; les prairies drainées, fumées (scories). L'herbe gagne sur les cultures ; le bétail est plus nombreux, mieux nourri. On fabrique du Saint-Nectaire comme dans les monts Dore, ou des fourmes, comme dans le Cantal. L'émigration a évolué aussi ; les émigrants se font marchands de savon, de drap, de toile.

L'Artense tend à se fondre avec les pays voisins après avoir gardé longtemps son individualité en raison de sa pauvreté, qui disparaît.

* * *

M. ARBOS, très vivement applaudi, reçut les remerciements de M. le Docteur CANQUE, au nom de l'Assemblée, où nous avons pu relever la présence de Mmes CANQUE, ARBOS, AUBERT, DEBIDOUR, PERRIN, de MM. BRÉHIER, WALTZ, DÉSAYMARD, DEBIDOUR, GOUGENHEIM, Docteur LAFONT, BAUDIN, IMBERDIS, FOURNIER, DOUSSE, STAELING, GUILLAUME, etc...

Lundi 24 Février 1930

Conférence au Grand Amphithéâtre de la Faculté des Sciences

L'Indo-Chine

par M. Ch. ROBEQUAIN

L'analyse de cette conférence qui fut faite devant un amphithéâtre littéralement bondé, sera donnée dans le prochain numéro de la *Revue d'Auvergne.*

Séance du 5 Mars 1930. — M. le Docteur CANQUE présente un lot important de pièces d'archives, don de M. RICQ, à la Société « Les Amis de l'Université ».

Une commission composée de MM. FOURNIER, DOUSSE et IMBERDIS, est chargée de les examiner.

Digitized by Google

A signaler : une bulle papale, avec sceau de Innocent XI ; un registre de baptêmes ; une série d'édits relatifs à la pêche : 1564, 1599, 1607 : surtout une police en temps de peste, de 1587.

Communication de M. le Docteur CANQUE

Parmi les pièces d'archives remises en don à la Société par un de ses membres, M. RICQ, se trouvait un extrait des ordonnances du Comté de Bourgogne, Le manuscrit, identifié par M. FOURNIER, archiviste départemental, date de la fin du XVI^e^ siècle. Il groupe méthodiquement en chapitre les arrêts de la Cour judiciaire du Comté siégeant alors à Dôle. Le chapitre sur la police en temps de peste a retenu l'attention de la Société. M. DOUSSE signale l'effort déployé en ce temps en Auvergne et préface l'important commentaire du Docteur CANQUE sur les épidémies de peste depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

La peste est une des plus anciennes maladies du monde. Sa première citation date de la Genèse ; elle figure en effet dans l'Exode parmi les plaies d'Egypte. Thucidide, au V^e^ siècle avant l'ère chrétienne, a décrit la peste d'Athènes. Mais était-ce bien la peste ou un succédané ? M. WALTZ, dans une étude du texte grec a proposé une lecture qui apporte tout apaisement aux cliniciens modernes et restitue à la maladie ses attributs caractéristiques : fièvre et frissons, bubon, contagion aux animaux.

Nous ne suivrons pas le conférencier dans son historique des épidémies. De peste en peste, passant par celle de Justinien en 542 et celle de Constantin VIII (celui qui jouissait de l'aimable surnom de Copronyme), délaissant même la peste de 1270 qui fit périr Saint-Louis à Tunis, le Docteur CANQUE décrit la grande peste de 1348, la plus terrible que la planète ait connue et qui mit la race humaine à deux doigts de sa perte. On sait qu'il y eut en trois années 25 millions de décès en Europe et 30 millions en Asie, à peu près le tiers pour les uns, la moitié pour d'autres des habitants du monde.

« En mil trois cent quarante huit
De cent demeurait que huit ».

L'épouvante régna seule, et non les rois durant ce laps de temps. Les historiens en général ont le tort de ne pas intégrer davantage les grandes épidémies dans la texture des faits, mais cette fois ce fut un tel hiatus dans l'histoire du monde, qu'il n'est rien dans l'activité humaine qui ne s'en ressentit ni n'en resta influencé : lettres, arts, monuments. Les grandes cathédrales s'élèvent ou s'achèvent dans un rayonnement d'activité jamais égalé en architecture. Après la destruction massive des vivants, une gestation plus chaude de la race reproduit en les

Digitized by Google

renouvelant tous les fruits de l'esprit humain. On connait les grandes œuvres littéraires de cette époque, mais on peut insister avec le conférencier sur la floraison sculpturale et le culte des saints en Auvergne.

Les saints les plus populaires de la chrétienté ont reçu leur figuration statuaire au XIVe siècle. Ils datent donc vraiment de la grande peste. Saint-Sébastien vit son culte rajeunir : mort jadis sous le flectus du bourreau, on l'invoqua pour éloigner les flectus visibles de la peste. Saint-Antoine, le pieux solitaire, qui guérissait déjà du feu sacré, fut spécialisé contre le feu de la peste, on le trouve à la porte des plus humbles églises toujours méditant et suivi du cochon de son couvent. Saint-Adrien et d'autres saints locaux qui ont mal révélé leur histoire existent aussi, mais rien ne surpasse la faveur justifiée de Saint-Roch. Celui-ci est une véritable création française. Il est digne en tous points d'évoquer le symbole de la charité au cours des âges. On sait qu'il eut une vie historique, étant né à Montpellier en 1295 et qu'il allait en pélerinage à Rome quand il rencontra la peste sur son chemin. Au lieu de fuir comme chacun, il soigna les malades et suivit le chemin de l'épidémie jusqu'à ce qu'atteint lui-même par celle qu'il bravait, il fut enfin frappé près de Plaisance. Il se retira alors en un bois pour attendre son destin avec sérénité, mais son heure n'était pas venue : un chien lui apporta chaque jour un pain salutaire. C'est pourquoi Saint-Roch survit dans la mémoire des hommes, propageant, en même temps que la sienne, l'immense renommée du bon chien qui fut l'ami de l'homme.

Le Docteur CANQUE expose ensuite dans son détail, l'histoire des autres fléaux pestilensiels. Il termine en montrant comment l'époque moderne, grâce au sérum, se préserve et se garde de la plus terrible maladie qui fut au monde.

Le prochain numéro paraîtra sous quinzaine.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Avril-Mai 1930 Tome 44 — N° 2

EXCHANGE
FEB 23 1931

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 234 de la collection)

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis

1930

Digitized by Google

SOMMAIRE

L'Histoire de l'Art Régional à la Faculté des Lettres (L. BRÉHIER) 33-39
Note sur la Cathédrale d'Etienne II (H. DU RANQUET) 40-41
Date de l'ouverture des Carrières d'Andésite en Basse-Auvergne (H. et E. DU RANQUET) 42-48
Le Fossé de Cunlhat : Etude morphologique (Lucien GACHON)... 49-54
Actes de la Société des Amis de l'Université 55-56

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr CANQUE.

Vice-Présidents : MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.

Secrétaire Général : M. SENÈZE.

Trésorier : M. GUILLAUME.

Membres du Conseil : Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.

Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne*.

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. — Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

L'histoire de l'Art Régional

à la Faculté des Lettres

Dans le courant de l'année 1929 deux candidats ont présenté à la Faculté des Lettres des mémoires, en vue d'obtenir le diplôme d'études supérieures, sur des questions qui intéressent le développement artistique de l'Auvergne au Moyen âge. On sait quelle est la valeur probatoire de cette épreuve, qui suit généralement la licence et permet de prendre part au concours d'agrégation, mais est accessible à quiconque et sans qu'aucun grade antérieur soit exigé. Elle consiste dans la présentation à la Faculté d'un mémoire manuscrit, mais sur une question originale, si restreinte soit-elle ; quelques questions accessoires toujours en rapport avec le sujet du mémoire sont en outre indiquées d'avance. C'est là le premier travail scientifique de l'étudiant, qui lui fournit l'occasion de faire des recherches personnelles et de manifester ses aptitudes.

Aussi les Facultés attachent-elles la plus grande importance à cette épreuve qui oriente souvent une carrière. Il arrive même que des mémoires de ce genre deviennent plus tard des thèses de doctorat. Les sujets sont choisis à la suite d'un accord entre les professeurs et les étudiants et l'on s'efforce de tirer parti des ressources régionales qui permettent de tenter une étude originale. Les directeurs de nos Archives Départementales ont vu souvent venir à eux des auteurs de mémoires historiques, qui ont toujours eu d'ailleurs à se louer de leur accueil bienveillant et de leurs conseils éclairés. Beaucoup de mémoires relatifs l'histoire de l'Auvergne ont été ainsi composés et quelques-uns ont été publiés dans cette revue même.

Les questions d'histoire de l'art en revanche avaient jusqu'ici peu attiré les candidats, en grande partie, il faut le dire, à cause des difficultés matérielles qu'elles présentent. Le premier mémoire de ce genre avait été en 1923 l'étude très remarquable de M. Jean Vissouze sur l'église d'Ennezat. Ce travail a été publié (l'église de Saint-Victor et de Sainte-Couronne d'Ennezat. Clermont 1924), et constitue l'une des rares monographies qui aient été écrites sur nos églises d'Auvergne, pourtant si intéressantes. Du moins l'exemple donné par M. Vissouze a été suivi l'an dernier par deux candidats.

Digitized by Google

M. l'abbé Delawarde, professeur à l'école des Missionnaires de Cellule et actuellement vicaire d'une paroisse de Fort-de-France à La Martinique, a présenté à la Faculté un mémoire sur l'église de Saint-Myon, qui n'avait jamais été étudiée jusqu'ici, malgré le grand intérêt qu'elle présente. Cette église fait partie comme celle d'Artonne, sa voisine, du groupe d'édifices à déambulatoire et chapelles rayonnantes, qui est assez compact dans la Limagne au nord de Clermont et se prolonge dans le Bourbonnais. Elle représente un des exemplaires les plus petits et les plus simples de cette classe d'églises qui caractérise l'art roman auvergnat.

ÉGLISE DE SAINT-MYON

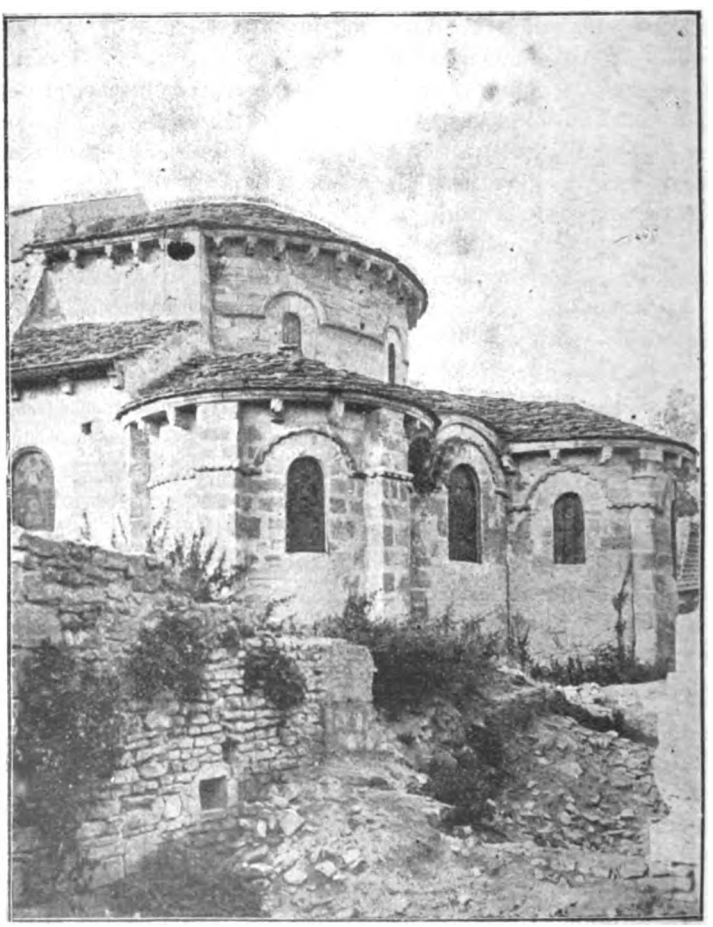

CHEVET *(Cl. L. Bréhier)*

Digitized by Google

Grâce à ses recherches historiques, M. l'abbé Delawarde a réussi à fixer quelques points intéressants. L'Eglise fondée pour abriter les reliques de saint Médulphe (saint Myon) existait déjà au XI^e siècle, puisque Guillaume père d'Amblard de Montespedon, deuxième abbé du chapitre d'Artonne y fut enterré. Or le chapitre d'Artonne fut fondé en 1048 et son deuxième abbé est cité dans la charte reproduite dans la Galléa Christiana (II, 397 C) parmi les fondateurs. L'église de Saint-Myon qui dépendait d'abord de l'abbaye de Menat fut cédée au chapitre d'Artonne en 1175, date qui résulte du cartulaire d'Artonne qui se trouve aux Archives Départementales. Au même dépôt M. l'abbé Delawarde a trouvé des renseignements intéressants dans les diverses visites épiscopales des XVII^e et XVIII^e siècles qui signalent l'état de délabrement où se trouvait alors l'édifice. Il résulte de ces documents et notamment d'une visite de Massillon en 1730 que le chœur seul et une partie de la nef étaient voûtés. Les premières travées de la nef voûtées aujourd'hui étaient alors couvertes en charpente. Au contraire dans la visite de François de Bonal en 1785 il n'est plus question de charpente. Comme il n'y a aucun indice que la voûte ait été exécutée au XIX^e siècle, M. l'abbé Delawarde suppose avec raison que ce travail doit se placer entre 1730 et 1785. C'est là un résultat intéressant.

L'étude de l'architecture de l'édifice et de son ornementation très sobre forme le corps principal du travail. Les problèmes compliqués que présentent les dispositions actuelles ont été indiqués clairement, sinon résolus toujours d'une manière satisfaisante. Les deux époques de construction de la nef et de ses bas-côtés frappent l'œil le moins averti. Un arc doubleau en tiers-point jeté en travers de la nef les sépare. Dans les trois premières travées règnent les arcs brisés et les voûtes en quart de cercle des collatéraux : c'est la partie voûtée au XVIII^e siècle. La quatrième et la cinquième travée, ainsi que le chœur et le sanctuaire forment la partie ancienne. C'est le domaine exclusif de l'arc en plein cintre. Le berceau qui couvre la nef est appuyé à l'entrée du chœur par un nouvel arc doubleau. Les bas-côtés sont couverts de voûtes d'arêtes continues sans séparation d'arcs doubleaux et tournent autour du sanctuaire. C'est là une disposition très archaïque. D'autre part ces voûtes ne contrebutent pas le berceau central et sont couvertes à l'extérieur de toits en appentis, laissant ainsi la place pour des tribunes qui, d'après M. Delawarde ont dû exister autrefois. Il a constaté l'existence d'une archivolte aujourd'hui bouchée et qu'on aperçoit au dessus des combles des bas-côtés.

Nous ne pouvons donner ici qu'une idée sommaire de cette monographie dont l'auteur a étudié avec le plus grand soin tout ce qui concerne ce curieux édifice, dont la Commission des Monuments Historiques est en train de réparer le chœur. M. Delawarde a fait des observations intéressantes sur les matériaux de construction qui proviennent

Digitized by Google

des carrières de la région (calcaires, gneiss, granit, arkose et les loses en grès calcaire qui proviennent de Chaptuzat et donnent aux toitures un aspect un peu rude qui n'est pas sans caractère). Il a étudié le plan du sanctuaire avec ses trois chapelles rayonnantes ornées sommairement

ÉGLISE DE SAINT-MYON

CHAPITEAU DU SANCTUAIRE *(Cl. L. Bréhier)*

à l'extérieur d'un gros cordon de billettes, ainsi que la sculpture assez pauvre des chapiteaux dont plusieurs cependant, aux colonnes du rond-point sont historiés de sujets assez curieux. Il a décrit enfin les deux portails, celui de la façade méridionale surmonté d'un linteau triangulaire

Digitized by Google

timbré d'une simple croix fleuronnée et ouvert sous une double archivolte dont quatre colonnettes aux chapiteaux plus délicatements sculptés reçoivent les retombées, et le portail ouest, à l'arc polylobé comme celui du portail de Saint-Cerneuf de Billom, et qui est d'époque gothique.

Par ce travail très sérieux et qui fera plus tard sans doute l'objet d'une publication, M. l'abbé Delawarde a montré que l'église de Saint-Myon, dont nul ne s'était occupé jusqu'ici, méritait mieux que cette indifférence.

C'est une question d'une portée plus générale qui est examinée dans le mémoire, présenté à la Faculté par M. Thouvenin, licencié d'histoire, et portant le titre de *Recherches sur le style gothique méridional dans la région de Clermont.* On n'ignore pas que par sa conception architectural et son ornementation la cathédrale de Clermont, fondée en 1248, représente l'importation en Auvergne de l'art gothique qui s'épanouissait alors en Champagne, en Picardie et dans l'Ile-de-France. Au contraire l'église de Montferrand, nef unique et large par rapport à sa hauteur, flanquée de chapelles latérales ouvertes entre les contreforts qui contrebutent directement les croisées d'ogives sans l'intermédiaire d'arcs-boutants, se rattache à l'architecture gothique du Midi, née à Toulouse, comme l'a démontré M. Raymond Rey dans son instructive monographie (*La cathédrale de Toulouse,* Collection des Petites Monographies 1929) et dont le chef-d'œuvre est la puissante cathédrale d'Albi.

L'Auvergne, province frontière entre le nord et le midi, méridionale par sa langue et son histoire, mais ouverte largement aux courants du nord par sa configuration géographique et par sa réunion presque totale au domaine capétien en 1213, a été l'un des théâtres du conflit entre les deux écoles d'art qui se sont heurtées sur son territoire. De là l'intérêt du sujet choisi par M. Thouvenin qui s'est proposé d'étudier le développement des édifices gothiques de style méridional en Basse-Auvergne et de préciser le tracé de la frontière géographique qui sépare le domaine de ce style et celui de l'art gothique septentrional.

Au cours de la soutenance la Faculté a pu reprocher à l'auteur du mémoire une certaine exubérance, un luxe trop grand de preuves qui constituaient par là de véritables digressions, mais ce sont là des défauts de jeunesse presque inévitables chez ceux qui se passionnent pour le sujet qu'ils ont choisi et qui n'ont pas encore le sens des proportions et de la mesure que l'expérience ne tarde pas à leur donner. Aussi, en tenant compte de l'effort considérable, des études poussées assez loin et des qualités réelles d'observation personnelle que représente ce travail, la Faculté, lui a attribué la mention très honorable.

Ce mémoire sera certainement repris et publié un jour : aussi ne voulons-nous qu'en indiquer les grandes lignes et les résultats essentiels.

Digitized by Google

L'enquête de l'auteur a porté spécialement sur la Basse-Auvergne, mais il a fait avec raison quelques incursions en Haute-Auvergne et dans les provinces voisines afin de mieux situer le groupe des églises qu'il a étudiées. Les observations qu'il a recueillies lui ont permis de dresser des cartes très claires qui donnent à son travail une grande valeur, ainsi qu'un certain nombre de dessins exécutés sur les monuments.

Il a été frappé du fait que l'école romane d'Auvergne a disparu, à quelques exceptions près à la fin du XII^e siècle devant l'invasion du style gothique. Mais, bien qu'il ait produit en Auvergne de véritables chefs-d'œuvre, le style gothique du nord a toujours fait l'effet d'un élément étranger. En vertu même de ses traditions artistiques l'Auvergne lui a toujours préféré le style gothique du Midi. Sur 85 églises gothiques étudiées par lui en Basse-Auvergne M. Thouvenin en a trouvé 40 à nef unique et de style méridional, et il faut tenir compte de celles qui ont été détruites comme Saint-Martin-de-Blesle (XIV^e siècle) dont il reste encore le clocher et les naissances des voûtes de la nef. Ces églises, relativement rares dans la Limagne, forment un groupe compact dans la vallée de la Dore, la partie orientale du Livradois, la région de Thiers et qui se prolonge dans la plaine du Forez et le Velay.

Une carte des églises romanes de Basse-Auvergne à nef dépourvue de bas-côtés (52 sur 123 églises romanes) montre la prédilection de l'Auvergne pour ce plan archaïque d'églises, dont la proportion est encore plus forte dans le Velay (59 sur 88 d'après le bel ouvrage de M. Thiollier sur l'Architecture romane en Velay).

Parmi les autres cartes que M. Thouvenin a dressées, une des plus intéressantes est celle de la frontière septentrionale du style gothique du Midi qui s'avance jusqu'en Saintonge, Angoumois, Aunis, Périgord, traverse ensuite le Limousin, la Marche et la Basse-Auvergne pour redescendre dans la vallée du Rhône jusqu'à Viviers et Grignan.

Enfin le mémoire consacre quelques chapitres aux spécimens les plus remarquables du gothique méridional en Basse-Auvergne. C'est d'abord à Clermont l'église des Jacobins (visitation actuelle) fondée vers 1219 et dont il ne reste plus que le chœur et trois travées. La nef proprement dite paraît avoir été couverte en charpente et a été démolie. M. Thouvenin a bien mis en lumière l'intérêt que présente ce monument vénérable qui se trouve être à la fois la première église gothique construite à Clermont et l'un des plus anciens spécimens de gothique méridional, dont le prototype est la large nef de la cathédrale de Toulouse construite par le comte Raimond VI de 1211 à 1213.

L'action des ordres mendiants, franciscains et dominicains, sur la diffusion de ce nouveau type est réelle sans être exclusive. A Clermont

Digitized by Google

les Cordeliers construisent entre 1273 et 1284 leur grande église qu'on a eu le bon esprit de conserver au milieu des bâtiments de la Préfecture et qu'on a aménagés pour en faire le dépôt des Archives. Bien que construite en arkose (probablement parce qu'on a tiré parti de l'ancien château donné aux Cordeliers par Guy de La Tour) cet édifice n'est pas d'un style aussi retardataire qu'on l'a soutenu. Il représente le gothique du Midi avec ses archaïsmes (corniche à modillons de l'extérieur) mais les tailloirs octogonaux des colonnettes engagé s dans ses piliers, ainsi que leurs bases ont des profils très voisins de ceux que l'on trouve à la cathédrale.

La persistance du style gothique méridional en Basse-Auvergne au XIVe et au XVe siècles s'est manifestée à Clermont par l'élévation de l'église des Carmes (commencée en 1329 et achevée seulement en 1472), de celle de Montferrand, exemplaire le plus pur du type méridional (commencée par le chœur sous Philippe le Bel et achevée entre 1500 et 1527, date de sa consécration que M. Thouvenin a retrouvée sur les registres consulaires de Montferrand), à Riom par la construction de l'église du Marthuret et de celle des Cordeliers (transformée aujourd'hui en maison centrale de détention).

M. Thouvenin a consacré une notice historique et archéologique à chacune de ces églises.

Des mémoires comme ceux que je viens d'analyser sont la meilleure réponse aux souhaits légitimes de ceux qui désirent voir nos Universités s'adapter à leur cadre régional. La Faculté des Lettres de Clermont reste fidèle à sa mission primordiale, qui est de former de jeunes esprits aux méthodes scientifiques, mais elle encourage volontiers ses élèves à appliquer ces méthodes aux études régionales. Sans posséder les ressources dont disposent des Universités plus fortunées, elle n'en a pas moins fait beaucoup dans ce sens et elle demande que tout au moins un encouragement moral vienne reconnaître ses efforts.

Louis BREHIER.

Digitized by Google

NOTE

sur la Cathédrale d'Etienne II

Jusqu'ici sur la Cathédrale, consacrée à Clermont, en Auvergne, en 946, par l'évêque Etienne II, nous ne savons que bien peu de chose, Par les fouilles de l'architecte Mallay et les miennes, nous en connaissons le plan et, nous dit Helgau, moine de Fleury-sur-Loire au commencement du XI^e^ siècle, son chevet était remarquable pour l'époque, *miro opere*, et c'est tout. Sur la vie intime de cet édifice nous sommes absolument ignorants.

Sachant combien vous êtes curieux du passé de nos vieux monuments, j'ai pensé vous être agréable en mettant en lumière deux faits précis pouvant servir de jalons à qui voudrait écrire l'histoire de cette Cathédrale d'Etienne II. L'un est déjà connu de vous, l'autre est ignoré de tous, sauf de mon confrère et ami, l'architecte, M. Jarrier et de moi.

Le premier de ces faits est l'existence dans la crypte, découverte par moi, en 1908, sous le chœur de la Cathédrale actuelle, de peintures à la détrempe datant de la fin du XII^e^ siècle ou des toutes premières années du XIII^e^, date certifiée par la coiffure des femmes y figurant et qui est celle de l'époque de Philippe-Auguste. Ces peintures, représentant la Prédication sur la montagne et la Multiplication des pains, sont dans le couloir contournant la pièce principale de la crypte, couloir, entre parenthèse, qui, comme je l'ai établi (1), date du règne de Charlemagne et est, par conséquent, le plus ancien déambulatoire connu. La présence là de cette coiffure nous prouve qu'au commencement du XIII^e^ siècle cette crypte antique était encore livrée au culte et qu'on s'occupait à l'orner. Si aux dernières années du XII^e^ ou au premier début du XIII^e^ siècle on s'ingéniait à décorer cette crypte, devenue dépendance de l'église d'Etienne II élevée postérieurement sur elle, c'est qu'à ce moment on ne songeait nullement à remplacer cette Cathédrale regardée alors comme solide et suffisante.

Solide, robuste et suffisante elle était, en effet, réputée comme telle, cette Cathédrale d'Etienne II, puisqu'à cette époque, où une mode nouvelle de construction régnait déjà au nord de la Loire, il

(1) *Volume du Congrès archéologique*. Session tenue à Clermont-Ferrand en 1924, p. 8 et 9.

Digitized by Google

n'était nullement question de construire, pour la remplacer, un édifice dans le nouveau style, mais, au contraire, on cherchait à la rajeunir, à lui donner une robe extérieure plus conforme au goût du jour. Nous affirmant cette préoccupation, existent, sous les ébrasements externes du portail septentrional de la Cathédrale actuelle, les ébrasements en pierre blanche, probablement calcaire de Chaptuzat, d'une porte gothique qui avait été établie à l'extrémité du croisillon nord de l'église du Xe siècle. La présence là de cette porte, en gothique primitif, est le second fait sur lequel je tiens à attirer votre attention.

Ces ébrasements en matériaux blancs n'ont encore été signalés par personne, et pour cause. Ils ont été découverts par M. Jarrier et moi lors d'un sondage exécuté par nous au fond de deux des petits arcs en tiers point tapissant aujourd'hui le rez-de-chaussée des ébrasements actuels, en lave, du portail septentrional. Notre stupéfaction fut grande, alors, de trouver derrière la pierre de Volvic toute une ordonnance en calcaire, composée d'une série de petits arcs trilobés appliqués au mur et encadré chacun d'un gros boudin. Nous avions là, à n'en pas douter, la mise en œuvre d'un projet de transformation de la Cathédrale d'Etienne II. Cette transformation ne fut probablement pas poussée bien loin, puisque nous n'en trouvons trace nulle part ailleurs dans le monument et que la face occidentale, sur la rue des Gras, que plusieurs d'entre vous ont pu voir comme moi, resta intacte avec tous ses caractères du Xe siècle. L'évêque Hugues de la Tour, en 1248, en revenant de Paris après la dédicace de la Sainte-Chapelle, dont il avait été témoin, apportait des idées de grandeur auxquelles ne répondait plus la vieille cathédrale et jetait les fondations d'un nouvel édifice plus vaste, plus clair et mieux aéré.

L'existence de ce portail en calcaire blanc, sous l'actuel en lave sombre de Volvic, m'a paru digne de vous être signalée, car il touche à la vie même de la cathédrale du Xe siècle. Concurrement avec les peintures faites alors dans la crypte du VIIIe siècle elle prouve, jusqu'à l'évidence, qu'au commencement du XIIIe siècle, loin de songer à détruire cette Cathédrale romane, on s'efforçait à la mettre à la mode du jour. Bien mieux, elle vient corroborer cette opinion de Mallay : la pierre de Volvic, comme matériau d'appareil n'a été utilisée qu'à partir du XIIIe siècle. Avant cette époque on ne la rencontre dans aucun monument, mais dès ce moment son emploi devient commun.

Pourquoi ce changement subit ? C'est une question qui vient immédiatement à l'esprit de tout visiteur de l'Auvergne et de ses monuments et à laquelle il n'a encore été apporté aucune réponse. Le motif de ce changement nous allons tâcher de l'exposer dans une note spéciale.

H. DU RANQUET.

Digitized by Google

Date de l'ouverture des Carrières d'Andésite en Basse-Auvergne

A différentes reprises les deux Mallay, père et fils longtemps, l'un après l'autre, architectes diocésains de Clermont, affirmèrent que l'emploi de la « pierre de Volvic » autrement dit de l'Andésite (1), roche volcanique se rapprochant du basalte, mais moins dure et moins cassante que lui, n'avait commencé dans nos constructions de Basse-Auvergne que dans le courant du XIII^e^ siècle, à l'époque où l'art de l'Ile-de-France venait supplanter chez nous les procédés des architectes romans.

Une étude poursuivie pendant cinquante années n'a pas permis au plus âgé d'entre nous de prendre cette théorie en défaut. Aussi, après avoir longtemps cru à un effet de la brillante imagination de ses auteurs, a-t-il fini par admettre son exactitude. Il restait à expliquer pourquoi cette lave fit une subite apparition dans les monuments auvergnats, entraînant la disparition des anciens matériaux (arkos, calcaires et grès) partout où nos maîtres d'œuvre eurent à leur disposition de la lave exploitable et utilisable, c'est-à-dire en masse compacte et à grain assez fin. Il existe cependant des coulées volcaniques remplissant ces deux conditions majeures, tel les basaltes de

(1) L'Andésite est une lave volcanique de même structure que les Basaltes et les Trachytes, mais de laquelle le Péridot est toujours et en ième ment absent. Si son refroidissement a été rapide, elle s'offre sous la forme de grands cristaux (phénocristaux) noyés dans une pâte vitreuse ; si, au contraire, sa température a décru lentement, sa cristallisation est ténue (microlite). De là, sa composition chimique et minéralogique restant la même, elle varie de structure avec les conditions de son refroidissement. Elle est compacte si elle a refroidi rapidement, ou bulbeuse à divers degrés suivant les conditions de ce refroidissement. Cela explique les différences observées dans la qualité de l'Andésite. Dans le dernier as elle peut constituer une pierre absolument impropre à la taille, tandis quec ədans le premier elle forme une pierre de première qualité et très résistante, car étant absolument réfractaire aux acides, elle est inattaquable aux agents atmosphériques : telle l'Andésite, crachée par le volcan de la Nugère, dite « pierre de Volvic » et qui a généralement servi dans nos constructions à partir de l'époque gothique.

Que notre ami M. Paul Gautier, le savant conservateur du Musée d'Histoir Naturelle de notre ville, veuille bien trouver ici nos remerciements bien sincères pour les renseignements circonstanciés qu'il nous a donnés sur cette roche.

Digitized by Google

Saint-Jacques, dans les faubourgs de Clermont, qui n'ont pu et ne peuvent encore être exploités à cause de leur dureté qui émousse les aciers les mieux trempés. Roland eut pu y briser Durandal.

Le remarquable ouvrage de M. Auguste Bouchayer (1) sur « Les Chartreux, maîtres de forges » vient, grâce aux précisions qu'il apporte, éclairer ce sujet d'un jour nouveau.

* * *

Il est de fait que jusqu'au début du XIII^e^ siècle, les maîtres d'œuvre auvergnats semblèrent ignorer l'existence des laves qu'ils foulaient chaque jour. Les « ymagiers » eux-mêmes préférèrent sculpter l'arkose au grain grossier plutôt qu'utiliser l'Andésite dont leurs successeurs des XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ et surtout XVI^e^ siècles, tirèrent une décoration si fine dont la cathédrale de Clermont et les hôtels de bourgeois de Riom et de Montferrand offrent de si beaux exemples. L'église de Volvic toute proche qu'elle est des célèbres carrières, fut bâtie en arkose. Pourquoi cette méconnaissance, ce mépris d'une matière dont on tira plus tard de si belles œuvres ? Pourquoi s'être ainsi attaché à l'arkose trop grossier pour permettre leur réalisation ? Ce ne peut être ignorance puisque partout sur les flancs des Puys la lave affleurait le sol. Serait-ce impuissance ?

Sans l'avoir cherché, M. Bouchayer nous apporte la réponse. Mais il nous faudra, et nous nous en excusons, visiter un domaine où n'a guère pénétré notre Société : celui des maîtres de forges. Car pour dégager la réponse aux questions que nous posons, il nous faut étudier la matière dont les outils, brettures (2) et ciseaux, des ouvriers, tailleurs de pierre et carriers de l'époque romane.

Des *ferrières* qui parsemaient la France au Moyen âge, on tirait un oxyde de fer très pur, provenant d'une lente action de l'atmosphère, pluie, gel et sécheresse, sur les roches contenant du minerai. Cet oxyde de fer fusible à basse température et pour cela dénommé « Mine douce » fut seul employé jusqu'à la fin du XII^e^ siècle dans les nombreuses forges, farges, faverges ou fauries de France. Notre minette phosphorée de Lorraine n'est utilisable que depuis trop peu de temps pour que nous puissions nous étonner de cette servitude. En plus de sa grande pureté qui, parfois, portait le métal à l'état natif, la mine douce était assez tendre, donc facilement attaquable à la main, condition indispensable, car l'exploitation à ciel ouvert n'était pas toujours possible

(1) Auguste Bouchayer : Les Chartreux, Maitres de Forges, ouvrage remarquablement édité par Didier et Richard à Grenoble, 1929.

(2) Bretture est la laye de nos jours. Voir Viollet le Duc dans son *Dictionnaire d'Architecture* au mot *Bretture*.

Digitized by Google

et on juge du travail que devait être le cheminement des galeries souterraines.

Ce minerai empilé dans le fourneau par couches alternées avec du charbon de bois donnait au bas du fourneau « le faivre », non une coulée de *fonte* comme actuellement, mais une masse de *fer* mou. Et nous sommes ici au cœur du problème qui nous intéresse. Nos modernes maîtres de forges obtiennent le fer par un procédé inverse. C'est en décarburant la fonte de coulée qu'ils obtiennent d'abord l'acier et en poussant cette décarburation plus loin, le fer.

A l'époque où nous nous plaçons, antérieurement aux dernières années du XII^e^ siècle, le premier produit, le plus commun, par conséquent le moins cher, était donc le fer, comme l'est la fonte de nos jours. Par contre pour avoir l'acier il était nécessaire d'obtenir un alliage de fer et de carbone en carburant le fer pur qu'on avait obtenu. Cette cémentation peut, lorsqu'on part d'éléments très purs, comme c'était le cas, avoir lieu vers 800 degrés, température relativement basse, accessible aux moyens primitifs dont on disposait alors. C'est de cette façon que depuis au moins l'époque romaine s'obtenait l'acier. C'est de cette même façon qu'on le produisait au XI^e^ siècle en Dauphiné, dans les épéeries de Rives et de Vienne, suivant un procédé du reste encore inconnu.

Dès lors on comprend que l'acier qui nécessitait une double fabrication, fut cher. Sa production demandait en plus une habileté particulière, un tour de main spécial, car une carburation trop poussée donnait de la fonte, métal impropre à la forge, donc inutilisable à cette époque. Rien d'étonnant que dans de telles conditions, encore compliquées de la question des eaux propres à la trempe, cette fabrication ait été l'apanage d'un petit nombre de régions. L'acier, par conséquent rare, était forcément cher.

Rare et cher l'acier n'était donc pas d'un usage courant. Il était réservé à des objets demandant une résistance toute particulière et qu'on n'hésitait pas alors à payer à leur juste prix : les armes et seulement les principales. Au début du XII^e^ siècle, la Chanson de Roland (1) nous fait savoir que les épées et heaumes sont en acier (2) et aussi probablement le fer de la lance (3), « l'espiet », auquel nous voyons rompre

---

(1) Joseph Bédier : *La Chanson de Roland.*

(2) Chanson de Roland : Cruissent osbercs e ce helmes d'acer (vers 2540)
Al brant d'acer l'en tranchet V des laz (vers 3134)
Del brant d'acer la mure li prosentet (vers 3918)
Fierent e caplent sur cez helmes d'acer (vers 3988)

(3) Chanson de Roland, vers 998, il est dit : « *espiez valentineis* » épées de *Valence*. Cf, Valence et Vienne en Provence étaient des centres d'aciéries (A. Bouchayer : op. cit.).

Digitized by Google

et traverser les mailles métalliques des hauberts dans une frise de la cathédrale d'Angoulême, terminée en 1228. Pour ce dernier vêtement aucune indication, en tout cas la lance et l'épée brisent ses mailles (1) (peut-être la tréfilerie d'acier n'existait-elle pas encore), le bouclier est encore en bois et en cuir (2), pour le mors « li freint » et les étriers aucune donnée. En n'apportant de précision que pour les épées et les heaumes il semble que le vieux Téroulde ait tenu à affirmer et à mettre en valeur leur qualité, encore qu'il paraisse que l'acier des épées dominait de beaucoup celui des heaumes, puisqu'il le tranche assez facilement (3).

Téroulde nous indique seulement deux centres d'aciéries : Sarragosse en Espagne (4), Vienne et Valence en Provence (5), cela confirme ce que nous venons de dire sur la rareté de l'acier. Songerait-on aujourd'hui, où l'acier est de fabrication commune, à spécifier son origine ?

De cette rareté de l'acier et, par conséquent, de son prix élevé, nous voyons une autre preuve dans le fait que c'est en Provence, dans les forges cartusiennes, que Saint Bernard va, en 1146, chercher les armes nécessaires à l'équipement des armées de la nouvelle croisade. C'est encore à proximité de la Chartreuse que s'installent les guerriers de Terre-Sainte, les-Templiers. « Que viennent-ils chercher, écrit M. Bouchayer, si ce n'est les épées du Viennois » (6). A notre tour nous poserons les questions suivantes : Pourquoi tant de monde va-t-il demander des armes à la Provence, si leur fabrication avait été commune ? et pourquoi cette fabrication n'aurait elle pas été commune si l'acier avait été un métal abondant ? Pourquoi au XI^e^ siècle la Provence, si elle l'avait produit en abondance, l'aurait elle gardé pour elle, alors qu'au XIII^e^ siècle elle en fera un très important commerce ?

Logiquement, de la rareté, de la cherté et de l'utilisation très spéciale de l'acier, il résulte que, plus que probablement presque certainement, il n'était pas employé à la fabrication des outils et surtout des outils vulgaires comme ceux des tailleurs de pierre, outils épais, lourds, sujets à se briser fréquemment ou à être perdus parmi les éclats et la poussière des matériaux travaillés et pour lesquels, par conséquent, on ne pouvait payer le prix d'une matière de luxe.

Les outils des tailleurs de pierre étaient donc en fer, probablement en fer trempé, car la trempe, connue de toute antiquité, avait pour

(1) Chanson de Roland : vers 1329, 3387, etc.
(2) Chanson de Roland : vers 1583.
(3) Chanson de Roland : vers 3927, 3603, etc.
(4) Chanson de Roland : vers 996.
(5) Chanson de Roland : vers 3916 « helme de Provence » ; vers 997 « espiées de l'acer vianeis » ; vers 998 « espiez valentineis ».
(6) Auguste Bouchayer : op. cit. p. 45.

Digitized by Google

effet de durcir le métal qui lui était soumis ; mais la matière première, le fer, n'en restait pas moins commune et d'un prix relativement bas, obtenue sur tout le territoire de la France dans des forges innombrables, et à un prix d'autant moins élevé que le fer était alors produit dans le premier stade de la sidérurgie.

Ces conditions étant données, il est facilement compréhensible qu'on n'ait pu alors s'attaquer à l'andésite trop dure, sur laquelle ciseaux, taillants et brettures ne pouvaient que s'émousser sans résultat.

Mais toute la science des forges allait être renouvelée. Les Chartreux, devenus puissants maîres de forges et naturellement portés aux spéculations de l'esprit, allaient jeter les bases de la sidérurgie moderne. Le processus de fabrication ne serait plus fer puis acier, mais fonte, acier et fer : l'acier s'obtenant directement de la fonte par une opération moins poussée que celle nécessaire pour avoir le fer.

Cette révolution, mère de l'industrie métallurgique, eut lieu en Dauphiné dans les dernières années du XII[e] siècle.

Désormais il devenait possible de se servir de minerais autres que l'oxyde de fer, autres que la «mine douce». Il ne s'agit plus de carburer le fer, opération fort délicate, mais au contraire de le décarburer. Par conséquent loin d'éviter cette carburation, on la recherche. Les petits fourneaux chauffés avec des matériaux de choix pour produire la pénétration mécanique du carbone dans le fer, deviennent inutiles ; on va construire d'immenses fours. La fonte liquide coulera en masses abondantes, si considérables que dès 1339 Humbert II de Savoie prend des mesures énergiques pour enrayer le déboisement causé par les fourneaux « qui sont des abîmes de forêts, des gouffres voraces de bois »(1) Dans de petits fours on l'affinera et de puissantes soufflerie lui incorporeront l'air nécessaire à sa décarburation. Ce soufffe énorme, que l'homme était incapable d'obtenir de lui-même, les Chartreux l'arrachèrent aux torrents, dont ils précipitèrent les eaux en chutes verticales dans des tuyaux solides, suivant l'actuel procédé de nos turbines hydromotrices. L'air refoulé par les colonnes d'eau, recueilli par une puissante tuyère, était insufflé dans les fours. Ainsi par la « trompe d'eau » la métallurgie moderne était créée.

Il semble que cela se passa peu de temps après 1170, année où les Chartreux obtiennent les concessions de terres et de forêts nécessaires à la fondation de la Chartreuse de Saint-Hugon, près d'Allevard. Ce lieu était riche en minerai de fer carbonaté chargé de manganèse. L'oxyde naturel, si longtemps recherché dans son état le plus pur ne convenait plus. Ce n'était plus du fer qu'il fallait, mais de la fonte

(1) Auguste Bouchayer : op. cit. p. 9.

Digitized by Google

propre à faire de l'acier. Et les Chartreux bientôt creusent et exploitent les mines d'Allevard et en transportent par eau le minerai jusqu'à Voreppe, d'où il est dirigé sur les forges.

Cette plus grande facilité dans l'utilisation des minerais devait tout naturellement entraîner l'expansion du nouveau système de forges. C'est ce qui se passa sous le gouvernement de Jancelyn, prieur général de 1180 à 1238.

En 1240 l'acier est devenu marchandise courante. Nous en voyons la preuve dans le fait que le Dauphiné ne l'exporte plus seulement sous forme d'objets finis (épées, heaumes), mais aussi à l'état brut, en barres (1). Et en 1288 une charte de Bressieux fait connaître que la fonte moulée était d'usage assez courant pour qu'on en fabriquât le *cacabus*, la cocotte de fonte de nos cuisinières (2). « Dès le début du XIII^e^ siècle, écrit M. Bouchayer, la situation est exactement la même que de nos jours » (3).

Cette révolution de l'industrie métallurgique entraîna, à notre avis, celle des outils de nos tailleurs de pierre. D'après les dates que nous venons de rappeler, l'acier dut apparaître dans leur outillage sous le prieurat du R. P. Jancelyn, entre 1180 et 1238.

Or, c'est précisément à ce moment que les maîtres d'œuvre auvergnats substituent l'Andésite aux matériaux moins durs ; c'est à ce moment qu'en Basse-Auvergne les tailleurs de pierre abandonnent le grès et l'arkose pour l'Andésite dont ils ont refusé jusqu'alors de se servir.

La chapelle des Cordeliers-Vieux de Clermont-Ferrand, construite antérieurement à 1273, et dont Fodéré place la consécration en 1264, est en Andésite ; la Cathédrale de Clermont, commencée en 1248, est en Andésite, la netteté et le fini de ses moulures et sculptures montrent assez la qualité de l'acier des outils qui les ont exécutés; la chapelle de l'abbaye de Mègemont, fondée en 1206 et édifiée dès cette époque, est en Andésite. Par contre le portail qu'à la fin du XII^e^ siècle ou aux toutes premières années du XIII^e^ siècle, on élevait au croisillon de la cathédrale romane de Clermont est en calcaire, et l'église de Montpensier, dont la construction fut commencée peu après le mois de Mai 1193, est encore en arkose (4).

Ce fut donc dans le premier quart du XIII^e^ siècle que furent ouvertes les belles carrières d'Andésite de la Basse-Auvergne et cette date

(1) Auguste Bouchayer : op. cit. p. 74.
(2) Auguste Bouchayer : op. cit. p. 75.
(3) Auguste Bouchayer : op. cit. p. 77.
(4) H. du Ranquet : *Eglise de Montpensier (Revue d'Auvergne)* T. XVIII an 1901, p. 253.

Digitized by Google

coïncide exactement avec celle de l'apparition de l'acier en quantités industrielles.

Ce synchronisme est trop frappant pour qu'il n'y ait là qu'une simple coïncidence. Aussi n'hésitons-nous pas à affirmer que l'ouverture des nouvelles carrières fut la conséquence naturelle de l'apparition de l'acier dans l'outillage des *ouvreurs* en pierre, conséquence directe, bien qu'imprévue, de la transformation des forges du Dauphiné.

* * *

L'expansion et le bon marché de l'acier eurent, selon nous, une influence décisive sur toutes les constructions des régions à roches dures. C'est par elle, croyons-nous, qu'il convient d'expliquer en Bretagne la brusque apparition du granit dur en remplacement des pierres de schiste, mauvais matériau, inélégant, interdisant toute sculpture et cependant si en faveur à l'époque romane. Pourquoi prendre un mauvais matériau, s'il eut été possible d'en utiliser un bon qu'on avait à portée.

Ce fait paraît constant pour toute la France, aussi serions-nous heureux de voir nos collègues en archéologie apporter leur témoignage à cet égard. Il l'est, en tout cas, en Basse-Auvergne et y prend une importance capitale quand il s'agit, chez nous, de la date d'un nombre considérable d'édifices.

H. et E. DU RANQUET.

Digitized by Google

LE FOSSÉ DE CUNLHAT

(Etude Morphologique)

Après s'être dégagée du fossé de Saint-Dier, la route départementale de Clermont à Ambert qui est, à peine modifiée, la vieille route royale de Clermont à Lyon, court en droite ligne en direction de l'Est installée qu'elle est sur la pénéplaine du Livradois. A la suite du professeur Henri Baulig (1) auquel nous empruntons plusieurs des idées directrices de ce travail, nous considérons cette pénéplaine comme d'âge *éogène*.

I. — Contraste de formes

Du dos large de cette pénéplaine ici particulièrement intacte, on observe au sud-ouest d'une part, au nord-est d'autre part, des paysages tout différents.

a) *Les vallées.* — Au sud-ouest, une longue vallée rectiligne aux flancs *symétriques*, descend du Haut-Livradois vers sa périphérie nord-ouest, vallée *conséquente*, amorcée vers Saint-Eloy-la-Glacière par un élargissement, resserrée en un canal d'écoulement de la Ganille au village d'Auzelles perché sur son flanc sud. A Auzelles, le *Miodeix* est à 690 mètres d'altitude. Les flancs de sa vallée, profonde de 150 à 200 mètres présentent de nombreuses bosses à convexité tournée vers le ciel. Bref, nous sommes en présence d'une vallée d'érosion typique creusée dans le granit. Son étude morphologique détaillée y montrerait un emboîtement de formes cycliques.

Au nord-est, le paysage est tout différent. C'est un bassin qu'on a devant les yeux, un fond vert composé de rubans de prairies coupés par des dos bas et adoucis portant des champs. Et ce qui frappe dans ce vide ouvert sous le regard, c'est à la fois l'abaissement, la mollesse et la largeur des formes. Sur le fond même de ce bassin, plus de forêts, quelques rares taillis seulement, grêles parmi un paysage entièrement

(1) H. Baulig. Morphologie du Plateau Central. Paris, Colin 1928.

Digitized by Google

conquis par la prairie et la culture. Cossu, étalé sur le flanc ensoleillé d'un coteau, le bourg de Cunlhat allonge, à 700 mètres d'altitude, les cinq bras en étoiles de ses maisons alignées en rues le long des routes. Au sud, le ruisseau principal coule, à la Grénetie, à 660 mètres seulement, soit 30 mètres plus bas que le Miodeix à Auzelles, les deux côtes étant prises à la même distance du niveau de base périphérique.

Si l'on descend dans le détail des formes de ce fond de bassin, on constate que quatre ruisseaux y convergent, descendus respectivement des Rouchoux, du Madubost, du Bois-Noir et de Lagat. La *convergence* du réseau hydrographique s'y opère au profit du ruisseau situé le plus au sud-est appelé, dans le pays, ruisseau de la Grénetie, désigné sur la feuille au 80.000e sous le nom du ruisseau de Mende.

Chaque vallée du fond du bassin présente des flancs nettement *dissymétriques*, le flanc nord-est plus large, donc mieux alimenté en eaux de ruissellement, remonte régulièrement plus haut que le flanc sud-ouest, plus étroit, plus raide et entaillé par des coudes de captures : coude de Grange, par lequel le ruisseau descendu du Bois-Noir va rejoindre celui de la Grénetie ; coude des Prades par lequel le ruisseau de Lagat va rejoindre celui de Grange. Ici le seuil qui sépare le tronçon capturé du tronc décapité, tronçon de Lacost-Les Bruneilles-Lagat d'une part, tronc de la Bravardie d'autre part est à peine marqué : 2-3 mètres tout au plus.

Les points hauts qui séparent ces thalwegs dessinent, lorsqu'on les relie par des tangentes idéales, l'image d'un plan, incliné à la fois au sud-ouest et à l'ouest dans la direction même du ruisseau de la Grénetie.

b) *Les cols.* — Sur la pénéplaine qui s'élève d'abord insensiblement de 800 à 900 mètres, la vieille route royale de Clermont à Lyon épouse l'infléchissement de deux cols : celui de La Leyras et celui de la Gravière, le dernier, voie de passage d'une certaine importance puisque, du hameau, on voit diverger cinq rubans de routes. Or, si ces deux cols, ont un profil longitudinal régulier ils offrent un profil transversal nettement dissymétrique. Du côté du sud-ouest, c'est-à-dire du côté d'Auzelles et du Miodeix, les eaux paressent au fond de larges vallées séniles ; du côté du nord-est, c'est-à-dire du côté de Cunlhat et du ruisseau de la Grénetie, les eaux descendent vivement, cependant que les deux routes de la Gravière à Cunlhat et de La Leyras à Cunlhat rachètent une dénivellation raide de 200 mètres par des coudes et des lacets multipliés.

II. — Les façades du bassin

a) *Façade sud.* — Cette dénivellation constitue un des versants qui élèvent, autour des herbages et des champs du fond, leur ceinture de

Digitized by Google

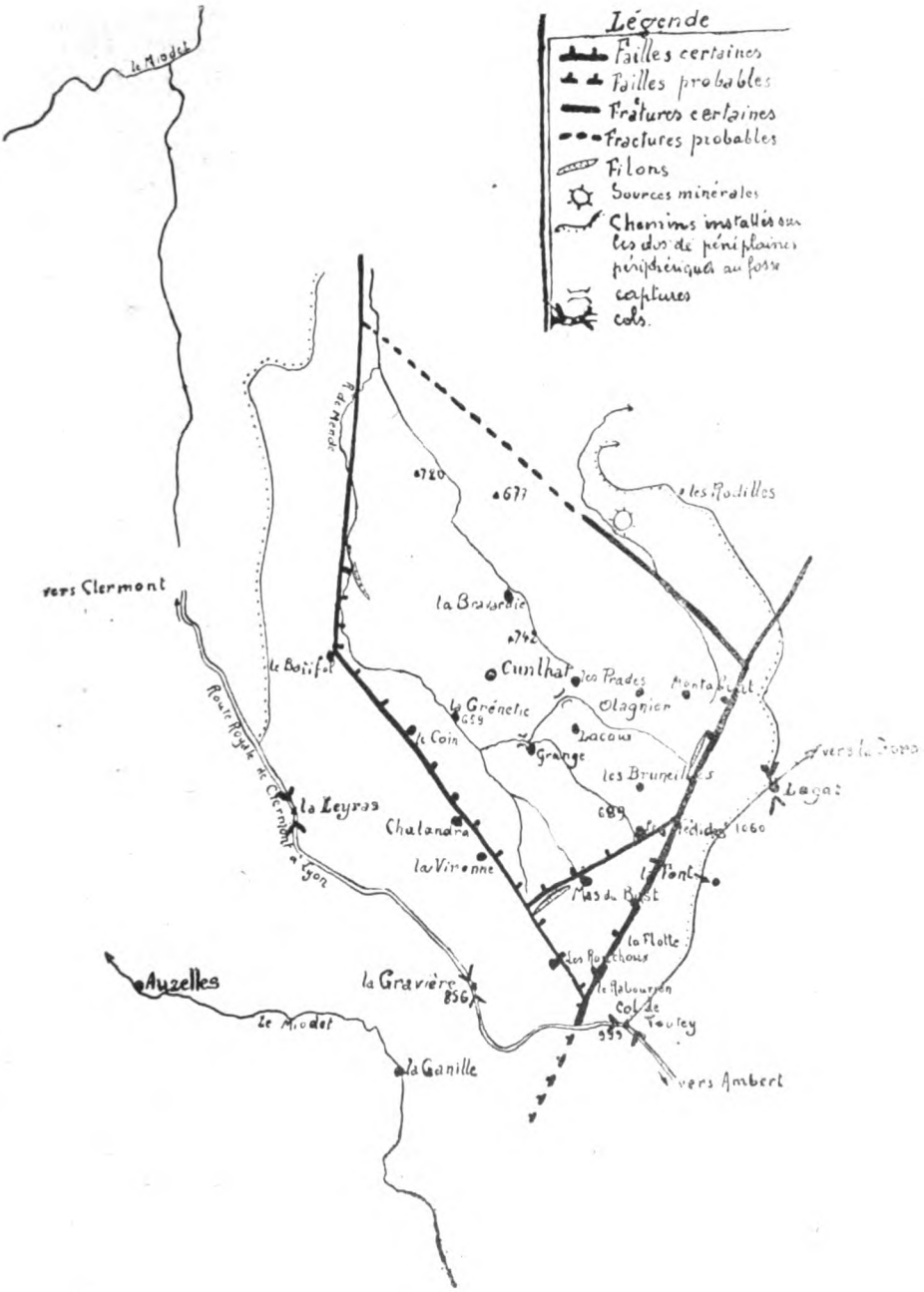

Digitized by Google

landes couronnées de bois. Son pied court à peu près en ligne droite du hameau du Coin à celui des Rouchoux en passant par ceux de Chalendras et de la Vironne. Il se montre ainsi jalonné par une ligne d'écarts installés, vers cette rupture de pente où s'opère le raccord du fond et du versant dans une zone de contact et de contraste.

b) *Façade est.* — Après la Gravière, la route départementale remonte d'abord la partie orientale du col, contourne une bande granulitique aujourd'hui activement exploitée pour l'empierrement des routes et court enfin à 950 mètres d'altitude au pied d'une haute façade boisée venue du sud, des hauteurs de Saint-Eloy-la-Glacière et s'allongeant vers le nord par les bois du Rabourien, de la Flotte et de la Font. Géographiquement, ce haut talus peut être considéré comme étant la limite du Haut-Livradois, caractérisé par la prédominance des bois et des pâtures maigres sur les prairies et surtout sur les champs. La route départementale le franchit à 1.000 mètres au col de Toutey.

Le pied de cette façade qui dépasse 250 mètres de dénivellation est jalonnée comme le pied de la précédente par une ligne de hameaux : les Bruneilles, les Faidides. D'autre part, elle est interrompue par un replat qui, amorcé à l'est du hameau des Faidides s'élargit vers l'échine qui porte le hameau du Sardier et ses champs. Deux carrières exploitées de granulite jalonnent le pied de cette façade et les filons y ont sensiblement la même orientation nord-est-sud-ouest.

c) *La façade nord.* — A peu près dans le prolongement de l'axe transversal du col de Lagat où vient s'abaisser de 100 mètres la barre du Haut-Livradois, une large vallée s'ouvre, parallèle à celle d'Auzelles, conséquente comme elle, symétrique comme elle, présentant comme elle des formes cycliques emboîtées, mais située sur le bord opposé du bassin de Cunlhat. Elle naît au pied du talus est, au hameau de Montabrut ; elle se montre, en direction du village de Tours-sur-Meymont, parfaitement rectiligne sur son flanc est ; au village des Rodilles naît une source minérale. Au delà des Rodilles, vers la Dore et le Forez, c'est une suite de thalwegs encaissés et parallèles coupant la pénéplaine éogène doucement inclinée au nord et au nord-est.

d) *La façade ouest.* — Le bassin que nous étudions est clos enfin à l'ouest par un escarpement bien visible dans sa partie sud vers le Coin-les-Batifoles, raccordé dans sa partie nord avec l'horizon de la pénéplaine. Le ruisseau de la Grénetie vient buter vers les Batifoles contre l'escarpement et, à partir du hameau de Sagne où on exploite un filon de plomb argentifère, le thalweg emprunte la direction de l'escarpement vers la Dore.

Nous voici donc à Cunlhat en présence d'un horizon de pays particulier, véritable unité morphologique et géographique incluse dans la

Digitized by Google

pénéplaine éogène du Livradois. L'abaissement des lignes, la largeur anormale des vallées contrastant avec l'étroitesse des thalwegs extérieurs, l'adoucissement des pentes se fondant en de molles ondulations dans le fond du bassin, la régularité et la raideur des versants périphériques se décomposant en escarpements rectilignes, la concentration du réseau hydrographique qui s'y opère ; tout indique que sur ce territoire, l'érosion a pris une avance considérable.

II. — Interprétation des formes

Il s'agit d'expliquer cette avance d'une évolution morphologique particulièrement poussée. Pour le faire, impossible ici de nous appuyer sur des données géologiques locales. Sur tout le territoire du bassin, il n'existe pas traces de dépôts sédimentaires : partout l'homme y travaille l'arène résultant des vieilles roches cristallines. Seuls, s'observent le long des thalwegs, des rubans d'alluvions récentes qui disparaissent d'ailleurs en aval dès que les ruisseaux s'encaissent dans les gorges de raccordement. Aussi l'observateur en est-il réduit à tenter des rapprochements avec des régions voisines et à s'appuyer sur des remarques purement morphologiques.

La même avance de l'érosion s'observe en effet dans un bassin tout proche : celui de Saint-Dier d'Auvergne. Mais là, l'interprétation des formes se déduit, sans ambiguïté possible, des sédiments conservés (1). Le substratum ancien y est descendu jusqu'à 450 mètres. Aussi le fossé, protégé d'ailleurs en aval par des horsts de roches dures, n'est pas complètement dépouillé de son remplissage oligocène.

Pour Cunlhat, il est donc légitime de penser que l'avance de l'érosion est due de même à l'ancienne existence d'un remplissage oligocène qui comblait un territoire tectoniquement abaissé.

Cette interprétation s'impose avec d'autant plus de force qu'aucune autre explication n'est susceptible de rendre compte du faisceau de faits constatés.

La région de Cunlhat est constituée par les mêmes roches que les territoires qui l'entourent : granits traversés de filons granulitiques, porphyriques ou quartzeux. On n'imagine pas que le travail d'usure y ait été particulièrement rapide : les eaux de ruissellement s'attaquaient à un substratum relativement homogène identique à celui qu'on rencontre sur toutes ses marges périphériques.

(1) L. Gachon. Le bassin de Saint-Dier-d'Auvergne. Revue de Géographie Alpine 1925.

Digitized by Google

Il est vrai qu'on pourrait imaginer ces eaux douées d'une puissance particulière soit à cause de leur force d'écoulement, soit à cause de leur volume ; or, à Cunlhat, pas d'altitudes exceptionnelles, pas de fossés à proximité pouvant servir de centre d'attraction pour les ruisseaux auxquels il imprimerait une impulsion particulière.

A l'amont des surfaces planes dans lesquelles se moule la région abaissée de Cunlhat, on ne découvre pas non plus de vastes territoires qui auraient été suffisamment hauts pour porter de puissants glaciers quaternaires. Si la région de Saint-Eloy-la-Glacière, Fournols, Saint-Germain-l'Herm a été probablement occupée alors par des névés, on ne trouve pas traces, sur le front ouest et nord-ouest du Haut-Livradois, de phénomènes glaciaires, phénomènes d'érosion ou phénomènes d'accumulation. On découvre bien quelques niches d'origine nivale sur le versant exposé à l'est de la haute colline qui limite, du col de Toutey au col de Lagat, le territoire de Cunlhat. Mais, sur le versant exposé à l'ouest de la même colline, rien qui témoigne de la moindre action glaciaire. Phénomène reconnu ailleurs, dans les Vosges en particulier ; le versant exposé aux vents d'ouest n'est pas le plus enneigé. C'est le versant sous le vent qui recueille la poussière de neige balayée sur le versant au vent et volant par temps de bourrasque par-dessus les crêtes. Aussi est-il impossible d'assimiler la région de Cunlhat à celle de Valcivières dans le Forez. Là, l'existence d'une bande gneissique et micaschiteuse intercalée entre des granits et soumise à une puissante action glaciaire explique l'avance considérable qu'y a pris le travail d'érosion.

Il est donc interdit de trouver soit dans une force particulière des agents d'érosion, soit dans une moindre résistance de la région travaillée une explication correcte de ce fait ; le territoire de Cunlhat a subi, par rapport aux territoires encadrants, une évolution morphologique anormalement poussée. Pour rendre compte de ce fait, on est forcément conduit à imaginer l'existence d'un réseau de fractures et de failles qui, comme dans la région toute proche de Saint-Dier, comme dans les grands fossés tertiaires de l'Auvergne, ont mis en contact le substratum dur et les sédiments oligocènes incomparablement moins résistants. Aujourd'hui, si les contacts anormaux ne sont plus géologiquement visibles, c'est que tout le sédiment a été enlevé. Mais subsistent tous les témoignages morphologiques du réseau de fractures, réseau qui épouse fréquemment d'ailleurs les directions filoniennes d'âge hercynien.

Aussi, dans l'étude minutieuse et précise d'un territoire réduit à quelques 25 kilomètres carrés, la science morphologique s'est montrée *seule* susceptible de conduire l'observation vers une interprétation raisonnable des faits, la science géologique faisant défaut par manque absolu de faits observables.

Lucien GACHON.

Digitized by Google

Actes de la Société des Amis de l'Université

Séance du 9 Avril 1930. — La séance est ouverte sous la présidence de M. le Docteur CANQUE qui, après les questions d'ordre d'usage, donne la parole à M. BRÉHIER.

La Ville de Riom

Parlant à propos d'un de ses ouvrages en cours de publication, M. le Professeur BRÉHIER expose à l'Assemblée des considérations formellement intéressantes relatives au "Plan sur la ville de Riom".

Il oppose Clermont « le Riche », d'avant 1789, avec ses ruelles étroites, à Riom « le Beau », qu'une description du XVII^e^ siècle présente comme une des villes de France aux belles avenues les mieux percées.

M. BRÉHIER recherche les causes de cette opposition. Clermont, c'est la ville historique qui, à l'époque gallo-romaine, était aussi étendue qu'aujourd'hui, mais se resserra au Moyen âge pour ne conserver qu'un faubourg : Fontgiève, et dut s'entasser derrière ses murailles.

Riom avec son plan actuel qui est celui du XVII^e^ siècle donne l'idée d'une ville s'étant bâtie d'un seul coup, d'une seule pièce. Ce n'est pas une exception. Nombre de villes au Moyen âge furent bâties systématiquement, quelquefois par la volonté d'un seigneur, d'autres fois, à la suite d'incendies, de destruction guerrière, de pestes. M. BRÉHIER fait remarquer en passant l'analogie avec Montferrand reconstruite au XVI^e^ siècle.

Un historique rapide de la ville, d'abord simple bourgade connue par le sanctuaire de Saint-Amable, nous fait assister au développement progressif d'une première petite ville de Riom.

Puis c'est l'incendie de 1483, précédé de pestes, d'épidémies, d'un tremblement de terre (1477). C'est pourquoi les maisons des XIII^e^ et

Digitized by Google

XIVe siècles sont rares. Et Riom se reconstruit à la fin du XVe et au XVIe siècles, embellie par les soins de son "Bureau des Finances" jusqu'au XVIIIe siècle.

M. le Pr BRÉHIER conclut par de nouveaux rapprochements entre les plans de Riom et de Montferrand, très applaudi par l'auditoire.

Nous avons relevé la présence de Mesdames CANQUE, ARBOS, de MM. ARBOS, WALTZ, PELLET, Docteur BALME, IMBERDIS, DOUSSE, FOURNIER, GUILLAUME, DEMARTY.

Réunions prochaines. - M. GACHON : *La prévision du temps dans les montagnes du Livradois. Quand et pourquoi il pleut ?* — pour Mai.

M. ARBOS : *Souvenirs de Yougo-Slavie.* — pour Juin.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY. *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EXCHANGE
FEB 23 1931

Juin-Juillet 1930 Tome 44 — N° 3

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 235 de la collection)

UNIVERSITY

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis

1930

Digitized by Google

SOMMAIRE

Les Martres (J. ANGLADE) 57-58
Les pierres étranges de Montronne et de Rentières (E. DESFORGES) 59-62
La production du Puy-de-Dôme en céréales à l'époque du Directoire (R. SCHNERB). 63-67
Conférence faite par M. ARBOS le 12 Juin 1930 68-79
Actes de la Société des Amis de l'Université 80

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr CANQUE.

Vice-Présidents : MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.

Secrétaire Général : M. SENÈZE.

Trésorier : M. GUILLAUME.

Membres du Conseil : Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.

Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne*.

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. — Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

LES MARTRES

par M. ANGLADE, Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse

M. Emile Rhodes a abordé, dans une note succincte de la *Revue d'Auvergne* (Juillet-Octobre 1929), la question de l'origine du nom de lieu *Martres*, fréquent en Auvergne (et même dans tout le Midi). En Auvergne on trouve des *Martres* dans une même région, autour de Riom. M. Rhodes a remarqué que le nom de ces *Martres* était presque toujours féminin au Moyen âge et même de nos jours. L'étymologie de *Martyres* paraît exclue de ce fait et du fait aussi que le souvenir de tant de *martyrs* et surtout de *martyres* excitait la défiance.

Et M. Rhodes se demande si on ne pourrait pas songer à une autre étymologie. Il la trouverait volontiers dans le mot *Martae, Martas*, qui, avec un *r* adventice, donnerait en provençal *Martras*, francisé en *Martres*, cette dernière forme étant aussi la forme de langue d'Oïl.

Peut-être cette étymologie, que son auteur propose avec prudence, est-elle plus vraisemblable que celle de *Martyres*. Les *Matrae* dit Georges *(Lateinisch Deutsches Wœrterbuch, s. v.)* étaient des divinités « protectrices des pays, villes et lieux » ; il n'en donne d'ailleurs que deux exemples tirés du recueil d'inscriptions de Gruter (90, *1* ; 92, *1*).

M. Rhodes a borné son étude aux départements du Puy-de-Dôme et du Cantal ; il a remarqué cependant que la forme *Martres* n'existe que dans les pays de langue d'Oc, exception faite pour un *Marthe* (Pas-de-Calais), qui s'écrivait autrefois *Martre*, et où on pourrait voir une dissimulation ou une étymologie populaire.

J'ai fait le relevé des *Martres* pour l'Aude, d'après l'excellent *Dictionnaire topographique* de l'abbé Sabarthès (Paris, Imprimerie Nationale 1912). Il y a cinq *Martres*. Un lieu-dit s'appelle *ad Martres, ad Martyres*, en 1262 ; nous sommes trop loin des origines pour nous fier à ces formes. Un autre lieu-dit est appelé *a las Martras* en 1307, *ad Martras* en 1314 ; quoique nous soyons encore plus loin des origines, le maintien de la forme féminine est important, car il y a des chances

Digitized by Google

pour que cette forme n'ait pas été refaite et pour qu'elle corresponde soit à une forme ancienne, soit du moins à une prononciation locale. La théorie de M. Rhodes s'en trouverait confirmée.

D'autre part, il y a dans l'Aude, un *Martret*, qui, s'il est ancien (ce que j'ignore), correspondrait très bien aux *Martroi* de la langue d'Oïl. Il y a même un féminin *Martrète* et deux *Martrou*.

Cette dernière forme me donne l'occasion d'appeler l'attention des « toponymistes » sur la forme du génitif pluriel de *Martyr* en latin vulgaire. Ce génitif n'était sûrement pas le classique *Martyrum*, mais le barbare *Martyrorum*, On le voit, au moins pour la Gaule méridionale, par le nom de *Martror* (aujourd'hui *Martrour*) désignant, dans de nombreuses régions du Midi, la fête de « Tous-les-Saints ».

Par suite il me paraît peu vraisemblable que *Montmartre* représente *Mons Martyrum ;* la forme *Mons Martyrorum*, qui serait seule admissible en toponomastique, aurait donné *Mont-Martreur*. Si *Martyr* est à la base du composé *Montmartre* (ce qui n'est pas sûr), le second élément ne peut être qu'un cas oblique *Mons Martyre* (*m*) : je dis le cas oblique général, qui a remplacé en latin vulgaire tous les autres cas : *Mons Martyris* aurait donné *Montmartres*. L'ancien français aurait traduit : *le Mont le Martyr*, le complément déterminatif étant au cas régime, comme dans *la Mort le Roi*, *le Gonfasson le Duc* et aujourd'hui *Fontenay-le-Vicomte*, *Bois-le-Duc*, etc. Le *Mont du Martyr* serait seul admissible. Reste à savoir quel fut ce *Martyr* ; mais ceci est hors de ma compétence.

M. Rhodes, qui a apporté du nouveau dans l'étude de l'énigmatique *Martres*, demande que l'on complète son enquête linguistique ; je lui apporte quelques éléments.

J. ANGLADE,

Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse.

Digitized by Google

Les pierres étranges de Montronne et de Rentières

Au cours de l'été dernier, je procédais à des recherches ayant pour but, l'établissement d'une sorte de répertoire de nos vieilles croix de chemins. Parmi ces nombreux et vénérables monuments élevés par nos pères, deux, ont particulièrement retenu mon attention par leur forme singulière, et leur intérêt m'a paru assez important, pour que je crusse devoir les signaler, aux érudits lecteurs de la *Revue d'Auvergne.*

Le premier de ces antiques monuments, m'a été indiqué, par une naturaliste et folkloriste fervente, Mademoiselle Eynard et il se trouve sur le coudert de Montronne, hameau de la commune d'Ally située en Haute-Loire, sur les plateaux Nord de la Margeride.

Il s'agit d'un bloc de gneiss, rectangulaire et aplati, planté dans le sol d'où il se dresse sur une hauteur de 0 m. 90, avec une largeur de 0 m. 75, et une épaisseur de 0 m. 12 seulement. Ce bloc a subi une taille grossière dans sa partie supérieure qui, de ce fait, est terminée par une saillie arrondie de 0 m. 31 sur 0 m. 35. Sur la face tournée vers le Sud, un artiste local a essayé de sculpter une croix en relief, mais, insuffisamment outillé et sans doute rebuté par la dureté du materiau, l'homme n'a pas achevé son œuvre.

Ce timide essai de taille me paraît d'ailleurs postérieur à l'érection du monument, devant lequel je me suis posé cette question : Est-ce une croix, ou un monument préhistorique de la classe des menhirs ?

Mademoiselle Eynard, elle, voit dans cette roche grossière, l'ébauche d'une croix, et certes, cette opinion est fortifiée par la présence de la saillie que l'on peut considérer comme la branche supérieure d'un croisillon inachevé. C'est également l'avis autorisé d'un spécialiste de l'art populaire, M. J. Desaymard avec qui j'ai fait le voyage de Montronne. J'étais également partisan de cette hypothèse, lorsque peu après, le hasard me mit en présence d'une autre prétendue croix non moins curieuse que celle de Montronne.

C'est en parcourant la pittoresque région des contreforts du Cézablier dominant Ardes-sur-Couze, Issoire et la plaine du Lembron que je fis cette découverte.

Digitized by Google

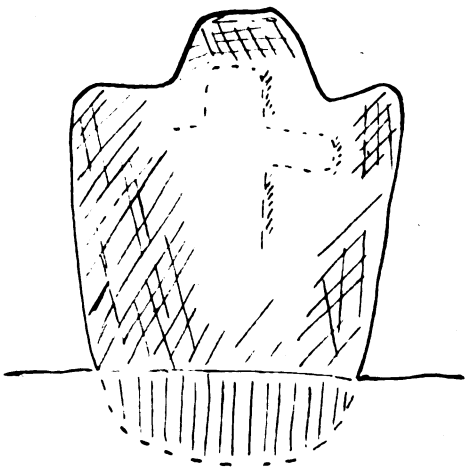

La Pierre de Montronne

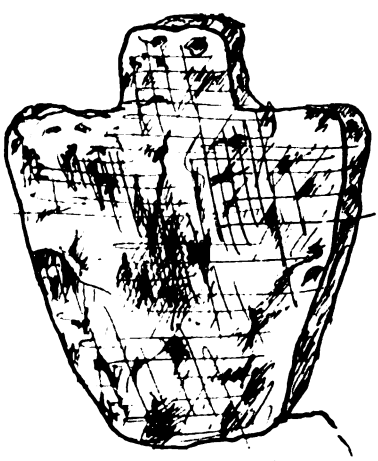

Pierre du Cimetière Mérovingien de Chouy

Digitized by Google

La Pierre de Rentières

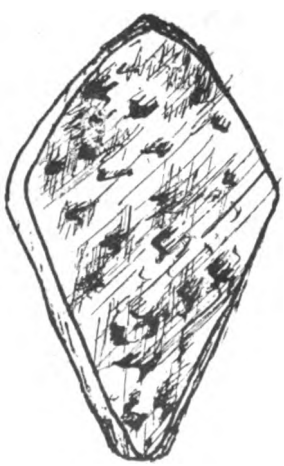

Pierre du Cimetière Mérovingien de Chouy

Digitized by Google

Je venais de visiter la Chapelle-Marcousse, et me préparais à descendre sur Ardes, lorsqu'à la croisée du Chemin de Rentières au lieu dit la Maison-Blanche, mon attention se porta sur un monument de forme bizarre et planté à cette bifurcation, comme le sont ordinairement les croix de carrefours.

Imaginez un socle à peu près carré de 0 m. 60 de haut et simplement dégrossi comme ceux qui supportent les rustiques et robustes croix courtaudes, particulières à nos pays de montagnes. Mais sur ce socle rudimentaire et n'ayant rien d'anormal, le fut et le croisillon habituels, sont remplacés par une sorte de pierre plate, ayant la forme d'un losange maintenu vertical, par un de ses angles qui est fiché dans une cavité, creusée sur le sommet dudit socle.

Ce losange m'a paru être en basalte du pays, et, sauf pour un des côtés inférieurs qui a été grossièrement taillé, ou plutôt éclaté, sa forme géométrique semble bien être l'œuvre de la nature. La hauteur en est de 0 m. 80 et la plus grande largeur de 0 m. 49 avec une épaisseur de 0 m. 10 sur les bords et de 0 m. 15 au centre.

Ai-je besoin de dire, que cette rencontre inattendue m'a très intrigué, et devant cette architecture peu commune, je me suis posé avec beaucoup plus d'incertitude la même question qu'à Montronne.

Ce simple rudiment d'architecture peut-il être considéré comme une croix ainsi que le nom donné dans le pays « Croix de la Maison-Blanche » peut le faire supposer ? Ou bien, ne serions-nous pas plutôt en présence d'un vestige d'une croyance ou coutume antiques inconnues ? Ne serait-ce pas une stèle funéraire par exemple ?

N'est-il pas en effet troublant pour le curieux, ce rapprochement existant entre les formes des monuments de Montronne et de Rentières, et les formes absolument identiques, des pierres étranges trouvées il y a une soixantaine d'années, par Mercier, dans les Sépultures mérovingiennes de Chouy (Aisne) ?

Ces derniers objets qui ont excité la curiosité légitime des archéologues de l'époque, sont constitués par des roches dont la forme naturelle fut régularisée par le frottement ou par le ciseau. Les dimensions, légèrement inférieures à celles des pierres qui font l'objet de mon étude ne dépassent pas 0 m. 60.

Les savants qui ont examiné ces roches se sont bornés à les signaler, sans leur attribuer une destination exacte.

J'imiterai leur prudente réserve, et je me contenterai d'avoir pu faire connaître par cette présentation purement objective, deux énigmatiques monuments de notre vieille Auvergne.

Emile DESFORGES.

Digitized by Google

La Production du Puy-de-Dôme en Céréales à l'Epoque du Directoire

(Enquête de l'an VII : 1798-99)

Afin d'améliorer l'assiette de la contribution foncière, le Directoire exécutif de la première république fit procéder à des estimations de la production agricole. En réalité, de semblables travaux, confiés aux administrations cantonales de l'époque, ne pouvaient donner des chiffres rigoureux ; les commissaires des cantons ne transmirent souvent aux autorités départementales que des aperçus numériques approximatifs. Mais, tels qu'ils furent dressés à la suite de ces recherches, les tableaux fournissent à l'économiste des données précieuses sur les rendements des terres arables à la fin du XVIII^e siècle.

A l'enquête menée dans le Puy-de-Dôme, cinq cantons manquent : ceux de Maringues, Combronde, Champeix, Ardes, Cunlhat.

Il s'agit des cantons tracés d'après la constitution de l'an III (1795), cadres commodes, puisque petits et de superficie comparable. D'autre part, la statistique est en quintaux métriques.

1° *Les régions productrices de froment.*

Ce sont quelques rares cantons privilégiés de la Limagne :

Vertaizon : 8.681 quintaux 2 de froment, 2.100 d'orge, 693,8 de seigle et 150 d'avoine ;

Randan : 7.100 quintaux de froment, 3.450 d'orge et 2.250 de seigle ;

Gerzat : 3.591 quintaux de froment, 1.805,5 de seigle et 1.795,5 d'orge ;

Billom Sud : 3.100 quintaux de froment, 1.410 d'orge, 800 de seigle et 148,5 d'avoine.

2° *Les régions productrices de froment et d'orge.*

Elles sont plus nombreuses, l'orge offrant au paysan des débouchés supplémentaires Leur groupement constitue une zone le long de l'Allier, d'ailleurs discontinue, et débordant par contre largement à l'Est sur le pays s'étendant vers la Dore pour se prolonger d'autre part à l'Ouest en Limagne jusqu'au soubassement granitique des Puys. Citons par ordre géographique :

Digitized by Google

Aigueperse extérieur : 26.343 quintaux de froment, 16.551,5 d'orge, 2.639 de seigle et 525 d'avoine ;

Aigueperse intérieur : 5.208 quintaux de froment, 3.570 d'orge, 709,5 de seigle et 345,5 d'avoine ;

Artonne :12.000 quintaux de froment, 11.000 d'orge, 4.600 de seigle, 50 d'avoine ;

Riom extérieur : 6.180 quintaux de froment, 6.125 d'orge, 4.070 de seigle ;

Riom intérieur : 5.250 quintaux de froment, 3.000 d'orge et 1.750 de seigle ;

Ennezat : 14.278 quintaux de froment, 11.243,5 d'orge et 7.139 de seigle ;

Chauriat : 3.360 quintaux de froment, 2.500 d'orge et 870 de seigle ;

Ravel-Salmerange : 2.995 quintaux de froment, 2.095 d'orge, 1.757,5 de seigle ;

Billom Nord : 3.650 quintaux de froment, 2.750 d'orge, 1.150 de seigle 500 d'avoine ;

Veyre-Monton : 700 quintaux d'orge, 650 de froment et 650 de seigle.

3° *Les régions productrices d'orge.*

Un seul canton présente une prépondérance marquée de la culture de l'orge, c'est celui de :

Clermont : 1.900 quintaux d'orge, 1.350 de seigle et 375 de froment.

4° *Les régions mixtes de froment et de seigle.*

Elles représentent déjà de moins bonnes terres ou des cantons dont le territoire est partagé entre des alluvions de plaine et des sols siliceux de montagne. Nous retrouvons ici presque tous les cantons de la grande région entre Dômes et Dore, non encore cités ; d'autre part, nous pouvons noter le couloir qui joint la Limagne de Clermont à celle d'Issoire : ainsi, du Nord au Sud :

Maringues : 13.750 quintaux de froment, 13.000 de seigle, 5.437 5 d'orge ;

Lezoux : 11.305 quintaux de seigle 7.935 de froment 2.288 5 d'orge ;

Cournon : 1.385 quintaux de froment 1.273 de seigle 1.242 d'orge ;

Aubière : 2.016 quintaux de seigle, 1.357 de froment, 803,5 d'orge ;

La Roche-Blanche : 1.356 quintaux de froment, 1.296 de seigle 648 d'orge ;

Les Martres-de-Veyre : 525 quintaux de froment et 475 de seigle ;

Mirefleurs : 6.700 quintaux de froment, 5.650 de seigle et 4.150 d'orge ;

Plauzat : 920 quintaux de froment, 830 de seigle, 750 d'orge ;

Digitized by Google

Neschers : 2.325 quintaux de seigle, 1.850 de froment, 1.250 d'orge et 750 d'avoine ;

Issoire Est : 2.300 quintaux de froment, 2.265 de seigle, 1.435 d'orge ;

Saint-Germain-Lembron : 4.031 quintaux 5 de seigle, 3.096,8 de froment, 2.380 d'orge et 404,6 d'avoine.

5° *Les régions du seigle.*

Elles comprennent 48 cantons, alors que les précédentes régions n'en groupent que 26. La plupart de ces territoires à seigle sont montagneux et granitiques. Seule en effet la, circonscription de Pont-du-Château s'étend en plaine, mais précisément sur les bords mal draînés et plutôt infertiles alors de l'Allier ; encore trouve-t-on dans cette zone une assez forte production complémentaire en orge :

Pont-du-Château : 4.689 quintaux 5 de seigle, 3.296 d'orge et 1.500 de froment.

Il faut distinguer :

a) Le massif entre Allier et Dore, au sud de Billom :

Vic-le-Comte : 5.070 quintaux de seigle, 2.332,5 de froment, 1.972,5 d'orge, 800 d'avoine ;

Mauzun : 12.000 quintaux de seigle, 2.500 d'avoine, 5.000 de froment et 5.000 d'orge ;

Tours (actuellement Saint-Dier) : 6.608 quintaux de seigle et 25 d'avoine.

b) Les montagnes autour d'Issoire :

Issoire-Ouest : 8.430 quintaux 5 de seigle, 3.848 d'orge, 2.921 de froment, 1.763 d'avoine ;

Vodable : 6.710 quintaux de seigle, 3.209 d'orge, 2.400 d'avoine, 1.200 de froment ;

Sauxillanges : 7.233 quintaux 5 de seigle, 1.877,6 d'avoine, 1.445,5 de froment, 1.027,5 d'orge ;

La Montgie : 4.037 quintaux 5 de seigle, 2.950 d'orge, 1.135 de froment, 525 d'avoine ;

Brassac (Jumeaux): 6.659 quintaux de seigle, 200 d'orge, 115 d'avoine et 16 de froment.

c) La région de Thiers :

Thiers intérieur : 1.900 quintaux de seigle, 120 d'avoine et 50 de froment ;

Thiers extérieur : 3.325 quintaux de seigle et 64 d'avoine ;

Châteldon : 3.584 quintaux de seigle, 351 de froment et 203,5 d'avoine ;

Saint-Rémy : 17.116 quintaux 5 de seigle ;

Vollore : 900 quintaux de seigle ;

Digitized by Google

Courpière : 2.550 quintaux de seigle ;

Augerolles : 2.100 quintaux de seigle et 360 d'avoine.

d) La région d'Ambert :

Ambert intérieur : 5.080 quintaux de seigle, 1.143 d'avoine, 85 d'orge et 42 de froment ;

Ambert extérieur : 8.800 quintaux de seigle, 1.600 d'avoine, 30 de froment et 15 d'orge ;

Olliergues : 6.608 quintaux, 6 de seigle et 3.430 d'avoine ;

Saint-Amant-Roche-Savine : 4.000 quintaux de seigle ;

Saint-Germain-L'Herm : 15.000 quintaux de seigle et 3.000 d'orge ;

Marsac : 11.025 quintaux de seigle, 700 d'avoine, 541 de froment et 57,5 d'orge ;

Arlanc : 9.756 quintaux 5 de seigle, 2.136 d'avoine, 340 de froment et 108 d'orge ;

Viverols : 5.717 quintaux 5 de seigle et 1.143,5 d'avoine.

e) Le massif des Dores :

Egliseneuve-d'Entraigues : 2.787 quintaux 5 de seigle et 250 d'avoine ;

Besse : 8.520 quintaux de seigle et 2.840 d'avoine ;

La Tour : 4.305 quintaux de seigle, 1.700 d'avoine et 100 d'orge ;

Tauves : 13.800 quintaux de seigle et 2.750 d'avoine ;

Bourg-Lastic : 4.500 quintaux de seigle et 2.500 d'avoine ;

Rochefort : 6.012 quintaux 2 de seigle et 3.006 1 d'avoine ;

Murols : 7.000 quintaux de seigle 150 de froment et 60 d'avoine.

f) La chaîne des Dômes :

Saint-Amant-Tallende (1) : 10.119 quintaux 5 de seigle, 2.321,5 d'orge, 2.061,5 de froment et 340 d'avoine ;

Beaumont : 2.725 quintaux de seigle, 100 d'orge et 75 de froment ;

Chamalières : 5.000 quintaux de seigle, 3.300 d'avoine, 3.200 d'orge et 2.000 de froment ;

Cébazat : 3.700 quintaux de seigle, 1.000 de froment, 975 d'orge et 165 d'avoine ;

Olby : 10.530 quintaux de seigle et 1.827,5 d'avoine ;

Volvic : 7.000 quintaux de seigle, 1.500 de froment, 500 d'orge et 380 d'avoine.

---

(1) Les cantons de St-Amant, Beaumont, Chamalières, Cébazat, sont surtout montagnards, bien que leurs chefs-lieux se trouvent au contact de la plaine.

Digitized by Google

g) Les pays de la Sioule :

Herment : 11.907 quintaux 5 de seigle et 2.956 d'avoine ;

Pontgibaud : 17.700 quintaux de seigle ;

Pontaumur : 17.629 quintaux 3 de seigle et 1.470 d'avoine ;

Giat : 15.675 quintaux de seigle, 1.600 d'avoine et 200 de froment ;

Montel-de-Gelat : 8.442 quintaux de seigle et 492 d'avoine ;

Manzat : 10.166 quintaux de seigle et 735 d'avoine ;

Saint-Gervais : 16.365 quintaux de seigle et 1.202,5 d'avoine ;

Menat : 5.475 quintaux de seigle, 380 d'avoine, 105 de froment et 75 d'orge ;

Pionsat : 19.375 quintaux de seigle et 6.300 d'avoine ;

Montaigut : 6.239 quintaux 5 de seigle et 1.260,5 d'avoine.

Récapitulation

La production d'ensemble monte aux chiffres suivants :

521.169 quintaux 4 de seigle ;
167.931 quintaux 5 de froment ;
121.715 quintaux d'orge ;
59.203 quintaux 8 d'avoine ;

Total : 870.015 quintaux 7 de céréales.

La culture des sols pauvres occupe ainsi plus de la moitié des terres réservées aux céréales. Le blé ne tient une place importante qu'en Limagne et l'orge l'accompagne généralement. L'avoine est un appoint sérieux dans certains cantons montagneux ; il fait défaut au contraire en pays de froment et d'orge (1).

Robert SCHNERB,

Professeur au lycée de Clermont-Ferrand

Dans le prochain numéro : **Etude comparative par MM. Veyret et Senèze sur la production en céréales dans le Puy-de-Dôme de 1798-99.**

(1) Archives départementales du Puy-de-Dôme (L. 1278).

Digitized by Google

Compte Rendu Sténographique

de la

CONFÉRENCE faite par M. ARBOS

Le 12 JUIN 1930

Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Je remercie d'abord la Société des Amis de l'Université, qui me donne l'occasion de vous parler ce soir du voyage que j'ai fait en compagnie de mes collègues des Universités françaises et d'un certain nombre de leurs étudiants, au mois d'octobre dernier, à travers la Yougoslavie.

La Yougoslavie, vous ne l'ignorez pas sans doute, correspond à la Serbie d'avant-guerre, agrandie d'un certain nombre de pays habités par des frères de race des Serbes eux-mêmes.

Le voyage que nous y avons effectué a eu en somme deux animateurs : l'un Serbe, l'autre Français. Le Français est l'un des maîtres actuels de la géographie en France et même dans le monde, M. de Martonne, Professeur à la Sorbonne ; il s'est préoccupé largement de l'organisation matérielle du voyage, a obtenu à cet effet un concours pécuniaire pour les étudiants de la part de la Direction de l'Enseignement Supérieur, et enfin, nous a tous grandement aidés à profiter plus amplement des explications, d'ailleurs si claires et si vivantes, de notre collègue Serbe, M. Milojevitch.

Je voudrais que M. Milojevitch pût être ici ce soir, pour qu'il me permît de lui dire le souvenir parfait; à la fois charmant, délicat, en même temps l'impression de savant très simple et très clair qu'il a laissés à tous ceux qui l'ont accompagné — de lui dire aussi quelle admiration il a éveillée en nous pour les organismes slaves, puisque M. Milojevitch que nous laissions d'habitude entre minuit et deux heures du matin, nous le trouvions souvent entre quatre et sept heures du matin nous disant qu'il ne s'était pas couché, qu'il venait de passer son temps

Digitized by Google

à causer avec des camarades autour de quelques bocks ce qui ne l'empêchait pas, au cours de la journée suivante, de continuer avec la même rapidité, la même gaîté, le même entrain, à nous conduire et à se préoccuper de tous les détails matériels de notre voyage.

Je ne pouvais pas ne pas rendre cet hommage à nos deux guides, à nos deux animateurs, mais là-dessus, je vais immédiatement passer au récit pur et simple de notre voyage. Je ne vous ferai pas une véritable conférence, je ferai simplement défiler sous vos yeux quelques projections qui vous aideront à me suivre.

Arrivant d'Autriche, nous avons abordé la Yougoslavie par les vallées de l'Est des Alpes : c'est par le bassin de Laibach ou Ljubjana que nous y sommes entrés. Vous savez combien il est pénible, après un ou deux jours de voyage, passés en chemin de fer en compagnie, comme c'était le cas, de jeunes gens — fort bien élevés sans doute, mais quelque peu bruyants — vous savez combien il est pénible de sortir vers 6 à 7 heures du matin de sa torpeur, au petit jour ; mais pour nous, les choses avaient été très bien faites, car, pour nous aider à supporter le réveil matinal, nous étions attendus, à notre entrée en Yougoslavie, par un essaim de jeunes filles, habillées du costume national, et qui, non contentes de nous offrir un spectacle fort agréable pour les yeux, nous apportaient en même temps notre petit déjeuner du matin. Voilà les messagères de bon accueil qui nous préparaient admirablement à cette suite de réceptions à la fois très simples, très cordiales et d'une chaleur que je ne saurais rendre ici, qu'a été d'une façon ininterrompue, notre voyage dans ce pays.

La Yougoslavie. Quelles sont les régions que nous en avons vues ?

Nous avons commencé, mais très rapidement, par en traverser les Alpes et vous avez ici sous les yeux une des montagnes que nous avons aperçues un peu vite du train et qui nous a donné une idée de la grandeur, de la majesté de ce paysage alpestre qui forme comme l'antichambre des pays Yougoslaves.

De là, nous avons débouché dans la Croatie, où nous nous sommes d'abord attardés à Zagreb, qui s'appelle encore Agram. (Dans ces pays-là, les villes portent généralement deux ou trois noms, quand il n'y en a pas encore davantage, à cause de la multiplicité des races et des vicissitudes politiques).

Zagreb, je vous en parlerai très peu, parce que cela ne nous changeait pas beaucoup de nos villes d'Occident. Cela nous en changeait si peu qu'au cœur même de Zagreb, nous pouvions apercevoir des maisons d'un style cubique parfait. Nous pouvions par ailleurs rajeunir nos souvenirs historiques, puisque, sur la place dominée par ces maisons de style cubique, se dresse encore aujourd'hui la statue de ce fameux Jellachich

Digitized by Google

qui hantait mes nuits lorsque je préparais mes examens d'histoire. La seule chose qui ait été nouvelle pour nous à Zagreb, ce sont les costumes des paysans. Nous nous sommes trouvés là un jour de marché et, en sortant de la taverne tout à fait « modern' style » où les autorités nous avaient conviés à un déjeuner très peu oriental, nous avons eu sous les yeux une multitude de fichus, de tabliers, de foulards, de châles, verts, rouges, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Là-dessus nous sommes partis pour un petit tour dans la campagne environnante et nous y avons tout de suite fait connaissance avec un des aspects les plus caractéristiques de la vie sociale yougoslave, la famille nombreuse. Voyez cette véritable tribu de gosses groupés autour de leur père, que nous avons pu photographier, véritable tableau vivant ; tout à côté, un instrument antique, pressoir à vis de bois, qui montre que les anciens procédés sont encore en usage dans ce pays.

Nous voici maintenant sortis des Alpes et notre voyage s'est dès lors poursuivi pour une très grande partie, je pourrais dire pour la plus grande partie, dans ce que j'appellerai la région dinarique de la Yougoslavie. La région dinarique, c'est l'ensemble de chaînes, voisines de la mer Adriatique et qu'on a l'habitude de rattacher au système alpin, bien qu'à certains égards elles en soient différentes.

Dans cette région dinarique, notre voyage peut se décomposer en plusieurs parties. Nous avons commencé par visiter, tout à fait au nord, ce que j'appellerai « le karst croate ». Puis, un voyage (en grande partie par mer) de deux jours environ, fait le long de la côte bordée de nombreuses îles et d'archipels, nous a conduits jusqu'à la région de Raguse. De là, nous avons visité le karst d'Herzégovine.

Commençons donc par la Croatie. Nous sommes arrivés dans la petite ville de Gospitch, une petite sous-préfecture, à 2 heures du matin, sous des trombes d'eau qui n'empêchaient d'ailleurs pas le Sous-Préfet et le Maire de la ville de nous attendre, accompagnés d'un ou deux professeurs de Français du lycée, lesquels s'exprimaient dans un français d'une pureté que je souhaiterais chez beaucoup de candidats au baccalauréat ou même à la licence.

Je ne vous dirai pas grand'chose de cette petite ville, sinon l'accueil charmant qui nous y fut fait et l'excellent repas qui suivit ; à la fin de ce repas, le maire est arrivé fièrement portant sur les bras une pile de calottes rouges à liseré noir, spécialité de la région ; chaque géographe, chaque professeur, chaque étudiant, a dû se coiffer de la calotte en question : beau groupe à placer devant un appareil, et on n'y a pas manqué.

Cependant, nous n'avons pas fait à Gospitch que manger, boire et mettre sur nos têtes des coiffures exotiques, nous avons aussi essayé d'y travailler. Nous sommes allés nous promener dans ce qu'on appelle

Digitized by Google

« le polié de Gospitch », c'est-à-dire un grand bassin dont les eaux se perdent (il y a bien une rivière qui y circule, mais elle s'engouffre et disparaît à un moment donné). Ce bassin est formé par des calcaires et au milieu, se dressent des buttes, des « hum ». Ces « hum » sont regardés comme des résidus laissés par l'érosion karstique. Les géographes ont eu maintes discussions à aborder sur l'origine de ces buttes et des poliés, mais ce serait peut-être nous entraîner un peu loin que d'y revenir ce soir.

La région de Gospitch est un pays assez rude, assez pauvre. Ses habitants sont surtout des soldats. Du temps des Autrichiens, ils étaient soldats dans l'armée autrichienne ; aujourd'hui, ils sont officiers, sous-officiers ou gendarmes dans les troupes et les corps de police du Royaume Yougoslave.

De Gospitch nous sommes allés vers le littoral Adriatique : promenade de toute beauté. Nous avons commencé par remonter en suivant une vallée, parée d'un très beau manteau de forêts, bien que ses parois soient en partie calcaires, et nous sommes arrivés jusqu'au col qu'on appelle le Col d'Ostarié. Ici, nous étions en plein pays calcaire, les seules parties cultivables étant des trous dans lesquels s'est accumulée la terre arable, et dont j'aurai l'occasion de reparler. Ce paysage était dominé par des montagnes, également calcaires, les montagnes du Velebit dont vous voyez ici la puissance, couvertes d'une végétation d'herbes et d'arbres, grâce à l'abondance des pluies. Voici un autre aspect de ces montagnes avec ce sommet qui semble passé au pochoir ; les taches sombres que vous apercevez sont en réalité des trous de dissolution calcaire.

Tel était le paysage qui nous dominait, lorsque nous sommes arrivés au col d'Ostarié. De ce col, on découvrait une vue unique : c'était la chute à pic, de 1.000 mètres de haut, sur la mer Adriatique, la mer Adriatique avec ses eaux violettes et, dans ses eaux, l'embrasement pourpre du soleil couchant sur ses îles multiples, étincelantes elles-mêmes, tandis que par ailleurs les parois blanches du calcaire, à la lumière du soir, étaient toutes roses. C'était donc un paysage que je puis qualifier d'unique et qui fait de cette côte — du moins vue de haut — (je préciserai tout à l'heure pourquoi, de la mer, elle est beaucoup moins belle), un spectacle merveilleux.

Ce col d'Ostarié a été pour notre caravane, l'objet d'une expérience sur la rapidité des crépuscules dans un pays qui commence à être méridional. A la vue de ce spectacle, des gens enthousiastes ont dit : « C'est trop beau; si nous restons dans l'automobile, nous verrons cela trop vite, il faut aller à pied ». Les gens sages, au nombre desquels je me trouvais, ont dit : « Il est tard, le soleil n'est pas couché, mais il ne tardera pas à être dans l'eau ». Ces gens sages sont restés dans les

Digitized by Google

autos, les autres sont descendus à pied. Résultat : les sages étaient en bas, dans une petite ville, à 7 heures du soir, après avoir admiré la splendeur du paysage. Nous étions d'ailleurs assez empêtrés d'être en avance ; car nous avions beau parler italien, anglais, il n'y avait rien à faire. Finalement, nous avons découvert un professeur du lycée de Gospitch qui ne parlait, ni le français, ni l'anglais, mais qui parlait allemand ; grâce à lui, et en réunissant nos petites connaissances de cette langue, nous sommes arrivés à échanger des propos, qui ne manquaient pas de saveur, il faut bien le dire. Il nous a expliqué d'abord que les gens de la région n'avaient pas vu de Français depuis 115 ans. (Cela prouve que les souvenirs des Français sont vivants). Et puis, il nous dit que les Français ont fait pas mal de choses : quand l'empereur d'Autriche est revenu en 1815, il se promenait dans le pays, et il disait : Qui a fait cela ? — Les Français. Qui a fait cela ? — Les Français. — Qui a fait cela ? — Les Français. Alors l'empereur de s'exclamer : ils auraient bien pu rester 15 ans de plus.

Cependant que nous bavardions ainsi, point n'arrivait de géographes. Nous n'étions pas sans inquiétude et par acquit de conscience, nous commençâmes à mobiliser la force armée : par gestes, par signes, nous sommes arrivés à faire comprendre à la gendarmerie du lieu qu'il fallait partir avec des lanternes à la recherche des géographes. Comme nous partions, nous les vîmes, avec quelle satisfaction, qui arrivaient, mais dans quel état : morts de fatigue, ne pensant qu'à manger et à se coucher ; les femmes surtout étaient exténuées, car les sentiers qu'elles avaient dû emprunter ne convenaient guère à leurs chaussures, naturellement pourvues de talons hauts.

Telle fut notre descente sur le petit port de Karlobag, petit port très tranquille en train de mourir depuis qu'est construite la voie ferrée intérieure et que par suite les communications ne sont plus comme par le passé dans la nécessité de se faire uniquement par cabotage.

C'est cette voie du cabotage que nous allons emprunter dans la seconde partie de notre voyage : le littoral Adriatique. Ce littoral, la carte, telle que vous l'avez sous les yeux, vous permet de vous rendre compte d'un de ses traits caractéristiques : parallèlement au littoral et aux chaînes de montagnes de l'intérieur, s'alignent des îles et des archipels, séparés les uns des autres par des chenaux ; c'est une côte tout à fait caractéristique, dont les géographes ont d'ailleurs pris le nom pour désigner un type de côtes, ce qu'on appelle les Côtes Dalmates. Ce type de côtes résulte d'une élévation du niveau de la mer dans une région formée de chaînes parallèles les unes aux autres ; dans ce cas, les chaînes deviennent des îles et des presqu'îles, tandis que les dépressions entre les chaînes deviennent des détroits. Cette côte adriatique a commencé par nous décevoir beaucoup. Autant elle nous était apparue belle la

Digitized by Google

veille, quand nous la dominions du haut du col d'Ostarié, autant elle nous a semblé monotone le lendemain, lorsque le bateau, suivant sa route capricieuse, nous faisait aller alternativement d'un bord à l'autre des détroits dont je viens de vous parler. C'est qu'en effet, ces îles si belles vues de haut, sont des îles plates, complètement plates, s'élevant de quelques mètres, à peine au-dessus du niveau de la mer, et formées d'une plate-forme — ce qui était intéressant au point de vue géographique, mais ce qui, au point de vue pittoresque, nous apparaissait un peu lassant. Ces îles étaient dénuées de toute végétation dans la partie nord. Des moutons étaient en train d'y manger et nous cherchions à découvrir ce qu'ils pouvaient bien extraire du sol, en dehors des cailloux. Bref, cette partie de notre voyage, le long du littoral que l'on peut qualifier de Croate, fut plutôt monotone au point de vue touristique.

Mais, un peu plus tard, nous sommes arrivés plus au sud, sur ce que j'appellerai la Côte Dalmate. Ici, le paysage n'est pas toujours d'une richesse, d'une végétation, d'un caractère souriant qui soient vraiment remarquables ; cependant, il devient plus varié ; le littoral lui-même se découpe davantage. Les îles, au lieu de rester plates, présentent des formes bosselées comme des échines. Enfin et surtout, plus d'humanité en quelque sorte, flotte sur la végétation et sur le paysage lui-même. On aperçoit enfin des arbres, des bois, beaucoup de bois de pins, beaucoup d'oliveraies aussi, mais en même temps on voit quel travail formidable les hommes ont dû déployer dans cette région pour tirer parti du sol, pour obtenir un peu de terre arable. Là, le sol est vraiment l'œuvre de l'homme. L'homme a construit d'innombrables petites terrasses le long desquelles s'entassent d'énormes masses de cailloux, extraites précisément pour aménager les terrasses. Souvent les tas de cailloux tiennent dans l'oliveraie plus de place que la terre sur laquelle poussent les oliviers.

Le continent lui-même domine la mer par une formidable muraille verticale. Et voici qui vous donnera une idée de ce littoral Adriatique, de ses pentes abruptes sur la mer. Nous y avons dévalé en auto par une route aux tournants vertigineux, sur le bord de laquelle des crampons étaient fixés, pour permettre de se retenir les jours où souffle le grand vent du littoral Adriatique, la bora, quasi-sœur du mistral.

Voici des exemples de ces énormes falaises qui se dressent presque à pic au-dessus de la mer et au pied desquelles se blottissent de charmantes marines de type méditerranéen : les maisons groupées autour d'un piton, que dominent une chapelle, un château, ou les ruines d'un de ces monuments.

Cependant, à mesure que nous allons vers le sud, la végétation devient plus nourrie. Les pentes calcaires se couvrent d'une végétation qui prend même par endroits la luxuriance d'un verger; véritablement

Digitized by Google

ici, on a l'impression d'être dans un pays à la fois chaud et riche de végétation.

Nous nous sommes demandé pourquoi cette différence au point de vue de la végétation, entre la côte Nord et la côte Sud ? Il ne semble pas que des explications empruntées aux conditions climatériques puissent être valables : les conditions sont les mêmes, à peu de choses près. De sorte que c'est certainement à l'histoire qu'il faut faire appel pour comprendre cette différence entre le Nord et le Sud, mais dans les conditions où nous étions, nous ne pouvions pas faire ces recherches historiques.

Nous ne nous sommes pas contentés de longer le littoral Adriatique. Nous sommes descendus à terre et nous avons pu apprécier le caractère européen et en même temps latin, des villes du littoral dalmate. Ces villes ont été très fortement soumises à l'influence italienne, dans le passé, lorsqu'elles étaient prospères grâce au commerce dont elles étaient l'intermédiaire entre l'Orient et la Méditerranée occidentale. Et ce n'est pas seulement l'influence italienne qui s'y fait sentir aujourd'hui, c'est aussi l'influence française. Tandis qu'à Zagreb, on ne voyait à la la vitrine des librairies que des livres au titre allemand, à Raguse il y avait beaucoup de livres français et même, en s'adressant à des gens du peuple, on était presque sûr de pouvoir parler français et de s'entendre répondre en un français assez pur. Il est évident que l'influence latine a là depuis longtemps un rôle que, malheureusement, elle n'avait pas avant la guerre dans ce qui était alors la Serbie et qui est maintenant à la tête de la Yougoslavie.

Toute cette vie de la côte est en train de subir certaines modifications, dues précisément aux changements politiques récents auxquels je viens de faire allusion. Il y a là des villes qui sont en voie de faiblissement. C'est le cas de Zara. Avant la guerre, Zara était la capitale de la Dalmatie ; elle avait un parlement à l'intérieur de l'Empire autrichien, elle était une ville de commerce. Depuis la guerre, devenue une ville italienne, elle a perdu son Parlement ; port italien enclavé dans le territoire yougoslave elle a perdu presque toute activité commerciale.

Nous voici en revanche à Spalato, ou Split. Ici, je regrette de ne pouvoir céder la parole à certains de mes collègues, car ce serait à eux plutôt qu'à moi de vous parler de cette ville qui vaut surtout par le caractère très curieux des conditions dans lesquelles elle s'est construite.

Spalato possédait autrefois un palais, que les archéologues ont reconstitué tel que vous l'avez sous les yeux. C'était le palais de l'Empereur Dioclétien. Je vous montre ici la reconstitution par les archéologues de la façade de ce palais. Lorsque, au VII^e^ siècle, des barbares eurent détruit la ville de Salone, les habitants de cette dernière ville se réfugièrent à l'intérieur des murs de ce qui avait été le palais et c'est ainsi qu'il se

Digitized by Google

construisit dans le palais, une ville ; de sorte que c'est la façade même du palais qui constitue la façade des maisons sur le port. A l'intérieur de ce qui fut un grandiose et splendide monument, circulent ainsi des rues d'un aspect parfois minable, au tournant desquelles apparaît de temps à autre la gloire d'un beau vestige antique.

Mais Split n'est pas seulement l'héritière d'un brillant passé archéologique. Il y a un Split moderne, qui est un des ports les plus importants de cette côte, en plein développement grâce à l'activité de l'industrie des ciments.

Allant plus au Sud, nous arrivons à Raguse, que les Yougoslaves appellent Dubrovnik, Raguse comporte en réalité deux villes : voici d'abord le vieux Raguse, avec son vieux port (car Raguse est une très vieille ville). Comme nous le rappelait un de nos guides si sympathiques, Raguse a été une République jusqu'au moment où Napoléon, en 1806, lui a pris sa liberté.

Cette ville, dont vous voyez ici les fortifications, a été au moyen âge extrêmement prospère ; elle vivait du commerce avec l'Orient et possédait deux quartiers, deux faubourgs en dehors de ses murs : un faubourg industriel, où on fabriquait toutes sortes d'objets, des soies, des laines, des cierges (aujourd'hui encore, il y a à Raguse un couvent dans lequel on fabrique des cierges suivant les vieux procédés) et un faubourg commercial, plutôt mal famé. Les caravaniers qui y venaient commercer étaient autrefois quelque peu dangereux. Parmi eux, il y avait des Albanais qui auraient pu être tentés de faire à Raguse ce que les routiers du XIVe siècle firent à Montferrand. Par précaution, tous les soirs on fermait soigneusement les portes de la ville.

Cette ville, autrefois très riche et très cultivée, qu'on a pu appeler au moyen âge « l'Athènes Yougoslave », a gardé des souvenirs de ce temps-là. Voici le palais du « recteur » (c'est-à-dire du gouverneur, du chef de la République), voici la cour du palais, qui est aujourd'hui le palais Royal, et voici ces délicieux cloîtres qui rappellent ceux de l'Italie méridionale. L'influence italienne qui se retrouve un peu partout, se reconnaît encore dans ces rues qui font penser aux rues de Naples, disposées en escaliers avec des maisons très hautes, avec des hardes qui sèchent un peu partout au soleil. Voilà ce qu'est la vieille cité de Raguse. Mais le vieux port est devenu tout à fait insuffisant pour les besoins du commerce moderne, et il s'est créé un nouveau port, beaucoup plus vaste. Raguse vit aujourd'hui d'armement et de commerce (j'entends par commerce, le tourisme) : sachez que Raguse, qui compte 12.000 habitants, était occupée au mois d'octobre, par 7.000 touristes. C'est vous dire l'intensité de ce mouvement touristique.

Nous allons quitter ces paysages de la côte pour pénétrer dans d'autres, beaucoup plus rudes. Nous gagnons en effet le karst. Examinez

Digitized by Google

ce pullulement de cailloux, cet amas de rochers, tous des rochers calcaires, complètement rongés, percés de petits trous (c'est là-dessus qu'il ferait bon, pour les dames, se promener avec leurs talons hauts). C'est là un paysage typique de karst, où l'évolution du relief calcaire est poussée le plus loin possible. De temps en temps au milieu des cailloux, on aperçoit un petit rond de terre végétale, qui a réussi à se former. Et les gens cultivent cela ; je dirais qu'ils font de la culture en pot : dans un petit rond, ils plantent un pied de vigne, dans un autre, un pied de chou. Vous vous rendez compte de la ténacité qu'a déployée cette race pour conquérir son sol à la culture. Partout c'est la même impression d'aridité et de pauvreté, les mêmes cailloux, avec de rares plantes, de rares herbes, et de ci de là, un petit rond de terre végétale.

La stérilité, l'âpreté de ce pays est peut-être accrue encore par ce qui devrait au contraire en rompre la monotonie. Les vallées y sont en effet de terribles gorges, véritable coups de sabre à travers la roche, rainures étroites et profondes, cañons tout à fait sauvages. Tel est le cañon de la Cetiña. N'oublions pas d'ailleurs que nous avons aussi, en France, nos cañons et que les paysages calcaires ne sont en vérité pas si différents les uns des autres. Je vous ai apporté ici une vue des gorges du Tarn, pour vous montrer que le paysan français sait lui aussi, être un homme tenace et tirer par un travail acharné son bien du sol.

Ici, un petit village très sympathique, puisque nous y avons bu un café excellent et mangé des raisins qui ne l'étaient pas moins, qui s'appelle Zavala. On peut se demander, quand on voit ce village, comment boivent et mangent ses habitants, car sur ses pentes, vous chercheriez en vain une source ou un champ. Eh bien, heureusement pour eux, ils ont transformé leurs femmes en sommelières et une de nos surprises a été de voir les femmes s'en aller à bonne distance du village, chercher, tonnelet sur le dos, la ration d'eau pour la famille. Quant à manger, c'est une autre affaire. Ce n'est évidemment pas dans ces cailloux qu'on pourrait trouver de quoi se tirer d'affaire. Mais tout près, vous trouvez ce qu'on appelle le Popovo polié. Ce serait un gros problème à résoudre que celui des poliés ; est-ce d'anciennes vallées, bues par des calcaires ? On pourrait discuter longtemps à ce sujet, mais je me contente de vous indiquer le rôle que peuvent jouer ces poliés pour les hommes : leur fond est en effet recouvert de terre arable que les habitants peuvent cultiver. Toutefois une remarque s'impose : si on aperçoit quelques villages, ils sont au-dessus du polié, au bord, jamais au milieu : c'est que du mois d'octobre au mois de juin, le polié est inondé. En effet, lorsqu'il pleut, l'eau s'accumule dans les poliés ; ceux-ci sont bien dotés de chenaux d'écoulement, de suçoirs ; mais ces conduits souterrains ne tardent pas à s'obstruer et l'eau, ne pouvant plus s'écouler, s'accumule. De sorte que les pauvres gens qui vivent de la culture de ces poliés doivent faire pousser leurs

Digitized by Google

récoltes entre la fin juin et le début d'octobre. Heureusement, le maïs leur permet précisément ce genre de culture.

Les habitants de cette région vivent, vous le concevez, une vie extrêmement dure et il n'est pas étonnant que beaucoup d'entre eux émigrent. Ils vont par le vaste monde exercer en particulier le métier de maçons ; certains ont pris une part active au percement de Suez. Quelques-uns font fortune et l'an dernier, l'un de ces émigrants a légué environ 15 millions de francs à l'Université de Belgrade.

Nous allons quitter cette région, tout de même un peu triste, et nous engager dans la Bossie. Dans le karst d'Herzégovine, nous étions au pays des calcaires. En pénétrant dans la Bosnie, nous allons voir des paysages nouveaux ; nous allons entrer dans une région où il y a beaucoup de schistes et de marnes, dotée de hautes montagnes avec des glaciers. Et voici encore un spectacle nouveau : des mosquées. C'est qu'en effet la Bosnie compte beaucoup de musulmans. Lorsque les Turcs l'ont conquise, un grand nombre de seigneurs, pour conserver leurs biens, se sont convertis à l'islamisme et se sont fait imiter de leur sujets. Ainsi s'explique qu'au milieu de ces campagnes toutes couvertes de forêts et de verdure, paysage d'Europe occidentale, se dressent, nombreux, des minarets, d'ailleurs en bois.

Nous voici enfin à Sarajevo qui était avant 1914 la capitale de la Bosnie-Herzégovine autrichienne. Dans Sarajevo, il y a une ville Européenne, avec de grandes avenues aux maisons à plusieurs étages, et une ville Musulmane ; car les Autrichiens (c'est en somme la politique que le Maréchal Lyautey devait suivre au Maroc à l'égard des villes indigènes) avaient tenu à conserver le quartier Musulman, lequel a donc gardé son caractère particulier, avec des rues orientales, des souks, des mosquées. Et l'on voit circuler des Musulmanes avec des robes courtes, de jolis petits chapeaux et un odieux voile noir, masquant complètement la face.

Nous quittons Sarajevo pour nous diriger vers le sud, vers la Macédoine, le voyage commence par une très longue journée de chemin de fer, heureusement variée de quelques épisodes fort agréables pour nous. C'est ainsi que le soir, vers 5 heures, nous sommes arrivés dans une gare qui s'appelait Uzitché, dans laquelle attendait un millier de personnes. « Est-ce pour les géographes Français ? » nous disions-nous — cela nous semblait impossible ; mais il a fallu nous rendre à l'évidence, car en nous voyant, cette foule s'est mise à pousser des acclamations qu'il me faut bien qualifier d'enthousiastes ; puis ont surgi une cinquantaine de jeunes gens et jeunes filles qui se sont massés devant le train et qui se sont mis à chanter « En passant par la Lorraine » ; enfin, ce qui mit notre joie à son comble, c'est lorsque nous vîmes le chef de ces boy-scouts s'avancer majestueusement, avec un plat sur lequel était posé un magnifique

Digitized by Google

cochon de lait. Et à qui mieux mieux, dans le train, de prendre avec nos mains les pièces de la bête en question, repas homérique arrosé d'une eau-de-vie de prunes aussi délicieuse que yougoslave. Nous avons ainsi pu passer le temps jusqu'à ce que nous débarquions à Tchatchak, où une foule énorme nous attendait encore parmi laquelle quatre charmantes françaises que l'amour conjugal a entraînées en cette sous-préfecture lointaine du royaume yougo-Slave.

Nous voici donc à Tchatchak à 10 heures du soir, avec grande envie de nous coucher. Pas du tout ; table mise, fleurs, tziganes, nous attendaient. Il a fallu dîner jusqu'à 1 heure du matin. Par là-dessus, toasts et discours, je m'en voudrais de ne pas rappeler les paroles que nous a adressées le proviseur du lycée de Tchatchak :

« Messieurs, vous êtes géographes ; j'enseigne la géographie et quand les enfants me demandent où est la France, je montre la France sur la carte et je dis : mon petit, la France elle est là, sur la carte, mais elle est aussi dans ton cœur ».

Cela dit d'une façon très naive, très simple, sans emphase, qui allait droit au cœur. Une fois terminés les discours, la musique s'est mise en train et nos jeunes étudiants ont organisé un dancing ; inutile de vous dire que les gens raisonnables sont allés goûter les douceurs du repos. Mais ici, encore un problème : nous étions logés chez l'habitant ; or, l'habitant ne parlait ni le français, ni l'anglais, ni l'allemand, mais parlait le serbe, que nous ne parlions pas. Pour nous entendre avec nos guides respectifs, ce fut toute une histoire. Cela ne nous empêcha pas d'être bien logés, choyés, et de repartir le lendemain au milieu d'une population enthousiaste qui nous accompagna jusqu'à la gare.

Nous voici donc en route pour arriver dans une nouvelle partie de la Yougoslavie, dans ce que j'appellerai d'une façon très générale la Macédoine. Cette Macédoine est un pays très curieux. C'est une sorte de Massif Central, un pays de très vieilles montagnes qui ont été un beau jour coupées en morceaux ; certains morceaux étant soulevés, d'autres étant affaissés. C'était donc un paysage presque Auvergnat que nous saluions ici. Dans ce paysage, s'étendent de très grands bassins qui, exactement comme ceux de la Limagne, ont été occupés par des lacs. Ces grands bassins de la Macédoine sont absolument nus. Pas d'arbres. D'immenses plaines, qui ne se prêtaient que trop aux grandes batailles ; et c'est là en effet, que se sont livrées celles qui furent décisives pour la Serbie, comme la fameuse bataille de Kossovo.

Il reste encore en Macédoine beaucoup de Musulmans. Certains d'entre eux étaient avant la libération de la Macédoine de grands Seigneurs féodaux possédant la terre et vivant aux dépens des paysans. Alors riches, ils sont maintenant de pauvres gens. L'Etat yougoslave

Digitized by Google

les a expropriés ; habitués à dépenser leur revenu, ils ont traité l'indemnité d'expropriation comme un revenu annuel, de sorte qu'il ne leur reste rien.

Cette expropriation se lie à l'effort des Yougoslaves pour coloniser la Macédoine. Les grandes plaines de la Macédoine sont des régions que l'on peut certainement rendre prospères et fertiles, et que semble-t-il, la domination turque avait fait plutôt reculer au point de vue économique. Or, il y a en Serbie des régions naturelles pauvres. On cherche donc à attirer les habitants de ces régions dans celles qui se prêtent à la culture. L'Etat constitue des lots de colonisation, exactement comme nous avons fait en Algérie. Non seulement les colons jouissent d'avantages divers, mais en même temps l'Etat Yougoslave poursuit une politique de bien être et d'hygiène sociale : nous avons visité un dispensaire très bien organisé et on nous a assuré que l'inspection médicale des écoles y est faite très soigneusement, en particulier au point de vue observation des yeux, car dans cette région les ophtalmies sont fréquentes.

La principale ville de la Macédoine est Skoplje (ou Uskub), admirablement placée au point de vue des communications. La voilà, la ville, dominée par ces vieilles montagnes dont je vous parlais tout à l'heure, cette ville qui est restée en grande partie Musulmane, avec ses mosquées, avec ses minarets qui ne ressemblent pas du tout à ceux de l'Afrique du Nord, car ils sont effilés comme des tourelles.

Mais l'heure du retour a sonné. Nous avons quitté Skoplje pour remonter vers le nord par les routes de la Morava. Ce voyage s'est fait très rapidement, je n'ai presque rien à vous en dire, sauf à conclure par cette vue du splendide panorama du confluent des deux grands fleuves : le Danube et la Save, confluent qui a fait la fortune de Belgrade.

Digitized by Google

Actes de la Société des Amis de l'Université

Séance du 7 Mai 1930. — La séance est ouverte sous la présidence du Dr CANQUE, par qui sont présentées aux suffrages de la Société, les candidatures de M. HAREL, droguiste, soutenues par MM. GROS et DESFORGES ; M. le Dr SYRMEN, par M. PALHIÈS et Dr CANQUE ; M. POINTU, ingénieur des Arts et Manufactures à la Sucrerie de Bourdon, par MM. FOURNIER et IMBERDIS.

M. GACHON expose *les conditions qui expliquent la pluie dans les montagnes du Livradois.*

On connaît les conditions générales du régime des vents en Europe occidentale. Il est commandé par l'état de la pression atmosphérique en des points plus ou moins éloignés entre lesquels circule le fleuve des vents.

M. GACHON explique par quelles conditions météorologiques se soutient le régime actuellement pluvieux de l'Europe occidentale. Il donne un indice des prévisions du temps dans le Livradois. Son exposé, clair et vivant sera publié.

Un échange de vues s'établit entre les différents membres de la Société et le speacher. Le Dr CANY expose les raisons de la pluviométrie particulière de La Bourboule.

Un nombreux auditoire assistait à cette réunion.

Nous avons remarqué : Mesdames et Mesdemoiselles ARBOS, CANQUE, SALVAN, SCHNERB, AUBERT, ZELLER ; MM. FOURNIER, GUILLAUME, DOUSSE, IMBERDIS, ROURE, AUBERT, BREHIER, DESFORGES, ZELLER, BALME.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EXCH 123
FEB 23 1931

Tome 44 No 4

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(No 236 de la collection)

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis

1930

Digitized by Google

SOMMAIRE

Les idées d'un instituteur à l'époque de la Révolution (Madeleine Schnerb) 81-88
Observations sur le mode des précipitations dans les montagnes de l'est du département : Livradois et Forez (L. Gachon) 89-91
Quelques types de maisons rurales en Limagne (Ph. Arbos) 92-93
La Peste de 1631 en Auvergne (Marc Dousse) 94-96
Un document sur la Peste (P. C.) 97-101
Scènes et Tableaux de l'Histoire d'Auvergne, par Ch. Felgères. 102-103
Actes de la Société des Amis de l'Université 104

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr Canque.

Vice-Présidents : MM. Audollent, Dousse, Pomot, du Ranquet.

Secrétaire Général : M. Senèze.

Trésorier : M. Guillaume.

Membres du Conseil : Dr Balme, Dr Cany, MM. Fric, Gachon, Imberdis.

Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. — Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux,* à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. Guillaume, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications,* à M. Senèze, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications,* à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

Les idées d'un instituteur à l'époque de la Révolution

Ayant supprimé les privilèges du Clergé, la Révolution se devait de créer un enseignement primaire, indépendant de l'Eglise. Une loi constitutionnelle de 1791 prévoyait une instruction publique, gratuite « à l'égard des parties de l'enseignement indispensables à tous les hommes » (1). Sous la Constituante et la Législative les projets d'organisation furent nombreux, mais il fut réservé à la Convention de créer l'enseignement primaire par le décret du 30 mai 1793 (décret Barère) : il devait y avoir un instituteur par 1.000 habitants. Le décret du 29 Frimaire an II déclarait l'enseignement libre, et la fréquentation obligatoire. Celui du 27 Brumaire an III déterminait un traitement pour l'instituteur (1.200 à 1.500 livres). Enfin une loi organique du 3 Brumaire an IV établissait au moins une école par canton, avec un programme vague.

Mais préoccupés par d'autres problèmes plus urgents, les Conventionnels n'édictèrent ni règlement, ni plan d'études précis : les maîtres compétents étaient rares et tout était à créer. Des initiatives étaient nécessaires. Tandis qu'au Comité d'Instruction Publique s'élaboraient de vastes plans, des individus isolés s'intéressaient aussi à l'école de demain. Tel est le cas d'un instituteur de la campagne d'Auvergne, Pierre Vaureix.

I

Comme la plupart des instituteurs instruits de l'époque révolutionnaire, Pierre Vaureix a fait ses débuts dans un collège, avant la Révolution. Originaire de Beaumont, professeur au collège de Thiers, où il devient maître de grammaire française et latine (2) il garde le goût de l'éloquence redondante et imagée, chère aux rhétoriciens ; il porte même quelque temps un prénom romain : Quintilien.

(1) Glay "L'Instituteur" Doin 1928, p. 80.
(2) Archives départementales du Puy-de-Dôme, L. 2155.

Digitized by Google

Avec la première Révolution (1789-1791) nous le retrouvons instituteur provisoire aux Martres de Veyre (1), désireux de s'y fixer, préoccupé de plaire au régime nouveau comme de toucher ses émoluements ; il affirme vouloir travailler « avec un zèle tout nouveau à former pour la patrie, des pépinières d'excellents citoyens » auxquels il veut inspirer « le plus ardent et le plus pur patriotisme » qu'il veut orner « de toutes les connaissances nécessaires au rôle qu'ils auront à jouer dans la société » et il n'oublie pas d'ajouter pour plaire à l'administration départementale soucieuse de se concilier les catholiques (nous sommes en décembre 1790) : « Je tâcherai de former les jeunes cœurs à toutes les vertus chrétiennes, morales et sociales ».

Mais les évènements se précipitent et Vaureix s'efforce d'aller aussi vite qu'eux : pendant la Terreur, il est à Beaumont, son pays natal, et il est devenu le « sans-culotte Vaureix » (2) ; dans une lettre écrite le 14 prairial an II, les officiers municipaux de ce village écrivent par la plume de ce même Vaureix seul apte à cet exercice (3) que l'école dirigée par ce maître est en pleine prospérité : n'a-t-il pas jusqu'à 96 garçons et 10 filles ?

Malgré ces premiers succès, bien vite viennent les difficultés. Le 17 pluviôse an III, pendant la réaction thermidorienne, il se plaint : beaucoup d'élèves désertent son école parce qu'il a refusé d'enseigner le catéchisme et les prières catholiques, et à cause de sa « constance à les élever dans les principes de la morale républicaine ». Les mères ont coupé en deux avec leurs ciseaux les alphabets de leurs enfants pour les empêcher d'aller à l'école : aussi n'a-t-il plus qu'une soixantaine d'élèves, ne touche pour un trimestre que 250 livres au lieu de 150 l'année précédente (4) ; le 27 germinal an III il écrit qu'il ne peut plus vivre à Beaumont, il désire son changement, les élèves fuient l'école « uniquement en haine et par répugnance pour les nouveaux livres élémentaires et le nouveau mode d'instruction » ; de plus, depuis que la liberté des cultes est rétablie, tout le monde fête les dimanches, et demande-t-il anxieusement : « Lutterai-je seul contre l'usage général, et continuerai-je de donner congé, dans la campagne, les quintidis et les décadis ? » (5). Il se fixe enfin à Sauxillanges, où il rencontre des difficultés analogues.

II

Ce personnage semble souple comme il convient à qui veut rester en place pendant ces années troublées : est-ce par hasard ? la formule « liberté, égalité, probité » remplace en nivôse an IV celle de « liberté,

(1) Archives départementales du Puy-de-Dôme, L. 2155.
(2) Archives départementales, L. 4163 (23 vendémiaire, an II).
(3) id. id.
(4) id. id. (Tableau des mandats délivrés).
(5) id. L. 2155.

Digitized by Google

égalité, fraternité » de l'an III (1). Sans gêne Quintilien Vaureix s'est métamorphosé en « sans-culotte » Vaureix, pour redevenir Pierre Vaureix, sans épithète.

Par contre il a beaucoup de suite dans les idées pour prier les autorités de ne pas oublier son traitement : aussi bien les administrateurs sont très négligents, et la vie est difficile. Le maître d'école souffre tout le premier de « la chèreté exhorbitante des denrées de première et indispensable nécessité » (17 pluviôse an III) (2). Il pense résoudre le problème du « cher vivre » par le traitement double en associant sa femme à sa tâche (3). Il demande aussi le droit de donner des leçons particulières (4). En homme avisé et peut-être ambitieux il voudrait jouer un rôle et s'inquiète : n'a-t-on pas fait courir le bruit que l'instituteur n'avait pas de droits politiques ? et alors s'exclame-t-il « il n'y aurait rien de plus humiliant que la place d'instituteur primaire ! » Ainsi se posent déjà pour lui maints problèmes actuels qu'il s'applique à résoudre au mieux de ses intérêts.

Mais cet instituteur prend sa tâche au sérieux : l'emphase du ton nous porterait à croire qu'il manque de sincérité : les hommes de la fin du XVII^e^ siècle aiment à polir leurs phrases ; Vaureix n'échappe pas à ce travers, content de ses formules, il les reproduit avec complaisance d'un texte à un autre (5). Que ces dehors ne nous rebutent pas : à deux reprises avec une confiance naïve et touchante, en pluviôse an III puis en nivôse an IV, Vaureix envoie au département du Puy-de-Dôme d'intéressants projets de règlements sur les écoles primaires qui sont assez suggestifs pour mériter notre attention.

III

Le second projet est pour ainsi dire une édition revue, corrigée, augmentée du premier : ne compte-t-il pas trente articles au lieu de vingt ? En l'an IV Vaureix a le souci de se mettre en accord avec les dispositions de la nouvelle loi du 3 brumaire ; aussi prévoit-il un statut pour les instituteurs libres, soumis à un contrôle, et obligés de faire passer les mêmes examens à leurs élèves que les instituteurs publics ; on le voit consacrer deux articles à la retraite de l'instituteur ; le programme qu'il propose semble plus ample : il fait alors une large place à l'histoire des hommes et de la nature. Mais il s'est plutôt adapté que transformé, et le fond reste analogue.

---

(1) Arch. dép., L. 2155.
(2) id.
(3) id.
(4) id.
(5) id. (Comparer à cet égard les débuts identiques des deux projets de règlement.

Digitized by Google

Avec minutie, Vaureix entre dans tous les détails : nous avons vu qu'il ne manque pas de sens pratique, aussi insiste-t-il dès le début de ses longs mémoires sur l'organisation de l'école : l'idéal qu'il voudrait atteindre nous laisse deviner dans quel état précaire devaient être les locaux : l'instituteur devra faire « balayer à ses frais au moins trois fois par décade ». La classe sera meublée de toutes les tables et de tous les bancs nécessaires pour la commodité des élèves, d'un bureau un peu élevé pour l'instituteur et d'un poêle pour la chauffer pendant l'hiver, le tout aux frais des différentes communes qui forment l'arrondissement de chaque école primaire, et pris sur les charges locales (1) ; dans son premier projet il attribuait aux élèves la charge de chauffer la salle (2).

Les élèves sont recrutés parmi les enfants des plus riches paysans puisque l'école n'est pas gratuite : le traitement de l'instituteur est fourni par eux à raison de 50 livres par élève et par an (3) (premier projet) et Vaureix prévoit, en l'an IV le paiement en nature ou en assignats au cours, comme pour les impôts (4). Cependant la municipalité pourra choisir des élèves gratuits : « Ces enfants seront choisis dans les plus honnêtes d'entre les familles indigentes et il ne pourra en être désigné qu'un par maison afin que le bienfait de l'éducation gratuite soit plus justement et plus généralement réparti ». (5).

Malgré le soin apporté au choix de l'auditoire, le maître craint la saleté des enfants. « Tous les élèves sans exception sont très étroitement tenus de se présenter à l'école toujours bien peignés proprement et décemment vêtus chacun selon ses moyens, ceux qui s'obstineraient à s'y présenter par leur faute avec un air de malpropreté seront mis sur un banc à l'écart (6) » ; dans le second mémoire il menace de renvoi les enfants persistant dans la négligence de la tenue. Il n'est guère rassuré quant à la discipline : « tous les élèves sans distinction sont très étroitement tenus de garder pendant tout le temps de la classe le silence le plus absolu et de demeurer constamment à leur place respective sans courir çà et là (7). « Sans doute les élèves de l'an IV étaient-ils de naturel plus docile car Vaureix supprime ce couplet dans son second projet !

Les enfants des campagnes fréquentent mal l'école : aussi Vaureix imagine un curieux système : les classes seront au nombre de deux, celle des adolescents, et celle des enfants. Tandis que les enfants viendront régulièrement, pendant toute l'année scolaire, matin et soir, « la classe

(1) Arch. dép., L. 2155 2e projet.
(2) id. id.
(3) id. 1er projet.
(4) id. 2e projet.
(5) id. 1er et 2e projets (Conformément à la loi du 3 brumaire au IV).
(6) Arch. dép., L. 2155, 1er projet.
(7) id. 2e projet.

Digitized by Google

des adolescents entrera le matin pendant les mois germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor et fructidor avec le lever du soleil. La durée de la classe sera au moins de trois heures, parce qu'elle n'aura qu'une leçon par jour » (1). Les vacances seront du 30 fructidor (15 septembre environ) au 15 brumaire (premiers jours de novembre). Pour éviter toute équivoque, Vaureix, prévoyant, écrit : « Pour que les élèves puissent se rendre à l'Ecole aux heures indiquées il sera placé par la commune où sera placée l'école sur le toit du lieu des exercices classiques une cloche du poids de cinquantes livres au moins qui sonnera une demi-heure avant l'heure d'entrée, et précisément à l'heure de l'entrée » (2).

Mais combien d'autres difficultés encore ! Les enfants parlent habituellement patois. La Convention s'est souvent préoccupée du problème de l'unité de langue. Vaureix est fier d'être un maître capable d'enseigner en français : « beaucoup d'instituteurs actuels sont hors d'état de l'enseigner parce qu'il y en a peu qui la connaissent par principes » (3). Il est enjoint aux élèves de faire un «éternel divorce» avec le patois (4).

Malheureusement le maître n'a pas à compter seulement avec les enfants : les mères à Sauxillanges comme jadis à Beaumont sont hostiles à un enseignement que nous appellerions laïque : « plusieurs surtout parmi les cultivateurs préféreront ne donner aucune espèce d'éducation à leurs enfants plutôt que de les envoyer dans les écoles primaires où l'on apprend pas à prier Dieu ni le cathéchisme » (5). Les prêtres sournoisement lui font concurrence en faisant le catéchisme aux heures de classe ou en développant dans les campagnes un mauvais état d'esprit hostile à l'assignat et aux fêtes décadaires (6).

IV

Quelle méthode Vaureix préconise-t-il pour avoir quelque succès auprès d'enfants soumis à des influences si peu favorables ?

D'abord pour concilier le bon marché recherché par les parents avec le « cher vivre » qui l'accable, il lui faut beaucoup d'élèves : cent environ.

Puis, pour attirer ou ne pas rebuter, il faut parler un langage simple : Vaureix n'a pas de mots assez péjoratifs pour désigner les maîtres qui ne condescendent pas à « bannir de leurs leçons le pédantisme

(1) Arch. dép. L 2155. Article 3 du 1er projet.
(2) id. Article 7 du 1er projet.
(3) id. Lettre du 17 pluviôse an III, accompagnant le 1er projet.
(4) id. 1er projet et 2e projet.
(5) id. Observations annexées au 1er projet.
(6) id. Lettre du 13 nivôse, an IV.

Digitized by Google

ridicule et cette métaphysique affectée, les seules causes qui dégoûtent de l'instruction tant de jeunes gens » (1).

Enfin, pour faire observer la discipline et pour stimuler le zèle de ses élèves, il imagine tout un système de récompenses, et de blâmes : partageant l'optimisme de ses contemporains, imbus des souvenirs de l'antiquité, il confie aux vieillards assemblés le soin de solenniser les distributions de prix et de punitions. Les récompenses sont toutes morales, dignes des sentiments civiques de citoyens en herbe : « Le Doyen du conseil des vieillards présentera au président de l'Assemblée ceux qui auront fait des progrès satisfaisants et qui se seront conduits à l'école et dehors d'une manière irréprochable. Le président les proclamera et leur donnera l'accolade au bruit des instruments militaires » ; et surtout ce qui laisserait rêveurs nos jeunes gens. « Article 20 et dernier (1er projet). Lorsqu'un élève aura mérité la couronne de chêne pendant trois ans consécutifs et qu'il aura atteint sa quinzième année, il sera sur le champ solennellement armé par le président de l'assemblée aux cris de Vive la République et au bruit des instruments militaires il prêtera de suite entre les mains de l'administration municipale le serment de vivre libre ou de mourir et sera ensuite inscrit au tableau civique des jeunes citoyens » (2).

Vaureix compte surtout sur l'éducation donnée par le maître pour former ces excellents citoyens : pour lui instruction et éducation se complètent pour former l'institution des enfants. S'il est favorable à la liberté religieuse (il se met ainsi d'accord avec la loi) il veut en même temps fonder son enseignement sur l'idée de Dieu et sa profession de foi rappelle le Vicaire Savoyard et Robespierre : « Considéré dans l'Etat social l'homme a nécessairement des rapports... Le premier de ces rapports le rappelle à Dieu, au premier être, à l'Etre par excellence dont l'Etre fini n'est qu'une faible émanation, à l'Etre souverainement parfait dont l'intelligence infinie et la main toute puissante ont créé et arrangé, conservent et gouvernent cet admirable et vaste univers qui nous environne et que nous habitons » (3).

Les jeunes gens doivent aussi penser à leurs devoirs envers la patrie et envers eux-mêmes en tant qu'êtres raisonnables : ainsi est opérée une synthèse des croyances. Former des êtres d'élite capables de payer ce « triple tribut », « leur faire aimer et pratiquer la vertu ; la faire détester et fuire le vice ; former leur jeune cœur et lui donner une pente solide et facile vers le bien moral et public, combattre et vaincre leurs petits préjugés ; détruire leurs erreurs ; cultiver et orner leur esprit naissant ; leur apprendre à penser, à réfléchir et à s'exprimer avec précision, avec

(1) Arch. dép., L. 2155, 1er projet et 2e projet
(2) id. le même paragraphe repris dans le 2e projet (art. 21).
(3) id. Préambule des deux projets.

Digitized by Google

pureté et avec politesse ; déchirer le voile épais qui dérobe à leur raison encore faible l'auguste vérité, les porter à la plus entière à la plus affectueuse et à la plus respectueuse soumission aux lois et aux autorités constituées, leur inspirer le plus sage, le plus pur et le plus tendre patriotisme ; en un mot les rendre dignes de la divinité, de la patrie, de la société et d'eux-mêmes », tel est le but ambitieux mais capable de plaire à toutes les « autorités constituées » que Vaureix poursuit (1).

Aussi ne doit-il pas seulement enseigner le calcul, la grammaire, la morale républicaine, la déclaration des droits comme l'exigent les législateurs, mais encore il doit chercher le moyen d'élever les cœurs par l'étude de l'histoire de la géographie et des sciences de la nature (2e projet). On retrouve là les préoccupations de son temps qui donna aux sciences le premier rang et voyait dans l'histoire une leçon de courage civique. Ecoutons plutôt ce qu'en dit Vaureix : « c'est le moment de rassembler un certain nombre de faits et d'époques, tous puisés dans l'histoire des peuples libres de tous les temps dont l'utilité se fera sentir au besoin. La nécessité de connaître le théâtre des divers évènements qu'ils auront sous les yeux les conduira naturellement à la géographie... la géographie est pour ainsi dire, le fil qui sert de guide dans le Dédale de l'histoire, et celle-ci comme par reconnaissance ôte à la première ce qu'elle a de sec et d'aride ».

« L'histoire de la nature mise à la portée de nos jeunes élèves pourra encore égayer leurs diverses occupations, en les variant... au reste tout ce qui tient à l'agriculture... doit entrer dans tout bon plan d'éducation primaire » (2).

Sans doute ses élèves ne seront « ni de savants grammairiens, ni de grands historiens, ni d'habiles géographes, ni de profonds naturalistes » mais ils seront prêts à entrer dans la vie avec l'« auguste qualité d'hommes libres et de citoyens français » (3).

Est-ce présomption ou optimisme ? Vaureix pense que l'éducation est essentielle dans la vie sociale. Pour en être convaincu, laissons pour terminer Pierre Vaureix ci-devant Quintilien définir lui-même de sa plume emphatique et enthousiaste le rôle de l'éducation et par conséquent de l'éducateur dans la société : « L'éducation de la jeunesse, dit le sage et vertueux Rollin, a toujours été regardée par les plus grands philosophes et par les plus fameux législateurs comme la source la plus certaine du repos et du bonheur non seulement des familles mais encore de l'état ; il n'est personne sans doute aujourd'hui pour peu qu'il fasse usage de sa raison et qu'il veuille être de bonne foi, qui ne convienne qu'il

(1) Arch. dép., L. 2155. Préambule des deux projets.
(2) id. 2e projet.
(3) id. id.

Digitized by Google

n'y a rien de plus intéressant, rien de plus important pour l'état, les familles et les jeunes gens qu'une bonne et saine éducation, il n'est personne pour peu qu'il soit instruit qui ne sache qu'elle est la source de l'honneur, de la vertu, du patriotisme, et du vrai mérite, en effet sans elle tous les présents de la fortune, tous les dons de la nature deviennent presque toujours ou dangereux ou inutiles. C'est elle qui nous apprend à remplir dignement tous les devoirs des divers emplois auxquels nous pouvons être appelés dans le monde. C'est elle qui forme les bons pères de famille, les tendres et fidèles époux, les enfants respectueux. C'est elle qui forme les amis sincères et constants, ces autres nous-mêmes qui prennent part à nos peines et à nos misères et qui les soulagent avec autant d'empressement et de générosité qu'ils montrent de plaisir et de joie à participer à notre bonheur et à notre bien-être. C'est elle qui forme les magistrats vigilants, les hommes zélés qui veillent avec une ardeur infatiguable au maintien du bon ordre et de la tranquillité publique. C'est elle qui forma les juges éclairés et équitables ces respectables protecteurs de l'innocence opprimée, du pauvre, de la veuve et de l'orphelin dont ils sont les pères-nés, ces hommes intègres et incorruptibles dont le cœur est inaccessible à la séduction et à la fraude, aux présents et à l'or perfides d'un riche mais inique oppresseur. C'est elle qui forme les grands législateurs, ces sages représentants du peuple, ces mandataires fidèles, ces hommes extraordinaires, l'élite du genre humain qui travaillent si courageusement et si efficacement au bonheur et à la gloire de la nation. C'est elle qui forma ces fiers, redoutables, et invincibles guerriers qui sont le plus ferme appui de la république et son plus fort rempart, ces intrépides vengeurs des torts et des outrages faits à la patrie, ces généreux et courageux défenseurs de ses droits, c'est elle enfin qui va désormais travailler avec un soin tout particulier à former des pépinières de bons et excellents citoyens, de vrais Républicains entièrement dévoués au bien public, en un mot une bonne et saine éducation est le plus précieux héritage, je dis plus le seul bien solide et durable que des parents zélés, bien intentionnés et vraiment patriotes puissent laisser à leurs enfants » (1).

A lire ces lignes, ne sommes-nous pas persuadés qu'il y avait parmi les contemporains des Barras et des Talleyrand des hommes pleins de candeur ? Aussi bien fallait-il que l'auteur fût un peu naïf pour espérer être pris au sérieux par les administrateurs du Puy-de-Dôme. Il ne semble pas en effet que ses projets si laborieusement et amoureusement élaborés aient jamais été suivis d'effets.

Madeleine SCHNERB.

(1) Arch. dép., L. 2155. 1er et 2e projets.

Digitized by Google

Observations sur le mode des précipitations dans les montagnes de l'Est du département: *Livradois et Forez*

Il faut d'abord rappeler des faits météorologiques généraux.

On sait que les courants de pertubation suivent la marche des dépressions et sont dirigés neuf fois sur dix de l'ouest à l'est, que les courants aériens pertubateurs venus de l'atlantique abordent l'Europe selon des directions privilégiées et sont d'autre part fréquemment influencés par des aires cyclonales locales, en particulier par celles qui persistent, au printemps surtout, sur les golfes septentrionaux abrités et tièdes de la Méditerranée (Golfes du Lion, de Gênes, de l'Adriatique).

Laissons d'abord à l'écart les cas les moins fréquents, tels que le passage des dépressions à de hautes latitudes; les dépressions en marche oblique vers le nord; les dépressions très proches du Plateau Central; les dépressions atlantiques attirées par les dépressions méditerranéennes et déterminant des vents venus du secteur N.-W. et considérons essentiellement le cas normal d'une dépression franchement W.-E. passant au Nord et au large du Plateau Central, assez près pour que le système nuageux qui l'accompagne donne des pluies; assez loin pour que la rotation des vents qui sont appelés par elle s'effectue selon les meilleures conditions d'observation.

***

Ces conditions d'observation sont favorisés par les faits suivants : les plateaux du Livradois se tiennent sur de vastes étendues vers l'altitude de 1.000 m. ; leurs fronts S.-W. N. sont dégagés ; leur front E. est flanqué d'une seconde masse montagneuse, le Forez, qui fournit, vers 1.500 m. un repère altimétrique précieux.

***

Le premier fait observé consiste dans la rotation des vents du S.-E. au N. N.-W. Le vent de l'E. S.-E. appelé par le centre perturbateur encore au large sur l'atlantique est d'abord continental, froid et sec.

Digitized by Google

Il tourne en une journée au S.-E. puis au S. Il intéresse alors les hautes couches atmosphériques. Il est tiède en hiver, chaud en été. Il amène des voiles de nues légères, estompées en traînées précédées de filaments plus ténus encore. C'est le *vent blanc* qui glisse haut au-dessus des plateaux, laissant souffler fréquemment encore au-dessous de lui des vents plus frais, poussant de l'air plus lourd et venus du secteur N. Ensuite c'est le vent du S.-W. puis de l'W. moins élevé, roulant des nues plus grises, plus lourdes, plus basses, qui passent encore au-dessus du Livradois mais vont fréquemment plafonner vers Pierre-sur-Haute. C'est *la traverse* qui en un jour tourne à l'W. franc.

Elle est suivie par le vent, plus frais encore, venu du N.-W. Les souffles humides qui montent avec lui des Limagnes et du Bourbonnais se prennent en brouillards qui noient les hauts plateaux avant d'aller glisser le long de la Dore contre la muraille du Forez. C'est le vent des brouillards, des *"niolles"*. Il tourne encore au N. Les brouillards se dissipent. On dit que "le froid de *la bise* élève le temps".

La rotation s'est faite en 3, 4, 5 jours. Elle n'est pas achevée qu'une nouvelle rotation s'annonce par le vent du S.-E., cependant que la bise peut persister durant 2, 3 jours, et maintenir un ciel limpide, givré d'étoiles durant les nuits d'hiver, propice aux fenaisons l'été.

***

Notons que l'altitude relative de ces quatre vents : vent blanc, traverse, vent des niolles, bise, varie avec les saisons. En hiver, les brouillards rampent déjà avec le vent d'W. En été les niolles elles-mêmes passent à plusieurs centaines de mètres au-dessus des bois du Livradois septentrional.

***

Comment ces vents se relaient-ils ? Les reliefs qu'ils rencontrent en abordant les plateaux de l'est du département resserrent l'étayement en altitude de leurs faisceaux. Ils amènent le courant inférieur, plus septentrional, plus frais, fait d'air plus lourd, au contact du courant précédent, plus méridional, plus élevé, plus tiède, fait d'air plus léger.

C'est cette rencontre, ce mélange, ce brassage qui détermine les pluies de relief : le courant inférieur abaisse la température du courant supérieur et provoque la précipitation sous forme de neige, de grésil ou de pluie de sa vapeur d'eau déjà condensée en nuages.

Ce mélange ne se fait pas d'une façon simple : le courant inférieur arrive d'abord par élancées, par lames pénétrant en oblique dans

Digitized by Google

l'épaisseur d'air roulée par le courant supérieur. Ce n'est qu'au bout de plusieurs heures qu'il s'installe en maître. Dans l'intervalle, les averses se sont produites.

Et elles sont survenues à deux moments principaux. D'abord quand les vents du secteur W. relaient les vents du secteur S. En hiver, déjà les souffles du S.-W. plus bas qu'en été sont humides. En été, il faut attendre la traverse plus franchement W. Ensuite, quand les brouillards du N.-W. viennent condenser les courants d'air W. et les contraignent à céder leurs réserves d'humidité. Les brouillards eux-mêmes figurent alors les derniers restes des vapeurs atlantiques, traînant en paquets d'étoupe sur les landes, les bois, les hautes pâtures du Livradois et impuissantes même à gagner les hautes-chaumes du Forez. Ces brouillards signifient alors l'épuisement de l'énergie ascensionnelle des vents N.-W. progressivement remplacés par des vents septentrionaux améliorant définitivement, en allant vers le sud, leur état hygrométrique.

On peut ainsi comparer le mode de ces brassages à celui qui régit le brassage des courants marins froids et chauds. Les phénomènes qu'on observe dans l'atlantique au large de Terre-Neuve ont leurs répondants dans l'atmosphère du Haut-Livradois.

Quand les courants latéraux l'emportent nettement sur les courants verticaux, générateurs d'orages en été, d'inversions de température en hiver.

Lucien GACHON.

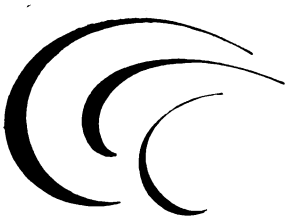

Digitized by Google

Quelques types de maisons rurales en Limagne

L'habitat rural en Limagne est d'une extrême complexité sur laquelle il y aura lieu de revenir. Il s'agit simplement ici de décrire quelques types de maison.

Le plus frappant pour le passant est celui de la maison à escalier extérieur et balcon, qui en Auvergne ne se rencontre pas uniquement dans la Limagne et les plaines de l'Allier, mais y trouve son domaine propre. Le balcon ou « estre », auquel on accède par l'escalier extérieur et que protège un auvent dit « courcour », donne entrée à la cuisine et le cas échéant aux chambres. Le rez-de-chaussée peut servir de simple débarras, d'étable ; il était parfois la « boutique » où on fabriquait l'huile de noix ; souvent il est réservé au cuvage. Mais le vigneron ne place pas toujours son cuvage dans sa maison et la « maison en hauteur » de Limagne n'est pas toujours une maison de vigneron. C'est toutefois dans le vignoble qu'elle a été le plus répandue ; elle y était naguère le type courant. Elle y est aujourd'hui moins fréquente à la suite des vicissitudes de la viticulture. Lors des années prospères d'avant 1900 on a reconstruit beaucoup de maisons dans le vignoble, et on en a profité pour descendre la cuisine au rez-de-chaussée jugé plus commode. Plus tard quand la vigne a donné des mécomptes (crise phylloxérique, puis mévente) et qu'on l'a remplacée par d'autres ressources, la transformation de l'économie rurale a entraîné celle de l'habitat qui est passé à un des autres types usités en Limagne.

L'un de ceux qui gagnent montre, autour d'une cour fermée par une grille ou un portail, l'habitation, les bâtiments d'exploitation (parmi lesquels le cas échéant le cuvage), les hangars disposés dans un ordre ou plutôt un désordre très variables. Ce désordre est accru lorsque la cour est commune à plusieurs maisons. Ces maisons peuvent être du type « en hauteur » ; mais en général l'habitation des maisons à cour comporte la cuisine au rez-de-chaussée ; elle est de plus en plus rarement réduite à une masure sans étage ; au-dessus de la cuisine on élève des chambres que le grenier surmonte.

Digitized by Google

Avec ses bâtiments groupés, la maison à cour s'oppose violemment à ce qu'on pourrait appeler « la maison disloquée ». Les bâtiments d'une même exploitation, au nombre de trois, quatre, cinq : demeure, étable, grange, cave, cuvage, sont non seulement distincts, mais distants les uns des autres. Cette pulvérisation de l'habitat (qu'on ne saurait pour bien des raisons assimiler au phénomène qui dans certains pays pastoraux multiplie les granges-étables d'une exploitation unique), est parfois le fait d'une évolution récente : ainsi dans l'ancien vignoble elle est due au hasard des achats d'immeubles abandonnés, par lesquels les gens restés au pays se sont donné les annexes dont ils avaient besoin pour les céréales, les fourrages, le bétail, qui ont remplacé la vigne dans l'économie.

Mais le morcellement de l'habitat n'est pas en Limagne une nouveauté. Souvent il existait, et d'ailleurs continue d'exister, pour les caves : faute de pouvoir les creuser en de bonnes conditions dans le sous-sol, on les a établies soit dans un quartier spécial du village, soit hors du village au flanc de quelque coteau. Ce n'est pas seulement sa cave que le vigneron séparait de sa maison; plus rarement, il est vrai, il en faisait autant pour le cuvage situé parfois à quelque distance dans le village, parfois dans la vigne. Ainsi dès avant que la dépopulation eût laissé disponibles des immeubles épars à travers le village, l'habitat du vigneron était démembré.

Il pouvait en être de même de celui du cultivateur. Sans remonter jusqu'au XVI^e^ siècle où un épisode de la Ligue montre qu'à Vic-le-Comte les granges étaient situées dans les faubourgs, trois fois plus étendus que la ville elle-même, certains villages ont de temps immémorial leurs granges soit groupées dans des quartiers à part soit, même si cette concentration n'est pas réalisée, éloignées chacune de la maison d'habitation.

Ces exemples suffisent à donner une idée des problèmes que suscite à elle seule l'étude de la maison en Limagne et dont la solution nécessite plus que l'étude des faits actuels.

Ph. ARBOS
Professeur à la Faculté de Clermont.

Digitized by Google

La Peste de 1631 en Auvergne

L'ÉPIDÉMIE A ORSONNETTE

Le numéro de la *Revue d'Auvergne* de Janvier-Mars 1930 a donné un résumé de la très intéressante conférence faite le 5 mars dernier par M. le Dr Canque sur la peste à travers les âges.

Au point de vue local, on pourrait sans doute trouver dans les minutes notariales et aux registres de catholicité de curieux documents sur ces terribles épidémies qui décimèrent notre province au milieu du XVIIe siècle, tels que ces testaments faits par la fenêtre — la maison étant barricadée par crainte de la contagion — que le malade dictait de haut et de loin au notaire...

Cependant très peu de ces pièces ont été publiées et nous sommes peu renseignés à ce sujet, si l'on excepte la relation si émouvante donnée par M. Hippolyte Gomot (1) sur la peste noire de 1631 à Riom. Spectacle lugubre : « Les rues étaient presque désertes, les boutiques « fermées, les marchés à peine fournis ; de temps à autre, un médecin « passait, apportant quelques médicaments, mais sans pénétrer près du « malade. Seuls, les capucins bravaient le fléau ; munis de longues « échelles, ils escaladaient les fenêtres pour donner aux pestiférés les « derniers sacrements ; les soldats du guet parcouraient la cité jour et « nuit, l'arquebuse au poing. De loin en loin, on rencontrait une maison « hermétiquement close ; sur la porte d'entrée une croix blanche, à « chaque ouverture un cadenas dont la serrure était bouchée par le « cachet de cire verte des consuls ; chacun s'écartait avec effroi comme « devant l'image vivante de la peste. »

Un ouvrage du XVIIIe siècle aujourd'hui rarissime a conservé aussi quelques souvenirs de cette terrible période ; c'est le livre du chanoine Chardon « La dévotion à Marie honorée sous le titre de Notre-Dame d'Orcival » (2) qui nous donne, d'après les archives du chapitre encore

(1) Gomot (H). — Chroniques de Riom. La peste noire de 1631. (Riom, chez Ulysse Jouvet, imprimeur, 1874, in-16, 103 p.)

(2) La dévotion à Marie honorée, sous le titre de Notre-Dame d'Orcival... par un chanoine du diocèse (Chardon), [suivie de l'] Histoire abrégée et la dévotion à Notre-Dame d'Orcival et des miracles opérés par son intercession. (A Clermont-Ferrand, chez P. Viallanes, imprimeur des Domaines du Roi, près l'ancien Marché au Bled, 1769, in-16). Les indications sur la peste en Auvergne figurent au chapitre VI de l' « Histoire abrégée... », intitulé « Vœux faits à Notre-Dame d'Orcival » (pp. 345-349).

Digitized by Google

possédées à cette époque, le nom d'un certain nombre de localités atteintes par le fléau vers la même époque que Riom, et qui firent à la vierge d'Orcival des vœux, des promesses de processions annuelles, souvent encore accomplies par les paroisses au temps de l'auteur, et dont certaines ont subsisté jusqu'à nos jours.

La plupart des paroisses mentionnées comme atteintes du fléau, vers l'époque ci-dessus sont cependant presque toutes des régions de Clermont et Riom. Plus au sud le chanoine Chardon ne mentionne qu'Issoire ; il indique que cette ville affligée de la peste en 1631, envoya l'année suivante une délégation de sept notables offrir à Notre-Dame d'Orcival, un calice d'argent en exécution d'un vœu fait au moment du danger.

Mais la peste s'étendit bien davantage que ne le mentionnent ces documents connus ; nous la trouvons encore, toujours en 1631 dans la petite paroisse d'Orsonnette, à trois lieues environ au sud d'Issoire, d'après une pièce aimablement communiquée par M. Pierre Fournier, archiviste du Puy-de-Dôme.

Cette mention, officielle peut-on dire, de l'épouvantable fléau est soigneusement mentionnée à part sur le « Registre des baptesmes et « sepultures advenus dans la parroisse d'Orsonnette puis les assizes « tenues à Riom en l'année mil six cents vingt huit jusqu'à... ».

A la suite de l'énumération très concise des décès du village dans leur ordre chronologiques le curé Jean Olier (1) a indiqué à part :

« Ceulz qui sont mortz de la peste ou soubçonnés d'icelle ont été ensevelis en plusieurs lieux comme il est porté dans le registre du curé,

Benoid Puy a esté ensevely le VI^e octobre 1631.
Led. jour Margueritte Charles.
Led. jour Halips Arveuf.
Le dixiesme Margueritte Sudre.
Le XVI^e dud. mois Jean Pagenel.
Le XVIII^e un enfant de Anthoine Chantalauze.
Le mesme jour Marie Duclaux.
Le XXI^e dud. mois Anna Benezi.
Le XXVI^e dud. mois un enfent de George Reymond.
Led. jour un enfent de Jean Lacombe.

(1) Né à Lamontgie, alors paroisse de Malhiat, Jean Olier, déjà curé d'Orsonnette en 1606, y garda ces fonctions jusqu'à sa mort en 1645. Il fut alors remplacé par son neveu, précédemment chapelain des religieuses d'Esteil, qui se nommait aussi Jean Olier, et conserva lui aussi la cure jusqu'à sa mort en 1670, en sorte que les registres de catholicité d'Orsonnette sont signés du même nom pendant plus de soixante ans.

Ce cas de stabilité, qui nous semble extraordinaire aujourd'hui, n'était pas rare jadis et une paroisse voisine d'Orsonnette, Auzat-sur-Allier, eut à la même époque les Sadourny pour curés, d'oncles en neveux, pendant presque tout le XVII^e siècle.

Digitized by Google

Le IIe novembre 1631 Guilhaume Pagenel.
Le VIe novembre Pierre Crespel et Jozef Chaslet.
Le XIIe novembre un enfent de Jean Pagenel.
Le XVIe dud. mois un enfent de Claude Couppa.
Le XVIIIe dud. mois un enfent de Guilhaume Lacombe.
Le XXIIIe dud. mois un enfent de Anthoine Jouvet.
Le XXVIIIe dud. mois un filz de Anthoine Favaron.
Le XXIXe dud. mois Jacques Sauzet.
Le IIe jour de decenbre 1631 Beatrix Preyssard.
Le Ve dud. mois Loize Porte.
Le VIe dud. mois un filz de Anthoine Jouvet.

Tous ceulz qui sont morts de la peste ou soubçonnés d'icelle cy dessus escriptz sont mortz l'année mil six centz trente un. »

Il y eut donc, dans ce village de 150 à 180 habitants, 22 décès entre le 6 octobre et le 6 décembre.

Nous ne possédons pas le « registre du curé », mentionné ci-dessus où sont indiqués les divers lieux qui servirent de cimetière aux malheureux pestiférés ; les registres de catholicité actuellement conservés à la mairie d'Orsonnette ne commencent qu'à l'année 1639 et le souvenir de ces lieux ne s'est pas perpétué dans un de ces noms de terroirs caractéristiques que l'on trouve en diverses localités.

On voit là en tous cas l'indication de certaines précautions pour éviter d'étendre la contagion, par l'inhumation dans le petit cimetière situé au centre même du village.

Orsonnette, minuscule bourgade, ceinturée d'un fossé qui figure encore sur un croquis de 1740 et dont les traces subsistent même, à l'heure actuelle, était fort resserré et la contagion pouvait s'étendre rapidement à toute sa population.

Cependant il semble, d'après les noms des décédés et la situation de leurs demeures sur les terriers contemporains, que le quartier le plus haut, « la cîme du lieu » dans le langage du pays, a été le plus fortement atteint, sans doute par suite de l'introduction de la maladie dans ce quartier par quelque arrivant d'une localité contaminée.

Espérons que des documents analogues, qui existent certainement dans divers dépôts d'archives, seront un jour publiés et contribueront, non seulement à enrichir l'histoire locale, mais aussi peut-être à éclaircir les problèmes que posent ces effroyables épidémies dont l'extension d'une rapidité foudroyante et la terrifiante gravité épouvantèrent jadis nos populations.

Marc DOUSSE.

Digitized by Google

Un Document sur la Peste

Le Vinaigre des Quatre Voleurs

La thérapeutique mise en usage contre la peste au Moyen Age est actuellement détrônée par le sérum antipesteux. On sait que récemment une épidémie fut rapidement circonscrite en Tunisie par ce moyen et pour ainsi dire étouffée dans l'œuf dans l'espace de quelques heures, alors qu'une trentaine de cas avait éclaté, au milieu d'une ville populeuse.

Autrefois on se préservait par la fuite — aussi vite et aussi loin que possible — On vit des personnages officiels fuir sans honte quand ils n'avaient aucune utilité professionnelle à demeurer. Les médecins et autres personnes nécessaires se revêtaient de cottes de peau serrées aux poignets et au cou, soigneusement prolongées sans coutures jnsqu'à des bottes imperméables. Sur la tête une cagoule dissimulait la face et le chef ; elle s'allongeait en une sorte de bec d'oiseau muni de lunettes. Un costume n'est plus ridicule en temps d'épidémie meurtrière !

Du bout de leurs gants tannés, les médecins tenaient encore un bistouri à long manche avec quoi ils ouvraient de loin les bubons pesteux, des pinces à branches de deux mètres de long pour extirper les fongosités. On peut penser si une telle chirurgie était précise ! Toutefois elle rendait des services et soutenait le moral des villes infectées.

L'habillement des médecins les préservaient des piqures de puces à leur insu et évitait ainsi la contamination.

L'imprégnation de la peau du corps et des vêtements par le vinaigre et les aromates devait compléter heureusement la protection prophylactique.

Parmi tous les topiques de la pharmacopée du Moyen Age, les poudres et électuaires antipesteux, fussent-ils de Cœsar ou de l'empereur Ferdinand, sont tombés dans l'oubli, les huiles, emplâtres et onguents ont été rejoindre la médaille de Paracelse qui se portait sur la poitrine, illustrée d'un scorpion et d'un serpent. Seul a résisté

Digitized by Google

le vinaigre des quatre voleurs. Le document suivant, mis à notre disposition par M. Fournier, archiviste départemental du Puy-de-Dôme, en fait foi.

On sait qu'après la grande épidémie de 1347 qui ravagea la chrétienté et fit environ quarante millions de morts en quatre ans parmi le monde connu (d'après la statistique des Conciles), la peste s'éteignit peu à peu en France. Elle se réveilla à intervalles plus ou moins rapprochés, mais connut surtout un retour vers la fin du XVIe siècle, atteignant Bordeaux pendant qu'elle dévastait Milan.

Au XVIIe il existe une trêve, mais brusquement, alors que personne n'en parlait plus — pas plus que de nos jours — en 1720 la peste éclata à Marseille et s'étendit à toute la Provence. C'est vraisemblablement à cette époque que se rapporte l'épisode des quatre voleurs. Au cours d'une épidémie à Toulouse, ils furent préservés par un vinaigre de leur invention qui leur permit de piller et latroner sans dommage pour leur santé les lieux les plus infectés. Surpris et capturés, ils devaient expier leurs méfaits par la mort, mais ils purent échanger avantageusement leur peine contre le secret du topique.

Le vinaigre des quatre voleurs est d'après le document ci-dessous, à base de sel, de genièvre, d'angélique, de girofle et d'ail.

La formule actuelle a conservé sous le nom de vin aromatique à l'ail, une des principales caractéristiques du remède.

Il agissait principalement en éloignant les puces, agent de transmission de la maladie. Nul doute que son efficacité relative n'ait été appréciée dans un temps où l'habitation et le vêtement se prêtaient à la vie des parasites humains.

P. C.

***

Document manuscrit communiqué par M. Fournier

« Le véritable vinaigre contre la peste dont se servirent les quatre voleurs à Toulouse il y a cent ans ; expérimenté avec un heureux succès.

Prenez une bouteille de deux pots et demi, dans laquelle vous mettrez un pot de vinaigre blanc fait avec un vin des plus forts. Jettez-y une poignée de gros sel, une poignée de grains de genève que vous concasserez dans un linge, une poignée de feuilles d'angélique coupées en petits morceaux, une once de cloux de girofles entières et deux têtes d'ail que vous couperez aussi en morceaux. Exposez ensuite la bouteille au soleil ou sur les cendres chaudes, à demi couverte, comme le vinaigre rosat.

Digitized by Google

Manière de s'en servir : Il faut en prendre tous les matins avant que de sortir sur le creux de la main et en suscer un peu avec la langue ; ensuite s'en froter les narines, les temples, le derrière des oreilles et les poignets. Vous en serez garanti surement ce jour-là. Il s'en faut servir tous les jours de même, lorsque on la craint. Si l'on se sent quelque débilité de cœur, prenez d'abord une cueillerrée du dit vinaigre. S'il y a du venin sur le cœur, vous le vomirez d'abord. Et si l'on s'aperçoit de quelque tumeur ou bubon sur le corps, faites chaufer un peu du dit vinaigre, trempez-y un linge ou compresse que vous appliquerez sur la tumeur, et l'enveloperez dans un autre linge ; et lorsque la compresse aura demeuré cinq heures sur la dilte tumeur, la place de la tumeur doit devenir comme une dartre farineuse ; si l'apareil n'a pas bien opéré vous réitèrerez comme dessus ; et jettez toujour les linges, crainte que le mal ne se communique. Et moyennant l'aide du Seigneur, vous serez garanti de la peste.

Ce remède vient de M. Daubin, capitaine de vaiseau, avec lequel il a sauvé son équipage dans toutes les courses qu'il a faites sur les mers du Levant, au sein même de la peste.

C'est le remède dont se servirent les voleurs à Toulouse, il y a cent ans, lorsqu'ils alloient hardiment voler et assassiner dans les maisons du tems de la grande peste. Quatre de ses voleurs furent pris et eurent leur grâce à condition qu'ils apprendroient ce remède et préservatif ».

Archives Départementales du Puy-de-Dôme.

***

VINAIGRE DES QUATRE VOLEURS

(Dorvault officine)

Vin aromatique à l'ail ou bezoardique ou acetum latronum

Grande absinthe	40.
Petite absinthe	40
Romarin	40
Sauge	40
Menthe	40
Rue	40
Lavande	40
Calamus	5
Cannelle	5
Girofle	5
Muscade	5
Ail	5
Camphre	10
Acide acétique cristallisé	40
Vinaigre blanc	2500

Faire macérer 10 jours ; passer avec soin ; ajouter le camphre dissous dans l'acide acétique.

Préservatif de la maladie contagieuse : On s'en frotte les mains et le visage; On en brûle dans les appartements ; On garnit flacons pour aspirer dans syncope.

Digitized by Google

Commentaires

Si l'on compare la recette ancienne et la composition actuelle du vinaigre des quatre voleurs, on s'aperçoit que la formule s'est, à l'inverse des tendances générales de la thérapeutique moderne, considérablement augmentée et compliquée.

De ses éléments anciens le vinaigre a perdu le sel, l'angélique et le genièvre. Le sel actuellement peu grevé d'impôts, figure abondamment dans l'alimentation. Il en est bien ainsi. Autrefois le prix qu'on devait le payer en limitait l'usage. En temps de maladies et d'épidémies il fallait donc restituer au corps humain la dose de sel nécessaire à la conservation organique et indispensable au jeu de la mécanique interne ou régulation des échanges. Le vinaigre des quatre voleurs tirait du sel une de ses utilités.

L'angélique est une plante de la famille des ombellifères qui a fourni de nombreux représentants à la matière médicale de l'ancienne Pharmacopée Les ombellifères parmi lesquelles on trouve l'herbe des goutteux et aussi la cigüe et le thapsia, connu comme emplâtre, jouissaient d'un renom universel encore au XVIII^e^ siècle. Qui se souvient encore du bugle et de la sanicle dont on versifiait les mérites ?

« Qui a le bugle et la sanicle
« Fait au chirurgien la nique.

L'angélique éveillait comme condiment les fonctions des glandes stomacales insuffisantes et pressait l'évacuation des excreta ; son rôle externe devait être effacé.

Elle est remplacée dans la formule moderne par des plantes à huiles essentielles. D'abord l'absinthe, bien connue à divers titres, le romarin qui entre aussi dans la composition du vulnéraire, la sauge, panacée, un peu démodée, enfin la menthe qui exhale si vivement son esprit par les voies digestives. Le genièvre a cédé la place à des écorces d'Asie à odeur fine et agréable comme la cannelle — le giroflier de Ceylan dont les fleurs ou clous de girofle développent un arôme persistant — la graine du muscadier ou noix muscade, amande brune à huile volatile — mais surtout à l'essence puissante du camphre de Chine. Le camphre introduit dans la médecine populaire par Raspail n'est pas près d'en sortir, car à ses propriétés externes résolutives il joint la faculté d'un tonique cardiaque puissant et sûr.

Digitized by Google

Reste l'ail dont on ne saurait trop vanter les mérites. Disparu pendant longtemps des formulaires médicaux après avoir été vanté, peut être à l'excès, il tient une place méritée dans l'arsenal pharmaceutique. Actuellement sa teinture est utilisée comme médicament des vaisseaux sanguins.

Le propre de son action doit se rapporter à sa texture éminemment diffusible. Avalée, la gousse d'ail se répand comme un explosif et pénètre l'haleine de manière indélébile. Utilisée en frictions par le moyen du vinaigre des quatre voleurs, elle donnait à la gamme des substances aromatiques un ton puissant capable de rendre efficace un médicament contre les dangers de peste.

Tel qu'il était le vinaigre avait donc une vertu de barrage aromatique. N'oublions pas que la contagion s'effectuait par l'intermédiaire des puces et que rien n'était plus propre à en éloigner l'agression que de répandre en avant d'elles une atmosphère concentrée d'essences volatiles très diffusibles qui détournait le péril.

P. C.

Digitized by Google

Scènes et Tableaux de l'Histoire d'Auvergne

par Charles FELGÈRES

Présenté par M. Roger Grand, sénateur, professeur à l'Ecole des Chartes, ce livre de M. Charles Felgères offre à la fois l'intérêt puissant d'un ouvrage historique solidement construit et l'attrait de ces curieux détails de vie intense qu'offre le vieux passé de nos provinces françaises.

Dans cette œuvre, écrite en grande partie d'après des documents inédits puisés aux Archives Nationales, à la Bibliothèque Nationale, aux Archives des Ministères de la Guerre et des Affaires Etrangères, aux Archives Départementales du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère, ainsi qu'à la Bibliothèque Municipale de Clermont et aux Archives Municipales de Saint-Flour, l'auteur s'est attaché à faire revivre les évènements les plus dramatiques de l'histoire provinciale du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle.

En une série de tableaux, vigoureusement brossés, M. Charles Felgères retrace successivement la trahison du connétable de Bourbon et sa fuite à travers l'Auvergne, les troubles de la Ligue dans le Haut-Pays, spécialement dans la région de Saint-Flour et la restauration de l'autorité royale après le reconnaissance de Henri IV.

Il décrit, d'un style coloré et parfois émouvant, la situation politique et morale de la Haute-Auvergne, à l'ouverture des Etats Généraux de 1614, d'après les cahiers du Tiers. Il note, en historien averti, les étapes de l'affermissement du pouvoir central pendant les ministères de Richelieu, de Mazarin et de Colbert, sous l'impulsion énergique d'une longue suite de lieutenants généraux et d'intendants, véritables fondateurs de l'administration régulière, en même temps qu'il met en lumière leur action tutélaire et civilisatrice dans les Montagnes, pendant les grandes calamités : pestes, famines, guerres civiles, etc.

Au cours des épisodes tragiques qu'il raconte, M. Charles Felgères évoque les figures inquiétantes ou sinistres de personnages en révolte contre le roi de France et qui tentent de créer dans les places fortes de l'Auvergne un centre de rébellion : hauts seigneurs comme Charles de Bourbon, Charles de Valois, comte d'Auvergne, Gaston d'Orléans, le duc de Bouillon ou le prince de Condé, condottières comme Gaspard de Chavagnac ou simples détrousseurs de grand chemin, tels que Gaspard d'Espinchal et Charles d'Estaing.

Digitized by Google

Et, en contraste avec ces factieux, l'auteur campe, en un puissant relief, les ardents serviteurs de la monarchie, Chapt de Rastignac, Henri de Noailles et ses deux fils : François qui lui succéda dans la lieutenance générale du Haut-Pays et Charles, évêque de Saint-Flour, les grands intendants de La Barre, de Pomereu, de Fortia, collaborateurs de Colbert, Le Pelletier, le rigide enquêteur, délégué dans les Montagnes par la Cour des Grands Jours, Le Blanc, le réorganisateur de la police, célèbre par son énergique répression du faux saunage.

Les *Scènes et Tableaux de l'Histoire d'Auvergne* constituent, en réalité, l'histoire de l'instauration — combien lente et pénible ! — de l'Ordre et de la Justice dans des régions dès longtemps en proie à l'anarchie, mais finalement triomphante au prix d'une lutte opiniâtre contre la turbulence de la noblesse, la vénalité des officiers de judicature et de finance, la concussion des traitants, la brutalité des classes populaires et toutes les formes du brigandage.

L'auteur a porté principalement ses investigations sur la Haute-Auvergne, qui forme le cœur de l'ouvrage, sans omettre néanmoins les faits connexes se rapportant soit à la Basse-Auvergne, soit aux provinces limitrophes : Rouergue, Gévaudan, Velay, Quercy, Limousin. Ainsi, son volume apporte une contribution précieuse à l'histoire régionale du centre de la France.

* * *

De nombreuses gravures et une table analytique des noms de lieux et de personnes accompagnent cet ouvrage.

Une telle œuvre plaira à tous ceux qui ont le goût de l'Histoire et le nom seul de l'auteur en est une précieuse garantie. M. Felgères, en effet, compte parmi cette pléiade d'écrivains qui honorent à la fois les Belles-Lettres et l'Histoire en Auvergne. Son renom a dépassé notre province et soit dans son *Histoire de la baronnie de Chaudesaigues* qui valut une mention honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, soit dans ses *Essais d'Histoire et de Littérature* qui lui méritèrent les éloges de François Coppée, Etienne Lamy, Costa de Beauregard, de l'Académie Française, etc., M. Felgères a montré ces qualités d'historien qui donnent à ces récits l'attrait et l'intérêt que l'on recherche fort aujourd'hui dans ce genre d'ouvrage.

L'ouvrage est édité par les Editions U. S. H. A., à Aurillac.
Prix de l'exemplaire : 33 francs, franco.

Digitized by Google

Actes de la Société des Amis de l'Université

Séance du 12 Juin 1930. — M. ARBOS expose en une conférence où était convié le public de la ville les résultats et les impressions personnelles d'un voyage en Yougo-Slavie ; le nº 3 de cette Revue en a donné un compte rendu fidèle.

Faut-il ajouter que le nombre des auditeurs était proportionnel à la qualité du conférencier ! Le grand amphithéâtre de la Faculté aimablement mis à notre disposition par M. le Doyen de la Faculté des Lettres n'est pas trop vaste pour contenir avec nos associés habituels les personnes érudites ou curieuses des choses de l'esprit, qui peu à peu dans cette ville veulent s'agréger à notre compagnie.

Séance du 9 Juillet 1930. — M. IMBERDIS communique une série d'observations concernant la topographie de Clermont-Ferrand. La haute ville ou "plateau central" présente aux environs de la place Royale une série d'excavations qn'on peut repérer dans diverses cours de maisons. Ces cours sont ainsi situées au-dessous du niveau de la rue.

M. IMBERDIS a remarqué plusieurs de ces anomalies auxquelles il propose diverses explications. M. DU RANQUET signale une version différente.

Nous publierons le menu de cette controverse avec plan à l'appui,

MEMBRES NOUVEAUX

Un grand nombre de nouveaux membres vient d'accroître l'effectif de notre Société. Le numéro de Janvier 1931 contiendra la liste totale des adhérents aux Amis de l'Université et à la Revue d'Auvergne.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FEB 23 1931

Tome 44 N° 5

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 237 de la collection)

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis

1930

Digitized by Google

SOMMAIRE

A propos des tremblements de terre (Dr Canque). 105
Le tremblement de terre de Lisbonne en 1755 (P.-F. Fournier) 106-117
Œuvres choisies d'Alfred de Vigny (Pierre Waltz)..... 118
Etude de Géographie urbaine : *Clermont-Ferrand* (L. Gachon). 119-126
Actes de la Société des Amis de l'Université 127-130
Erratum 131
Table des matières, Tome 44, Année 1930 132

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr Canque.

Vice-Présidents : MM. Audollent, Dousse, Pomot, du Ranquet.

Secrétaire Général : M. Senèze.

Trésorier : M. Guillaume.

Membres du Conseil : Dr Balme, Dr Cany, MM. Fric, Gachon, Imberdis.

Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

A propos des tremblements de terre

Le récit vivant que les lettres suivantes restituent, les misères et les angoisses, les effroyables morts égales sinon pires que celles des guerres font naître un sentiment d'inquiétude que le temps écoulé ne peut effacer.

L'éloignement dans l'espace s'il contribue à donner une sécurité subjective n'offre toutefois pas une certitude de garantie. Lisbonne en 1755 n'avait jamais connu de séisme notable : en quelques heures trente mille personnes furent écrasées sous les ruines de leurs maisons. *Lima* quelques années auparavant, *San Francisco, Valparaiso, Messine,* plus près de nous, connurent les mêmes catastrophes.

On a tenté d'expliquer les convulsions souterraines par différentes hypothèses successivement abandonnées. Celle encore en créance en Chine avait le mérite de la simplicité et on comprend que lorsque le Dragon qui soutient le monde entre en furie, ses secousses se répercutent n'importe où.

Mais peut-on se contenter des éléments de vérité (toutefois si rassurants pour l'Auvergne) qui localisent les séismes dans le voisinage des volcans éruptifs et très près des rivages proches eux-mêmes des fosses sous-marines ou des mers très profondes ?

L'Auvergne a connu aux temps préhistoriques des commotions violentes et ainsi le dit la Bible : « les collines y bondissaient comme des béliers ». Actuellement devenue un lieu tranquille à vie souterraine affaiblie, elle est tout au plus capable de tremblements modérés, si l'on veut, séniles.

Acceptons ces présomptions complaisantes.

Toutefois, en 1822, n'y signale-t-on un séisme de quelque importance. Arago en parle à propos de magnétisme et il se peut que quelques crevasses visibles sur maintes façades ou murailles d'églises datent de cette époque.

La région qui fourmille de sources thermales et de failles a besoin d'être rassurée par les géographes.

Supposons qu'un bloc de pays, isolé par des cassures, se soulève imperceptiblement, ce ne ferait, vu d'un peu haut, qu'un mince craquellement d'écorce mais pour nous ce serait une catastrophe de Lisbonne.

P. C.

Digitized by Google

Le tremblement de terre de Lisbonne en 1755

d'après la correspondance des frères Darrot

Pierre Darrot, marchand à Thiers (1668-1739), eut d'Antoinette Buisson, sa femme, dix-huit enfants, dix fils et huit filles. Cinq enfants moururent en bas âge, six entrèrent en religion ou dans les ordres. six frères s'adonnèrent au négoce et une de leur sœur resta vieille fille, En 1755, le dix-huitième de ces enfants habitait Lisbonne, où il s'était marié avec Marie Clamoux, fille du consul de France à Porto. Il avait avec lui un de ses neveux, Pierre Darrot, fils d'Antoine, l'aîné des dix-huit enfants, mort depuis 1737. Claude gérait à Lisbonne une maison de commerce, pour quoi il était associé avec son frère Philippe. Ce dernier avait séjourné, lui aussi, quelque temps à Lisbonne, mais il s'était établi à Paris de bonne heure. Deux autres de leurs frères, Genès et Barthélemy, qui avaient, eux aussi, habité Lisbonne dans leur jeunesse, et qui étaient revenus se fixer à Thiers, depuis leurs mariages en 1735 et en 1739, faisaient également partie de la société, ou du moins, étaient plus ou moins intéressés dans les affaires qu'elle faisait.

Il est question à plusieurs reprises du tremblement de terre qui ravagea Lisbonne le 1er novembre 1755 et de ses suites dans la correspondance échangée entre les frères Darrot. Ce sont six lettres extraites de cette correspondance qui sont publiées ci-après, intégralement ou par extraits (1). Les lettres de leur neveu Pierre Darrot, de la même époque, ne contiennent guère que des banalités sur le tremblement de terre, parce qu'alors il pensait surtout à se retirer de la société de ses oncles. Cette correspondance fait partie de la collection Guillemot, récemment entrée aux Archives départementales du Puy-de-Dôme (sous-série 2F), où elle est en cours de classement.

P.-F. FOURNIER.

(1) Dans cette édition quelques lettres ou mots déchirés sont restitués entre crochets carrés.

Digitized by Google

LETTRES DES FRÈRES DARROT

Lettre de Claude Darrot à son frère Philippe (Lisbonne, 18 novembre 1755).

— Copie de la main de Philippe Darrot, dans une lettre de ce dernier à son frère Barthélemy, en date du 10 décembre 1755.

A Lisbonne, ce 18 9bre 1755.

Mon très cher frère,

Quel coup de foudre sera-ce pour vous de vous apprendre ce que vous sçaurés déjà, je dis la désolation et la ruine funeste de Lisbonne et la nôtre. Quoyque mon sort soit des plus déplorables, n'ayant ny feu ny lieu et errant depuis 15 jours dans les campagnes sans nous désabiller, il m'inquiète moins que le vôtre, lorsque vous sçaurés l'affreuze nouvelle de la perte de tous nos biens.

Vous sçaurés donc que le 1er de ce mois, à 9 heures 3/4 du matin, nous avons essuyé le plus terrible tremblement de terre qu'on aye veü en Europe depuis plus d'un siècle. Il a duré plusieurs minutes, allant toujours en augmentant. Notre maison est tombée de fond en comble et nous a donné à peine le temps de nous sauver, mon épouze, mon neveu et moy, au milieu de la place des Carmes, où l'église et la pluspart des maisons d'allentour ont été renversées, ce que nous n'avons, cependant, put voir, étant enveloppés d'un tourbillon de poussière si extraordinaire que nous n'y voyons pas plus qu'au milieu de la nuit. Nous nous tenions tous trois par la main, attendants à chaque instant ou d'être écrazés par les débris des bâtiments ou d'être ensevelis vivants par les secousses réitérées de la terre, qui fuyoit sous nos pieds jusqu'à nous renverser par terre. Enfin, le devant de l'église et la maison vis-à-vis ayants resté debout par bonheur pour nous, nous avons échappés, presque étouffés par la poussière, qui a resté plus d'un quart d'heure à se dissiper.

Nous avons veü alors les tristes effects du tremblement. Les plus affligeants pour moy et qui m'ont accablés de douleur, a été de ne point voir mes deux enfants, l'un de 5 ans, et l'autre de 16 mois entre les bras de sa nourrice. Tous les deux ont resté infailliblement ensevelis sous les ruines de la maison, avec une servante et la nourrice. Je ne puis le dire sans verser des larmes.

Digitized by Google

Quoyque nos marchandises fussent sous les débris et que touttes les avenues des Carmes fussent bouchées, j'espérois au moins que nous pourrions sauver beaucoup. Mais, pour comble de malheur et par un châtiment qui paroit prémédité par la justice Divine, le feu des foyers ayant mis le feu en plusieurs endroits de la ville et les tremblements réitérés répandant l'allarme dans les cœurs les plus hardiz, en moins de 4 heures le feu s'est répandu avec une rapidité incroyable ; sautant plus de 200 pas dans tous les quartiers de la ville ou trouvant touttes les maisons tombées à moitié ou disloquées, l'incendie est devenue générale et notre maison n'a pas tardé à être consommée par les flames, sans avoir put retirer ny livres, ny papiers, ny meubles, ny linges, ny rien au monde que ce que nous avions sur nous, qui étoit notre robbe de chambre, pantouffles et bonnet de nuit. Par bonheur, nous avons attrapé à la hatte quelque argent, qui nous sert à nous garantir de la mizère et à nous couvrir.

Tout ce qui étoit quartier marchand à Lisbonne, la douanne, le palais du roy, tout a brûlé, et Lisbonne n'est plus connoissable, ne consistant qu'en murs élevés des maisons brûlées, qui font un spectacle affreux. Il ne reste plus que les faubourgs, dont presque touttes les maisons sont inhabitables.

Si nous n'avions perdu que noz effects de la maison, nous ne serions pas si à plaindre. Mais, noz débitteurs étant tous ruinés et leurs marchandises et maisons brûlées, nous n'avons plus d'espérance de ce côté là. Les bréziliens ont perdu également touts leurs effects de sucre, cuirs et tabacs qu'ils avoient dans la douanne, joint aux marchandises qu'ils avoient déjà achetté pour la flotte, de sorte que nous sommes dans la plus grande incertitude de ce que nous pourrons retirer, etc.

L'infortunée Lisbonne a perdu 1/6 de ses habitants et presque touttes ses magnifiques églizes. Le roy se trouvoit à Belem et loge comme les autres sous des tentes, car on ressent encore de temps en temps des tremblements, quoyque beaucoup plus foibles. Il a perdu par le feu tous ses thrésors, qui étoient immenses, soit en meuble, argenterie et bijoux. La douanne est près de Belem, ainsy que le courrier, et nous à une lieue d'elle. Ce qui m'a empêché de vous écrire le courrier passé, c'est que nous avions fuy à 7 lieues d'icy, crainte de la famine, la plus-part des moulins étants détruits.

Donnés part de tout cecy à nos frères de Thiers.

A quelque chose malheur est bon, car depuis le tremblements je ne me suis pas désabillé et ay couché plusieurs fois sous des arbres. Cependant, je me porte mieux qu'auparavant.

Mon épouze et mon neveu vous asseürent, ainsy que votre épouze et la famille, de leur amitié. Mon beau frère Lemoine arriva hiers de

Digitized by Google

Porto, pour la venir chercher. Elle ira avec luy, cette semaine, auprès de son père, pour se délasser des mizères qu'elle a souffert. J'aurois été avec elle. Mais il ne faut pas quitter son poste dans une auccasion si critique, où nous devons rendre compte aux autres. Je suis toujours...

Signé : C. DARROT.

Lettre de Claude Darrot à son frère Barthélemy (Lisbonne, 6 avril 1756). — Original.

A Lisbonne, ce 6 avril 1756.

Mon très cher frère,

Je suis depuis longtems avec votre chère lettre du 26 Xbre. J'ay cru qu'il suffisoit, en attendant, d'écrire à mon frère Genest pour vous donner de nos nouvelles. J'y reconnois de plus en plus l'amitié que vous avés toujours eu pour moy, dont je vous suis très reconnoissant. Mon sort est à plaindre, il est vray ; mais Dieu est grand : il aura pitié de nous. Je ne luy demande que la santé. Je ne peus pas me plaindre de ce côté-là, car, depuis le tremblement du 1er 9bre, je me suis mieux porté que jamais. J'observe cependant un grand régime et n'ay pas osé faire maigre ce carême.

Je vois que vous voulés bien vous prêter à ce que je vous ay demandé de ne pas exiger l'interest des fonds que nous avons à vous pendant 2 ans. Quand à ma belle sœur la veuve (1), elle retirera toujours l'interests des fonds qu'elle a à Cadix. Ce qu'elle retiroit d'icy n'étoit pas grand chose, puisqu'elle en avoit cédé la moitié à son fils. Quand à moy, je me suis réduit le plus à l'étroit que j'ay pu et j'ay retranché d'abord la moitié de mes dépences. Philippe en a fait de même de son côté. Il n'y a que mon neveu de Cadix qui les a, au contraire, augmentées. Je say qu'après le mariage qu'il vient de contracter, ça seroit bien humiliant d'en venir là. Mais nous ne sommes plus en état d'y contribuer. C'est pourquoy j'ay une envie extrême de nous retirer dudit lieu. Je luy en ay fait la proposition, sur quoy j'attend sa réponse. Nous avons icy un besoing extrême de nos fonds, nos recettes étant entièrement taries, nos meilleurs débiteurs d'icy demandant 2/3 à 3/4 de rabais et le 1/3 ou le 1/4 restant payable dans 2 à 3 ans. Nous ne sommes donc pas en

(1) Claudine Mignot, veuve de Joseph Darrot, l'un des dix-huit enfants, mort en 1734. Leur fils Pierre Darrot était alors négociant à Cadix.

Digitized by Google

état de partager nos fonds, d'autant plus qu'ils ne nous rendent rien dans ce païs là, où les dépenses absorbent touts les bénéfices ; nous les ferons mieux valoir icy avec le crédit que nous avons, qui n'a diminué en rien par cette catastrophe. C'est ce qu'il y a pour nous de plus consolant, ainsy que d'avoir satisfait à touts nos engagements. Nous pourrons donc, si Dieu nous favorise, nous refaire peu à peu avec l'aide des amis.

Vous me prévenés sur une caisse de linge que vous contés me faire passer, pour réparer celuy qui s'est brûlé, et j'en ay déjà receü la notte par la lettre de mon frère Genest. Je suis pénétré de reconnoissance de vos bontés et du cœur compatissant de touts mes frères et sœurs, qui me touche davantage que la valeur du présent, qui ne peut pas arriver plus à propos, ayant vécu jusqu'à présent d'emprunt. Je ne le recevray, cependant, que par le premier navire qui viendra du Havre, parce qu'il a manqué de quelques jours un autre navire neutre parti de là le 25e février et qui est bien arrivé. Je leur ay fait faire à touts mes remerciements par mon frère Genest. Je vous prie de les leur réitérer, après leur avoir fait de ma part bien des compliments et des amitiés. Je n'oublieray jamais un procédé si généreux. Quand je pense à mon frère le chanoine (1), l'effort qu'il a fait pour me secourir, de mêmes que mes chères sœurs, qui ne vivent pas avec beaucoup d'aisance, cela m'attendri pour eux infiniment et je ne mourray content qu'en leur donnant une satisfaction équivalente.

- - -

Notre ambassadeur s'est porté de bonne volonté pour la nation dans une assemblée qu'il a convoqué chez luy sur la fin de janvier. En conséquence, il a écrit en cour pour tâcher d'en obtenir une somme d'argent, pour la distribuer aux commerçants françois pendant un certain nombre d'années sans intérests. Il ne nous a pas encore fait part de sa réponce. J'ay cependant ouï dire par son chancellier que la cour luy avoit dit qu'il pouvoit disposer des 400 mille livres qu'on luy avoit remises pour donner de présent au roy de Portugal. Il attendra peu-être, avant d'en parler à la nation, d'en avoir davantage, s'il peut l'obtenir. J'espère que nous nous en ressentirons, si cela a lieu, puisque M. l'ambassadeur me fait la grâce d'avoir des égards pour moy ; et même il est venu me rendre visite dans ma maladie, faveur qu'il n'a fait à personne. Je ne conte pourtant pas beaucoup sur cet argent ; si cela vient, ça sera bien venu.

Je vous remercie de tout mon cœur de l'offre que vous me faites de votre maison. Si je suivois mon penchant, je l'accepterois d'abord. Mais je ne peus pas abandonner icy ce qui nous est deüb : ça seroit

(1) Antoine Darrot, chanoine de l'église Saint-Genès de Thiers.

Digitized by Google

autant de perdu ; au lieu qu'avec le tems et des ménagements, nous en retirerons toujours quelque chose. Je ne vous en suis pas moins obligé.

Pour ce qui est d'achepter un emplacement pour faire une maison, ce n'est pas praticable, tant que les choses seront icy si peu stables. Ce que l'on résout un jour est changé le lendemain. L'on veut rebâtir Lisbonne sur ses ruines et le plan en est déjà tiré. Cependant, je ne m'y fierois pas encore. Il y a eu tant de changement qu'il ne peut pas manquer d'y en avoir encore. Et quand même l'on prendroit une résolution fixe, la pluspart des propriétaires n'ont pas le moyen de faire relever leurs maisons. Il manque outre cela de la chaux, qui se distribue par rations ; il n'y a pas du bois ; et l'on ne trouve pas des ouvriers pour travailler, de sorte qu'il en couteroit pour faire bâtir presque le double qu'il en coutoit enciennement. Si l'on ne peut pas rétablir à cause de cela les maisons autour de Lisbonne qui sont seulement endommagées, à plus forte raison, celles qui sont brûlées et qu'il faut refaire jusqu'aux fondements, de sorte qu'on ne trouve pas à se loger ; il y a une quantité de monde sans maison, qui sont obligés de vivre en baraque, qui sont la plus vilaine habitation qu'on puisse voir. Dieu veuille que les chaleurs, qui commencent à se faire sentir, n'occasionnent pas des maladies contagieuses dans ces cabanes, où tout le monde est comme dans des harands dans des barils.

Mad^me^ (*corr.* : Mesd^mes^) Grangé et Lanquer (1) sont toujours chez leur blanchisseuse à la Porcallota, à 2 lieues d'icy, fort mal à leur aise, n'ayant d'autre lict que celuy que leur prête cette femme. Je leur ay offert tout ce qui dépend de moy et leur ay dit que, si elles avoient besoing de quelque chose, de l'envoyer chercher à la maison ; du depuis, je n'ay plus sçu de leurs nouvelles. M. van Praet, qui reste à Bonsuccesso, a pris avec luy leur petit fils, à qui il tiendra lieu de père. Il y a plus de deux mois que M. Claude Lanquer est attendu de Séville, pour venir chercher ces dames, sans qu'il aye paru jusqu'à présent. Je suis étonné de sa négligence, sachant la triste situation de sa mère et grand mère. Je n'ay pas pu m'enpêcher d'en écrire à M. Macores. M. Lanquer s'excuse, disant qu'il veut auparavant terminer quelque affaire. Quelle est l'affaire plus pressante que celle de tirer de la misère sa mère et grand mère ? Je ne puix pas le luy pardonner et je voudrois avoir à la maison un appartement à offrir à ces dames.

Je suis logé fort à l'étroit au fond d'une rue de traverse, au dessus des Paulistes. J'ay avec moy la sœur de mon épouze, mariée à M. Paliart le cadet, qui me fait compagnie pendant l'absence de mon épouse, qui

(1) « Mmes Grangé et Lanquer » étaient des parentes de Genès Darrot, qui avait épousé Louise-Charlotte de Lanquer à Lisbonne en 1734.

Digitized by Google

se trouve toujours à Porto, chés son père, d'où elle ne reviendra qu'à la fin de l'été. Nous avons un petit jardin, qui nous tranquilise l'esprit sur les petits tremblements de terre qui continuent encore de tems en tems, mais qui vont toujours en affoiblissant. Il faut espérer que dans peu nous serons délivrés de cette inquiétude et que la terre se raffermira tout à fait. Les marées, qui ont été toujours dérangées depuis le 1er 9bre, reprennent leur encien période, ce qui fait augurer bien pour la cessation des tremblements.

Ce qu'il y a de pire pour nous est que la douanne soit à Belem, auprès de la maison de la Santé. Ce n'est pas une douanne, c'est une baraque, où il entre à peine un navire chargé de marchandise. Les navires seront doresnavant 3 mois en décharge, pour peu qu'il y ait à faire, comme à présent que le convoy d'Engleterre est icy, il y a 3 semaines que le navire du Havre est entré, à peine a-t-il déchargé le 1/4 ; encore ce qu'il a déchargé a-t-il resté au milieu de la cour à la pluie. Le commerce sera d'icy en avant et plus difficile et plus pénible.

Je conte, à la Saint Jean prendre un apartement à Boa Vista, vis-à-vis la Monoye, où nous serons dans un meilleur quartier et plus fréquenté qu'entre les masures où nous demeurons. La douanne des Indes et touts les autres tribuneaux sont dans ce quartier-là. Il n'y a que cette maudite douanne qu'on laisse à Belem, je ne say pourquoy.

Le présent que les anglois ont fait au roy de Portugal a été distribué dans touttes les communautés. Je ne say ce qu'on fera de celuy des hambourgeois, consistant en 4 navires chargés de bois, qui est arrivé depuis peu. Notre embassadeur ainsy que celuy d'Espagne sont très fâchés qu'on aye refusé leur présent et accepté celuy des deux nations cy-dessus.

Il y a plus de 500 soldats qui travaillent à déboucher les rues de Lisbonne. Il n'y en a encore que celles du Remoulor jusqu'au Terreiro do Paço et celles depuis Lorrete jusqu'à la Rivière qui le soient. L'on travaille à celle des Orfèvres d'or jusqu'au Roussio. L'on trouve sous les débris des chaises, des carosses et des cadavres, que l'on laisse sous terre, et l'on égalise la rue à 5 ou 6 pieds par dessus. Par la même raison, l'on ne travaille pas aux églises : il faut auparavant laisser consomer les corps morts, qui pourroient causer une contagion. La cour est toujours à Belem, en baraque, fort mal à son aise. Je say que dans les maisons l'on est pas si tranquille, mais l'on y prévient bien des maladies, qui ne peuvent pas manquer d'être fort fréquentes. La plupart de nos marchands du Roussio ont été établir leurs boutiques en baraque, au Campo de Corail ; ceux de la rue Neuve et Chapelle dans la rue de St Bento et à la Couterie. Jusqu'à la Croix de Buenos Aires tout est dispersé et touttes les campagnes autour de Lisbonne ainsy que les enclos des moines

Digitized by Google

sont remplis de baraques rangées suivant la fantaisie d'un chacun, ce qui fait un fort vilain effet. Les églises sont aussy des baraques avec un autel et les cloches sont plantées sur des piquets, ce qui fait un grand contraste de la magnificence des temples détruits d'avec ces authels portatifs. La plupart des femmes, qui ont perdu leurs mantes, n'en portent plus et s'accoutument aux coeffures. Ce sont des changements qui vous feroient méconnoitre Lisbonne, si vous y reveniés.

Mon neveu vous fait ses co[mpliments. J'em]brasse de tout mon cœur ma chère sœur votre épouse et toutte votre petitte famille, [à qui je souhai]terois pouvoir être utile, vous priant de disposer de moy, qui suis et seray tou[jours] votre très humble serviteur, mon très cher frère.

(*Signé* :) C. DARROT.

Lettre de Philippe Darrot à son frère Barthélemy (Paris, 8 mai 1756). — Original.

Paris, ce 8e may 1756.

Mon très cher frère,

J'ay receü en son temps le plaisir de votre lettre du 18e février dernier par M. Chapelle.

- - -

Les affaires de Lisbonne se rétabliront, Dieu aidant, avec le temps. Je fais des efforts, assés considérables dans ces commencements, pour nous remonter en marchandises ; et je puis dire, sans vanité, que ma position icy, jointe au bonnheur que j'ay eu de réchapper du naufrage d'assés fortes parties et de marchandises et de remises, m'a mit dans le cas non seulement de faire honneur à tous nos engagements, mais encore de continuer nos affaires comme auparavant les malheurs ; en quoy nous sommes peut-être les seuls des maisons francezes où personne n'aye souffert de retard, et c'est ce qui nous console beaucoup dans notre malheur.

(*Signé* :) Ph. DARROT.

Digitized by Google

Lettre de Claude Darrot à son frère Barthélemy (Lisbonne, 7 septembre 1756). — Original.

A Lisbonne, ce 7e 7bre 1756.

Mon très cher frère,

J'ay receü, cet ordinaire, avec plaisir la chère vôtre du 13 aoust.

- - -

J'ay la poitrine très foible et le moindre excès me fatigue, voilà tout mon mal. J'ay pris le lait d'ânesse, qui m'a fait grand bien. Je conte, à présent que les chaleurs sont passées, de le reprendre. Encore, peu-être, ferois-je mieux de quitter ce païs-cy ? Mais le moyen de le faire, à présent qu'il faut agir de tête pour retirer ce que l'on peut des débiteurs brûlés, qui fuient touts, autant qu'ils peuvent, de faire aucun ajusté pour leurs enciennes dettes. Ça n'est qu'à force de diligences et de sollicitations qu'on pourra en tirer quelque chose. Quelques-uns ajustent à payer 50 pour cent et la majeure partie de 20 à 30 pour cent et beaucoup ne peuvent rien payer du tout. Je n'ay, à cet égard, personne sur qui je puisse me reposer et, si j'abandonnois Lisbonne, nous retirerions pas grand chose de ce qui nous y est deüb.

- - -

Les nouvelles publiques qui parlent des poux volant de Lisbonne sont des contes faits à plaisir. Il y a eu, il est vray, beaucoup de maladies, mais elles n'ont été causées par aucun raport avec le tremblement de terre. C'est un effet des saisons, comme c'étoit autrefois. La terre continue à trembler de tems en tems, il est vray, mais bien moins fréquemment et plus foiblement que dans les commencements, et les tremblements qui arrivent de mois en mois n'ont causé aucun dommage ; ce sont quelques secousses passagères, dont on ne feroit pas de cas, si l'on n'étoit encore intimidé du grand tremblement. Il y a apparence que dans peu l'on sera délivré tout à fait de ces craintes.

J'ay accusé à mon frère Genest la réception de la caisse de linge. qui m'a fait un très grand plaisir, ayant rété avec une seule chemise. Je ne saurois assés vous en remercier touts et j'en suis pénétré d'une vive reconnoissance.

- - -

Mon épouse est encore à Porto et viendra dans le courant de ce mois avec un de ses frères.

Digitized by Google

Nous avons changé de maison cette Saint Jean et sommes à la Boa Vista, près de la mer. Nous avons belle vue. C'est à présent le quartier marchand. La rue de St Bento est la plus fréquentée de Lisbonne et là sont touts les marchands drapiers. Ce qu'il y a de tuant, c'est la douane à Belem. Il faut touts les jours faire une lieue pour y aller dépêcher ses marchandises. L'on ne peut plus vendre, comme autrefois, à payements, à cause de l'éloignement pour les recettes ; de sorte que l'on vend à un terme fixe, ce qui est bien le mieux, pourveü que cela se soutienne. Il y a deux bourses pour les étrangers : l'une à Belem à midy, où s'assemblent les capitaines de navires, et l'autre vis-à-vis l'église de St Bento le soir, où se règlent les changes.

L'on n'a encore rien bougé à Lisbonne brûlée. Le roy a deffendu d'y bâtir avant l'année 1757, pour laisser le tems aux morts de se consommer et crainte de quelque épidémie pendant les chaleurs de l'été. Le plan en doit sortir naturellement bientost. L'on ne sait pas s'il sera d'abord général, ou s'il sera par quartiers, mais il est à craindre que la plupart de ceux qui ont fait des baraques de pan de bois comme des maisons ne veuillent plus les quitter, l'habitude à cet égard y faisant beaucoup. En attendant, le peu de maison qui ont rété debout ont monté à un prix excessif. Le bois a diminué considérablement par la quantité prodigieuse qu'on en a fait venir du nord. L'on peut encore avoir [- - -], quoyque difficilement ; mais pour les ouvriers, tant massons que charpen[tiers - - -], l'on n'en peut pas avoir. Une quantité de maisons re[stent sans] se raccomoder faute d'ouvriers et ils se font payer le double d'autrefois. Une flotte de Pernambouc, composée de 14 navires, est arrivée ces jours passé, portant 400 mille livres en or, 4.200 caisses de sucre, beaucoup de cuirs et de bois de Brésil. Le sucre s'enlève d'abord, n'y en ayant point en ville. Cela fait quelque bien au commerce, n'y ayant que très peu d'argent en ville. Celle du Rio de Janeiro, qui viendra en 9bre ou Xbre, est attendue avec le plus grand empressement.

L'on a arretté par ordre du roy, ces jours passé, le secrétaire d'état de la marine, l'abbé de Mendonça, qui a été exilé à 40 lieues de Lisbonne. L'on ignore le motif. M. de Bachi, notre embassadeur, est parti samedy pour la France avec son épouse et sa famille. M. le comte Lemerle, marié à Mad[lle] de Moras, a été nommé à sa place. La nation perd beaucoup en M. de Bachy, qui étoit fort porté pour elle, quoyqu'il n'aye rien fait pour le commerce, non plus que ses prédécesseurs. Il a bien promis de solliciter en faveur de ladite nation de l'argent de la cour sans intérest, pour rétablir icy le commerce de France sur l'ancien pied. Mais je crains fort qu'il n'obtienne rien pour nous. Quand à luy, il s'est beaucoup avancé, ayant été fait secrétaire d'état et d'épée et ensuitte cordon bleu. Les anglois ont conduit icy 5 prises françoises de la Martinique et deux

Digitized by Google

petits corsaires qu'ils ont pris. Ils sont plus fort que nous en mer et ruineront le commerce de France, s'il ne l'est déjà, y ayant en Engleterre plus de 1.600 vaisseaux français pris. Pourveü qu'ils laissent venir tranquillement du Havre les navires neutres, nous n'en ne nous en sentirons pas beaucoup icy.

J'embrasse de tout mon cœur ma chère sœur votre épouse et toutte votre chère famille. Faites bien mes compliments d'amittié et de reconnoissance à touts mes frères et sœurs. Mon neveu vous fait ses compliments. Et moy, je vous suis de plus en plus attaché et vous réitère l'assurance de la plus sincère amitié, mon très cher frère.

(*Signé* :) C. DARROT.

Lettre de Philippe Darrot à son frère Barthélemy (Paris, 14 septembre 1756). — Original.

Paris, ce 14 7bre 1756.

Mon très cher frère,

J'ay receü en son temps le plaisir de votre lettre du 20 aoust.

- - -

Je pense qu'il vous est égal que je vous donne une hippotèque sur nos fonds de Cadix ou sur ceux de Lisbonne, puisque votre rente n'en sera pas moins bien payée, à commencer au bout des deux années d'interruption que vous nous avés accordé pour les pertes immenses que nous avons fait dans la malheureuse catastrophe ; à propos de quoy, il faut vous dire qu'on s'est flatté vainement sur la rentrée de quelques dettes, qu'aucun débitteur ne paye rien et que, enfin, le mal est plus grand qu'on se l'imagine.

(*Signé* :) Ph. DARROT.

Lettre de Claude Darrot à son frère Genès (Lisbonne, 23 août 1757). — Original.

A Lisbonne, ce 23e aoust 1757.

Mon très cher frère,

J'ay receü depuis plus d'un mois le plaisir de votre lettre du 16e juin, après avoir receü celle du 17e avril par Madme Barge.

Digitized by Google

Vous me proposés de faire relever la maison de compte à demy. J'y acquiescerois volontiers, si je voyois que l'on commençât à rebâtir cette rue, comme on fait de la rue Droite de St Roch, qui va se rétablissant. Mais il ne convient pas de rien commencer sans que le plan de la ville ne soit sorti, car l'ordre du roy est positif, que quiconque bâtira avant ce tems-là, l'on luy fera démolir sa maison à ses fraix, si elle ne se trouve pas dans l'allignement. Je say qu'il y a toutte apparence que cette rue ne sera point dérangée. Mais ne pourra-t-on pas la faire rebaisser, pour rendre la pente du Chiado moins rapide ? Enfin mille incidents qu'on ne peut pas prévoir. Depuis que la douanne est au Chafariz da Praya, cette rue est devenue beaucoup plus passagère qu'auparavant, et je ne doute nullement qu'aussitost que l'on commencera à rebâtir, elle ne soit une des premières relevées et que les maisons s'y loueront bien. Mais si l'on borne la hauteur des maisons à deux étages, le terrain est extrêmement petit pour produire un gros loyer, excepté qu'on ne fît quelque acquisition par côté, ce qui est incertain.

- - -

Je vois que vous avés formé un plan de la ville de Lisbonne, qui ne sera sûrement pas exécuté. Il n'a pas manqué icy de faiseurs de plans. Mais ceux qui gouvernent pensent tout autrement, de sorte qu'il faut les laisser faire et se conformer à leur volonté. En attendant, tout le monde s'est logé dans les maisons qu'on a raccomodé ou dans les baraques faites comme des maisons et les plus pauvres dans leurs baraques de bois. Et comme la plupart ne payent aucun loyer ou, tout au plus, fort peu de choses dans les baraques qu'ils ont faites, ils ne se soucient guère qu'on rebâtisse la ville. Il n'y a que les propriétaires du terrain des maisons qui souffrent, parce qu'ils pourroient ou les relever ou les vendre.

- - -

(*Signé* :) C. DARROT.

Digitized by Google

Œuvres choisies d'Alfred de Vigny

Alfred DE VIGNY, *Œuvres Choisies*, par H. Labaste et R. Nicolle ; Paris, Hatier, 1930 ; un vol. in-12 de xxi-722 pages.

Ce livre — auquel le centenaire du Romantisme donne une incontestable actualité — ce livre, dis-je, bien que composé par deux professeurs de l'Université et figurant dans une collection classique — celle des *Auteurs français d'après la méthode historique*, publiée sous la direction de M. Ch.-M. des Granges —, n'est pourtant pas un ouvrage scolaire, uniquement destiné aux besoins de l'enseignement. Sans doute, les élèves des hautes classes de nos Lycées comme les étudiants de nos Facultés y trouveront tous les commentaires et annotations nécessaires pour comprendre la pensée parfois un peu abstraite de Vigny ; mais tel n'était pas le but essentiel, l'intention expresse des deux auteurs. L'un et l'autre admirateurs passionnés du poète des *Destinées*, ils ont essayé de faire passer dans leur étude un peu de l'ardente sympathie qu'ils éprouvaient pour lui et de la communiquer à leurs lecteurs ; c'est un livre écrit avec âme, mérite qu'on rencontre trop rarement dans les travaux de cet ordre.

Pour rendre leur personnage plus vivant et surtout pour mieux faire saisir le sens profond des extraits qu'ils en donnaient, en les replaçant dans leur cadre, MM. Labaste et Nicolle ont suivi la « Méthode Historique » (qui est d'ailleurs celle de toute la collection des Granges), non seulement en classant les œuvres de Vigny d'après la date où elles ont été composées, mais en rattachant chacune d'elles à un chapitre de sa biographie. Ce procédé chronologique présente d'incontestables avantages ; et il est, au fond, aussi logique que le système classique qui consiste à grouper les œuvres d'après les sujets qu'elles traitent.

Au point de vue scientifique, le livre de MM. Labaste et Nicolle ne laisse rien à désirer : les auteurs sont au courant des derniers travaux parus sur Alfred de Vigny et les ont largement utilisés. Enfin, ce qui ne gâte rien, les pages en sont ornées d'une illustration abondante et d'un grand intérêt documentaire.

Souhaitons que cet ouvrage contribue à remettre Vigny à la place qu'il devrait occuper dans l'histoire de notre littérature, place d'où l'ont exclu des raisons qui n'ont rien à voir avec la valeur de son œuvre.

Pierre WALTZ.

Digitized by Google

Etude de Géographie urbaine

CLERMONT-FERRAND

M. Philippe Arbos a réuni sous ce titre, en un volume grand format la substance de trois articles donnés en 1925, 1927 et 1929 par la *Revue de Géographie Alpine* dirigée par le Professeur Raoul Blanchard, Revue qui doit appeler l'attention des lecteurs d'Auvergne par l'accueil qu'elle réserve aux recherches géographiques qui ont trait à notre région. Ainsi présenté, l'ouvrage de M. Arbos, aéré de plans, de cartes et de photographies grand format, appuyé de références précises, soigné dans sa typographie, apparaît au premier coup d'œil comme d'une lecture facile. Le texte lui-même répond à cette excellente présentation matérielle : M. Arbos, qui a fait sienne notre région, a réussi à écrire une œuvre de science qui se lit avec la même aisance qu'une belle œuvre littéraire.

Un premier soin sollicite le géographe qui entreprend une étude de géographie urbaine : situer l'organisme vivant qu'il va présenter d'abord dans son *cadre naturel* qui est plus ou moins étendu, ensuite dans son *site* lui-même, site toujours très réduit par rapport au cadre géographique. Dans ce soin, une première difficulté : à propos d'une ville va-t-on présenter *in-extenso* le cadre naturel ? Il apparaît que la présentation du cadre doit être faite strictement en fonction de l'organisme urbain étudié. D'où un choix de notions à la fois générales et précises, desquelles il puisse se dégager des idées directives, celles-là même qui ont présidé au choix du site et au développement de la cité. Effort constant d'imagination qui reporte aux âges d'une naissance et rend compte des faits observés, tout au long des siècles qui nous séparent de cette naissance. C'est ainsi que Clermont s'est placé dans une région de contact, entre une plaine : la Limagne et une région montagneuse à la fois cristalline et volcanique qui borde cette plaine à l'ouest. Loi générale, très générale, vérifiable partout. Gannat, Riom, Clermont ont trouvé leur assiette sur cette large chaussée découverte, sèche, qui sépare les montagnes de l'W. Dômes, Dores, Combraille, des lisières marécageuses de l'Allier. Et voilà qui est simple et pourtant capital. Mais dira-t-on, pourquoi ne retrouve-t-on pas l'équivalent, en importance de ce lieu de villes, sur le bord opposé de la Limagne sur le bord

Digitized by Google

oriental ? Question déjà plus délicate. C'est sans doute qu'à l'E. on ne retrouve pas la même ampleur dans les contrastes, que les issues méridionales de ces chaussées privilégiées sont moins mal ménagées à l'W., vers le haut Allier, qu'à l'E. vers la haute Dore. Bref, bon nombre de raisons se présentent que le géographe a tâche d'élucider. Le passage N.-S. décrit par M. Arbos et sur lequel Clermont a grandi, il apparaît déjà familier au lecteur d'une carte topographique. Mais voici encore une remarque essentiellement personnelle à l'auteur : Clermont, sur les voies de commerce E.-W. qui se sont nouées, se trouve au droit de deux ponts : Pont-du-Château sur l'Allier, Pontgibaud sur la Sioule. Nous oublions trop. aujourd'hui que nos rivières ne sont plus des obstacles, que la proximité ou la présence d'un gué ou d'un pont précocement établi ont été autrefois de puissants privilèges. Et ces deux ponts eux-mêmes ont dû leur ancienne existence à des raisons naturelles : à Pontgibaud présence d'une coulée, à Pont-du-Château présence d'une masse de pépérites. Dans les deux cas, le pont a trouvé non seulement des assises solides, mais un cours d'eau rétréci.

Sur la chaussée ouest de la Limagne, certes, les sites de ville ne manquent pas. Sites défensifs : les coulées isolées par l'érosion, les pointements éruptifs. Mais pourquoi Clermont s'est-il placé là où il est, plutôt qu'au-dessus de Chanturgues, plutôt qu'à Gergovie même ? Pour la défense, le site de Clermont n'est pas comparable à celui de Gergovie. Il a été choisi par les Romains victorieux pour des raisons psychologiques et pour des raisons de climat : les nouveaux maîtres de la Gaule ont préféré subir les brumes de la plaine que le vent et la neige des plateaux sensiblement plus élevés. Il restait au géographe à mettre en balance ces motifs contradictoires et par la prudence même des hypothèses envisagées, prudence qui s'impose particulièrement dans l'investigation des motifs purement humains à laisser le lecteur lui-même en présence des faits.

***

Augustonemetum est né. A l'abri de la Paix Romaine, il n'avait pas, d'abord, à envier le site défensif de Gergovie ; il avait l'eau potable filtrée par la coulée issue du petit Puy-de-Dôme, la force motrice que pouvait fournir la Tiretaine issue elle aussi de cette même coulée, les bonnes terres à jardins et à vignes qui s'étalent tout autour des pentes de son volcan. Mais deux mille ans, vingt siècles nous séparent de cette naissance. Comment un géographe, tout en demeurant essentiellement géographe, va-t-il pouvoir remettre sous nos yeux l'évolution de l'organisme urbain ? Deux méthodes semble-t-il s'offrent à lui : ou bien il va prendre la ville à des moments particulièrement instructifs de son évolution et alors, nous offrir de cette ville pour chacun de ces moments

Digitized by Google

une sorte de coupe géographique détaillée, ou bien il va de prime-abord distinguer dans cette ville des sortes de fonctions particulières, fonctions en puissance dans les données géographiques elles-mêmes. C'est le second parti que M. Arbos a choisi. Dès sa naissance même, Clermont était appelé à une fonction politique et administrative, à une fonction agricole, à une fonction industrielle, à une fonction commerciale. La ville en état de devenir va donc être étudiée sous quatre aspects particuliers. Et ceci sans hiatus, sans dommage non plus pour la peinture concrète des faits. Ainsi, dans un organisme humain, le physiologiste procède successivement à l'étude des diverses fonctions vitales.

Il est inévitable alors que la controverse qui met aux prises déterministes et tenants de la liberté humaine soit portée sur le terrain géographique ? La ville naîtrait-elle d'un jeux de faits favorables réunis dans un cadre naturel donné ? Serait-elle dans ces conditions comme toute entière en germe dans cette rencontre ? En introduction à l'étude des fonctions urbaines, M. Arbos a pris soin de répondre par avance aux critiques émanant de ceux qui accusent les géographes de se montrer déterministes par profession. Et il a résumé, faisant œuvre de psychologue, soucieux d'introduire les données purement humaines dans les faits, les traits du caractère clermontois qui lui sont apparus comme particulièrement significatifs : « Ainsi continuaient à se manifester jusqu'à la veille de la récente révolution (industrielle) qui a bouleversé l'économie clermontoise, et l'attachement à la propriété immobilière et la répugnance à la nouveauté, fruits d'une prudence poussée à l'excès. »

***

L'examen de la fonction politique et administrative d'une ville c'est d'abord de l'histoire. Mais les répercussions du « coup de fortune qui en faisant succéder Némôssos à Gergovie lui assigna un rôle de capitale » peuvent être également envisagées du point de vue géographique. La ville devenant un centre religieux et le siège d'un évêché, était appelée aussi à multiplier ses auberges. « Le choix de Clermont par Urbain II comme siège du Concile où il prêcha la première croisade de 1095 peut manifester à la fois le rôle considérable de la province d'Auvergne dans la vie religieuse et la primauté de Clermont dans la province. »

Par contre, lorsque le morcellement politique de l'Auvergne créera à côté de Clermont d'autres capitales rivales : Montferrand et Riom surtout, la cité en souffrira dans son extension.

Il faudra que Catherine de Médicis, les grands intendants du XVIII^e^ siècle agissent en sa faveur pour que la primauté lui revienne comme capitale politique siège de l'Election de Basse-Auvergne, siège

Digitized by Google

de la cour des Aides, résidence des Intendants. Après la Révolution, il n'est pas indifférent non plus à la prospérité de la cité que Clermont soit devenu le chef-lieu d'un département, le siège du XVIII^e^ corps d'armée, un centre Universitaire, le chef-lieu de la XVII^e^ région économique. En quelque sept ou huit pages, M. Arbos a réussi à brosser de main de maître un schéma de l'histoire politique de la ville en développant plus particulièrement les conséquences géographiques des vicissitudes politiques traversées. Preuve que les deux sciences, l'historique et la géographie, indissolublement liées ici, peuvent heureusement se compléter l'une par l'autre.

***

La fonction agricole de Clermont n'apparaît plus dans toute son étendue à l'observateur actuel pour deux raisons : à cause d'abord de l'extension de la ville, à cause aussi d'un défaut de termes de comparaison. Ceux à qui l'image de Clermont avant le caoutchouc était familière ne remarquaient peut-être pas assez à quel point le vignoble entourait étroitement la ville. Le vignoble et aussi les vergers, les jardins, la banlieue maraîchère qui, plus ordinairement fait ceinture aux villes. Cette image ancienne d'un Clermont en quelque sorte rural, d'un Clermont paysan comme tel petit bourg de Limagne, M. Arbos la ressuscite en un tableau vivement brossé où la vigueur de la méthode d'exposition se pare de pittoresque et de poésie.

« Quand venaient les vendanges, dont le ban promulgué à son de trompe fixait un jour différent pour chaque quartier, la banlieue clermontoise s'emplissait d'animation. Dès trois ou quatre heures du matin, le « paysan » se rendait à la « loue » qui réunissait devant la cathédrale les gens descendus de la montagne. Là il recrutait femmes et filles pour couper les grappes, jeunes gens pour servir de « berthaires », porter la « berthe » ou hotte. Une fois tout ce monde au travail, c'est le paysan qui recevait la récolte aux bacholles ! tâche de confiance ; car il s'agissait d'entasser à force les grappes, en les broyant sous le pied, afin que les droits d'octroi, tarifés pour une contenance fixée, fussent le plus réduits possible ; on chargeait ensuite les bacholles sur un char sans ridelles, attelé de deux vaches que le « bouvier » conduisait vers la ville. Les douze coups de midi à l'horloge de la cathédrale donnaient le signal du repas. La famille bourgeoise se réunissait sous la tonne, petite cahute sœur des mazets, bastides et cabanons du Midi. Là elle se délectait de l'épaule de mouton traditionnelle, cuite sur un lit de pommes de terre à la graisse et au lard, tandis que la « manœuvre paysanne » déjeunait sur un tertre voisin. »

Digitized by Google

L'étude de la fonction industrielle d'une ville nécessite naturellement l'examen de la force motrice disponible. A cet égard, Clermont était bien peu favorisé : la force de la Tiretaine était sa seule ressource. Depuis le début du siècle la Sioule, la Dore sont venues fournir du courant électrique à la ville. La centrale thermique de Coudes peut parer à tous les besoins. La houille de Brassac, de Messeix,de Saint-Eloi n'est pas éloignée, mais, à défaut de voie navigable, elle ne peut arriver que par voie ferrée.

De même, pas de minerais à proximité. Il restait les produits agricoles de la Limagne appelant des industries de transformation. Et surtout Clermont disposait d'un magnifique réservoir de main-d'œuvre. Il pouvait puiser de proche en proche dans ses faubourgs, dans ses plaines, dans ses montagnes environnantes.

L'eau de la Tiretaine avait fait naître : la papeterie, la tannerie, la meunerie. De ces trois sortes d'industries du XVIII^e siècle, la meunerie seule prospérait grâce aux blés de Limagne. La confiserie, l'industrie textile trouvaient de même dans l'interland rural de Clermont leur matière première : fruits, chanvre, laine.

Le XIX^e siècle voit le développement de la fabrication des pâtes alimentaires et du travail du caoutchouc. Ici, pour montrer la précision et l'étendue de l'enquête de M. Arbos, donnons en échantillon ce détail : « La fabrication des pâtes alimentaires utilisait à ses débuts une variété de froment rouge dur, appelée turelle ou touraine, qui était déjà objet d'industrie au XVIII^e siècle. Le blé touraine introduit en Limagne vers 1755, était acheté par les gens de Gerzat, qui en faisaient de l'amidon dont des marchands de Clermont tiraient de la poudre. »

L'étude de la naissance de l'industrie du caoutchouc fournit à l'auteur l'occasion de montrer la part énorme de hasard et de contingences humaines qui peut s'introduire dans l'activité d'une cité. « L'industrie du caoutchouc est à Clermont d'origine étrangère. Les fondateurs, Barbier et Daubrée, n'en sont ni Clermontois, ni même Auvergnats, mais Parisiens ; en outre, leur initiative paraît bien avoir été inspirée par une Ecossaise, Mme Daubrée, née Rugh Barker. »

Si Clermont est susceptible de concentrer toute la main-d'œuvre nécessaire à l'industrie nouvelle, il est bien loin des ports où arrive la gomme. Il faut que la gomme travaillée vaille environ trois fois plus que la gomme brute pour pouvoir supporter les frais de transport.

Parmi les industries diverses, en dehors de celles déjà mentionnées et à côté du travail du bois, de la taille des pierres précieuses, de la métallurgie, succédané de l'industrie caoutchoutière, à côté de la fabrique des billets de banque toute récente, l'industrie chimique occupe une place particulière, grâce à la présence près de Clermont des andésites

Digitized by Google

de Volvic et grâce aux mérites du chimiste praticien Kessler qui fait entrer l'andésite dans les appareils de fabrication de l'acide sulfurique.

Une conclusion d'ensemble termine cet inventaire d'industries. « Ainsi l'industrie clermontoise, si l'on met à part le caoutchouc qui emploie les deux tiers des ouvriers, pourrait être défini : de tout un peu, peu de chaque chose. C'est au caoutchouc qu'elle doit de concentrer une véritable armée d'ouvriers ; c'est le caoutchouc qui est organisé sur le type de la grande industrie moderne ; c'est lui qui, en vertu du fait que l'industrie appelle l'industrie a créé ou fait progresser la plupart des branches de l'activité. »

***

L'étude de la fonction commerciale de Clermont a fourni au géographe l'occasion de mettre en relief des considérations du plus haut intérêt et généralement insoupçonnées. L'interland commercial de Clermont s'était progressivement étendu avec le développement des anciennes routes royales E.-W. et N.-S. dont la ville était la croisée. Du Cantal, du Limousin même, aux monts du Forez, du Bourbonnais au Gévaudan, Clermont apparaît, avant les chemins de fer, comme une sorte de capitale drainant la circulation d'une portion considérable du Plateau Central. L'établissement des chemins de fer a nui à Clermont trop engagé dans ses montagnes. Il a fallu allonger les lignes E.-W. en les détournant vers le N. du Forez et des Dômes sans pouvoir réduire suffisamment les rampes. Les voies ferrées sont ainsi bien plus longues que les anciennes routes nationales qu'elles avaient,à la fin du XIX^{e}siècle, complètement supplantées. Et cependant leur débit demeure réduit et relativement lent. Les territoires perdus par Clermont ont été progressivement gagnés par Limoges, Lyon, Roanne, Paris, Toulouse. Cette réduction progressive de l'emprise commerciale a eu comme conséquence la mort ou le déclin de maintes petites industries, le déclin également des grandes foires d'automne et de printemps qui ont rythmé pour ainsi dire durant des siècles le mouvement des échanges.

De ces constatations, il ne faudrait pas cependant conclure à un affaiblissement intrinsèque de la fonction commerciale. Une ville de 120.000 habitants constitue un autre foyer d'appel qu'une cité de 25.000 âmes, chiffre approximatif de la population clermontoise à l'époque de la Révolution. Et cette ville se trouve, en outre, située au centre d'une région touristique de premier ordre. Les routes ont retrouvé, accru encore leur ancienne activité ; les barrages-réservoirs générateurs de force se multiplient dans l'interland de Clermont ; mais il manque toujours une voie navigable qui serait d'autant plus précieuse que la grande industrie clermontoise suscite désormais une circulation énorme de matières pondéreuses.

Digitized by Google

Après avoir successivement ordonné dans le passé les quatre fonctions essentielles de Clermont, l'auteur se trouve amené à étudier dans sa réalité concrète l'organisme urbain et celui-ci sous deux aspects : la population, le développement topographique.

L'évolution du chiffre de la population est jalonnée par les nombres suivants :

XVII^e siècle : 18.000 h. (chiffre approximatif).
XVIII^e siècle : 20.000 h.

Période Révolutionnaire : de 21.000 à 25.000 h.

1821 : 30.000 h.
1861 : 37.000 h.
1872 : 37.000 h.
1881 : 46.000 h.
1906 : 53.000 h.
1921 : 82.000 h.
1926 : 111.000 h.

On suit ainsi l'accroissement relativement lent de Clermont jusqu'au XX^e siècle avec un moment de stagnation à la fin du Second Empire, date de l'établissement des grandes voies ferrées, puis le bond formidable de ces vingt dernières années.

Quelle est l'origine de cet accroissement de population ? La natalité ? Son taux a baissé jusque vers 1900 pour se relever ensuite sensiblement. « Il n'en reste pas moins qu'au cours du XIX^e siècle et jusqu'à l'après-guerre, la population de Clermont, si elle avait été livrée au seul jeu des naissances et des décès aurait été anéantie. »

C'est l'Auvergne, — et non le dehors — qui a peuplé Clermont. En 1926, 2.728 étrangers seulement, espagnols surtout. La ville a puisé ses habitants dans la Limagne, dans les montagnes pauvres de la Basse-Auvergne. Pour alimenter en main-d'œuvre sa grande industrie, Clermont a joué le rôle d'une formidable pompe aspirante qui a épuisé en trente ans le trop plein de population des campagnes. Clermont s'est ainsi peuplé en majorité de non clermontois d'origine. Et pour abriter cet afflux d'ouvriers, elle a dû étendre considérablement son aire topographique.

***

Dans cette extension M. Arbos distingue des étapes : le Clermont gallo-romain, le Clermont médiéval, dont M. Rouchon et le docteur P. Balme ont donné par ailleurs la physionomie détaillée et vivante d'une paroisse, le Clermont moderne dessinent *grosso modo* des figures concentriques autour de l'oppida primitif : le Plateau Central.

Digitized by Google

Le Clermont de la seconde moitié du XIX^e siècle, celui d'après les chemins de fer, s'étend surtout vers l'E. du côté de la gare. Enfin, le Clermont du XX^e siècle descend dans sa circonvallation de larges vallées, remonte même les pentes des coulées périphériques, pousse ses antennes jusque vers Monferrand, Royat, les vieux petits bourgs de Limagne : Aubière, Beaumont, Ceyrat qu'elle se prépare à absorber. Mais la trame des voies de la ville nouvelle demeure lâche encore : des lambeaux de terroirs restés ruraux, jardins, vignes demeurent inclus dans l'organisme urbain.

***

La tâche était malaisée de rendre compte d'une œuvre qui est elle-même une synthèse, un clair et vivant résumé dépouillé de toute apparence de compilation. Si l'érudition de l'auteur se devine en effet toujours présente et experte à nourrir le texte de faits significatifs et précis, elle s'applique à demeurer discrète, à laisser le cours des idées s'en aller librement au cours de ces pages qui restent toujours d'une parfaite limpidité. On ne découvre pas, à la plus attentive lecture, un seul mot qui puisse arrêter l'honnête lecteur .

Cette étude est écrite pour tout le monde, pour les simples curieux comme pour les savants les plus exigeants. Par sa richesse, par sa facilité de lecture, elle se recommande ainsi à un large public et plus particulièrement peut-être à mes collègues instituteurs qui trouveront, en la consultant, toute la matière nécessaire à l'adaptation géographique et historique de leur enseignement au milieu vivant qui groupe maintenant le cinquième de la population totale du Puy-de-Dôme.

Lucien GACHON.

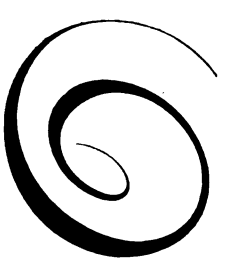

Digitized by Google

Actes de la Société des Amis de l'Université

Séance du 8 Octobre 1930. — C'est la séance inaugurale de l'année. Aussi nombre de personnalités avaient tenu à y assister, parmi lesquelles M. LIRONDELLE, recteur de l'Académie ; M. POMOT, inspecteur d'Académie ; MM. BRÉHIER, WALTZ, professeurs de Faculté, etc., etc...

M. le Dr CANQUE, président, présente d'abord l'éloge funèbre de deux de nos " Amis " dont la perte nous est particulièrement sensible : M. le professeur GLANGEAU, dont les travaux sur la géologie, la minéralogie de l'Auvergne sont unanimement appréciés. M. LECOQ, qui sut allier la passion et la ténacité du chercheur à une parfaite et distinguée affabilité qui lui valut toujours la sympathie de tous.

Puis la parole est donnée à M. ARBOS

M. ARBOS traite de l'Evolution de l'Agriculture en Auvergne

Depuis cinquante ans une véritable révolution s'est accomplie dans l'agriculture française. L'Auvergne n'a pas tardé de suivre ; avec les particularités d'évolution qui sont dues aux conditions spéciales de son sol varié.

L'Auvergne, où les engrais animaux faisaient défaut, voyait s'accomplir le cycle des jachères nécessaires au renouvellement de la terre cultivable, ou encore le mode primitif de fumage par l'incendie des genêts et des ronciers ou même des récoltes épuisées (écobuage). La Limagne était exceptée à cause de son extraordinaire fertilité.

Digitized by Google

Depuis la guerre, l'expérience et les comparaisons avec les autres pays ont donné aux anciens mobilisés le souci de modifier le mode de culture. En particulier le chaulage, l'emploi des engrais chimiques de l'intégration de l'azote des légumineuses au sol ont été adoptés. L'outillage agricole a été entièrement renouvelé : batteuses, brabants, matériel de cour, parfois tracteurs, en tout cas substitution fréquente du cheval aux vaches de trait, tel est l'essentiel de la réforme.

Sous un autre aspect, le changement des cultures a été profond : abandon du chanvre, du colza, déclin de la vigne et même recul des superficies ensemencées en céréales, quoique le rendement en soit plus élevé. Mais surtout augmentation des terres nourricières du bétail. Il en résulte une exploitation plus rémunératrice, un bétail plus soigné et capable de soutenir la comparaison avec les cheptels des pays limitrophes.

Comme conséquence les ressources fournies par le bétail sont modifiées. On vend des veaux au lieu de mener des bêtes adultes au marché. L'industrie du fromage se renouvelle. Le fromage " bleu " apparaît dans les échanges. Bref, un changement complet dans les méthodes et une transformation dans les moyens de commerce que l'esprit de coopération ne peut que développer et enrichir encore.

L'agriculture, améliorée déjà par une génération de jeunes cultivateurs plus avertis à la suite de voyages plus fréquents et surtout en raison des constatations que leur a imposées la mobilisation, peut et doit connaître des progrès plus sensibles et plus rapides encore, l'école rurale s'efforçant de s'adapter aux besoins du milieu dans lequel elle est placée.

M. le Dr CANQUE remercie M. le professeur ARBOS. Les vifs applaudissements de l'assistance ont témoigné de l'intérêt et de la saveur de cette causerie qui nous fait connaître un des aspects de la vie régionale.

Quelques réflexions sont échangées à propos du rôle de l'école et de l'instruction dans l'évolution décrite par M. ARBOS, entre MM. POMOT, SENÈZE, DOUSSE, ARBOS... M. SENÈZE soutient que l'école jusqu'à 12 ans agit très efficacement en donnant à l'enfant les moyens d'information indispensables : goût de la lecture, éveil de la curiosité, désir de savoir et de faire mieux. Mais c'est tout ce qu'elle peut faire. Le véritable enseignement agricole ne peut être fructueux que dans la post-école, de 12 à 16 ou 18 ans, mais alors il faut une organisation qui n'existe pas aujourd'hui, un personnel dûment préparé et l'obligation (les jeunes cultivateurs — même alors que les parents

Digitized by Google

voudraient leur faire fréquenter les cours spéciaux — n'aimant pas beaucoup à reprendre le travail scolaire). Néanmoins, nombre d'instituteurs ont joué un rôle de premier plan dans l'évolution qui s'est produite, comme animateurs des syndicats agricoles, de mutuelles assurances-bétail, de coopératives d'achat ou de production, de champs de démonstration, pépinières fruitières ou forestières, etc...

Séance du 5 Novembre 1930. — M. le Dr CANQUE, président, annonce que MM. ARBOS, FOURNIER, DESFARGES, ont bien voulu accepter de donner à Issoire une conférence que nos amis, MM. BEYSSAC et GIMBERT organiseront au théâtre. Il les remercie, au nom de la Société, de leur dévouement.

M. CHEVALEYRIAS, de Thiers, nous entretient ensuite de *la vie des Communautés agricoles* dans la région thiernoise. Cette communication est motivée par le fait que la dernière communauté vient de se disloquer ; 1er Novembre 1930.

Il y a dans les habitudes des communautés des traits tout à fait intéressants ; leur survivance même dûe sans doute à l'attachement à la terre, la douceur des mœurs, l'autorité absolue des maîtres administrant les biens avec la plus grande équité, dans l'intérêt de tous, l'obéissance et la discipline acceptées sans acrimonie, la bienfaisance et l'hospitalité pratiquées sans restriction...

D'un manuscrit que possède M. CHEVALEYRIAS, les meilleures pages seront publiées par la Revue d'Auvergne.

Le Tourisme en Auvergne au XIXe siècle

Avec Mlle Hélène DUFRESNE, nous faisons la connaissance d'un certain nombre de voyageurs, simples visiteurs, savants, archéologues, qui ont parcouru notre province au cours du siècle précédent. Mlle DUFRESNE analyse, avec beaucoup de finesse, leurs impressions.

Digitized by Google

Nous trouvons parmi les *sensibles :* Chateaubriand, Delécluze, Taylor, Michelet, Mérimée ; et dans les *visuels :* Adolphe Blanqui (père du politique), Comte de Salabery, Léon Godefroy, Miss Stuart Costello, une protestante genévoise qui conserve l'anonymat, Louis Nadeau.

Un prochain numéro de la Revue d'Auvergne donnera les extraits essentiels de cette communication.

Quelques remarques suivent sur le tourisme et les descriptions plus ou moins heureuses, les observations plus ou moins exactes faites sur divers lieux d'Auvergne. MM. le Dr CANY, Dr CANQUE, DÉMARTY, intervenant, M. ARBOS signale que G. Sand eut dû être citée. Elle a parlé souvent de l'Auvergne, de Thiers, son roman, *Jean de la Roche*, notamment, contient de jolies pages sur Le Puy et sur un voyage du Puy aux Monts Dore.

M. le Dr CANQUE indique les grandes questions qui seront débattues au Congrès des Sociétés Savantes (Pâques, Clermont-Fd) et demande aux " Amis de l'Université " qui auraient des mémoires à soumettre, de vouloir bien les lui faire parvenir avant le 15 Janvier.

Digitized by Google

ERRATUM

Dans l'article paru au nº 1 du tome 44 (Janvier-Mars 1930), pages 27-28, sous le titre *Le Missel d'un Abbé de la Chaise-Dieu*, il y a lieu de corriger les fautes suivantes :

Page 27, ligne 16, au lieu de « tirées » lire « titres ».

— — 20, au lieu de « *Rotbertis abbatis* » lire « *Rotberti abbatis* ».

— — 22, au lieu de « *eulesie lase Dei* » lire « *ecclesie Case Dei* ».

— — 24-25, au lieu de « inventuri » lire « invention ».

— — 26, au lieu de « relevé », lire « relevés ».

— — 27, au lieu de « *Teigitur. cum albate nostro*, ajoute » lire « *Te igitur, cum abbate nostro* ajouté ».

— — 28, au lieu de « *antute* » *lire* « *antistite* ».

— — 34, au lieu de « *ete* » lire « *Ite* ».

Page 28, ligne 2, au lieu de « *Xpre* » lire « *Xpe* ».

— — 8, au lieu de « face ...gueule » lire « fasce ...gueules ».

Signature, au lieu de « S. DE PONT-RÉAULX lire « J. DE FONT-RÉAULX ».

Resterait à identifier les armoiries relevées sur ce missel par M. de Font-Réaulx. Jusqu'à présent, le problème n'est point résolu. Elles n'appartiennent à aucun des abbés de la Chaise-Dieu dont les armoiries sont connues.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Tome 44 — Année 1930

Le pseudo meurtrier de Robespierre et de Collot d'Herbois : Henri Admirat, d'Auzolette (Marc Dousse) ... 1-16
Le peintre Paul Huet en Auvergne et ses œuvres auvergnates. 17-20
Recherches sur l'Histoire de Lyon (G. Desdevises du Dézert) 21-26
Le Missel d'un Abbé de la Chaise-Dieu (J. de Font-Réaulx) . 27-28
Actes de la Société des Amis de l'Université 28-32
L'Histoire de l'Art Régional à la Faculté des Lettres (L. Bréhier) 33-39
Note sur la Cathédrale d'Etienne II (H. du Ranquet) 40-41
Date de l'ouverture des Carrières d'Andésite en Basse-Auvergne (H. et E. du Ranquet) ... 42-48
Le Fossé de Cunlhat : Etude morphologique (Lucien Gachon) 49-54
Actes de la Société des Amis de l'Université... ... 55-56
Les Martres (J. Anglade)... ... 57-58
Les pierres étranges de Montronne et de Rentières (E. Desforges) 59-62
La production du Puy-de-Dôme en céréales à l'époque du Directoire (R. Schnerb) ... 63-67
Conférence faite par M. Arbos le 12 Juin 1930... 68-79
Actes de la Société des Amis de l'Université ... 80
Les idées d'un instituteur à l'époque de la Révolution (Madeleine Schnerb) 81-88
Observations sur le mode des précipitations dans les montagnes de l'est du département : Livradois et Forez (L. Gachon) 89-91
Quelques types de maisons rurales en Limagne (Ph. Arbos).... 92-93
La Peste de 1631 en Auvergne (Marc Dousse)... ... 94-96
Un document sur la Peste (P. C.)... 97-101
Scènes et Tableaux de l'Histoire d'Auvergne, par Ch. Felgères. 102-103
Actes de la Société des Amis de l'Université ... 104
A propos des tremblements de terre (Dr Canque)... 105
Le tremblement de terre de Lisbonne en 1755 (P.-F. Fournier) 106-117
Œuvres choisies d'Alfred de Vigny (Pierre Waltz)... 118
Etude de Géographie urbaine : *Clermont-Ferrand* (L. Gachon). 119-126
Actes de la Société des Amis de l'Université 127-130
Erratum ... 131
Table des matières, Tome 44, Année 1930 ... 132

Clermont-Fd. — Imp. G. Delaunay *Le Gérant :* G. Delaunay.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YD 11051

893813

DC 611
A94R4
v.42-45

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google